

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix -Travail -Patrie

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

FACULTÉ DES SCIENCES DE
L'ÉDUCATION

CENTRE DE RECHERCHE ET DE FORMATION
DOCTORALE EN SCIENCES HUMAINES,
SOCIALES ET ÉDUCATIVES

UNITÉ DE RECHERCHE ET DE FORMATION
DOCTORALE EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION
ET INGÉNIERIE ÉDUCATIVE



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work -Fatherland

THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

FACULTY OF SCIENCES OF
EDUCATION

POSTGRADUATE SCHOOL FOR THE SOCIAL
AND EDUCATIONAL SCIENCES

DOCTORAL RESEARCH AND TRAINING
SCHOOL IN EDUCATION AND
EDUCATIONAL ENGINEERING

**QUALITE DES ENSEIGNEMENTS ET INSERTION
SOCIOPROFESSIONNELLE DES ENFANTS PYGMEES : Cas
des enfants pygmées des classes de CMI et CMII de l'Ecole
Catholique d'ADJOLI pris en charge par l'ONGD ZERCA Y
LEYOS à BENGBIS**

Mémoire rédigé et soutenu en vue de l'obtention du diplôme Master II en
Sciences de l'Education (Curricula et Evaluation)

Option : Ingénieur Psychotechnicien

Par :

NGAMFOUMOU ONDOUA Nadine

Licenciée en Psychologie du Développement

Matricule : 18X3911

Sous le jury composé de :

Président : **MAINGARI Daouda** (Maître de Conférences)

Examineur : **CHAFFI Cyrille Ivan** (Chargé de cours)

Rapporteur : **BINGONO Emmanuel** (Maître de Conférences)



Année académique : 2020/2021

A

Mes parents

SOMMAIRE

DEDICACE	i
SOMMAIRE	ii
REMERCIEMENTS	iii
LISTES DES SIGLES ET ABREVIATIONS	iv
LISTE DES FIGURES.....	vi
LISTE DES TABLEAUX	vii
LISTE DES ANNEXES	ix
RESUME.....	x
ABSTRACT.....	xi
INTRODUCTION GENERALE	1
CHAPITRE I : PROBLEMATIQUE DE L’ETUDE.....	3
CHAPITRE II : CADRE CONCEPTUEL ET THEORIQUE.....	30
CHAPITRE III : METHODOLOGIE DE L’ETUDE	44
CHAPITRE IV : PRESENTATION ET ANALYSE DES DONNEES.....	52
CHAPITRE V : INTERPRETATION DES RESULTATS.....	72
CONCLUSION GENERALE	86
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	xi
ANNEXES.....	xviii
TABLE DES MATIEES.....	xxix

REMERCIEMENTS

Cette étude n'a pu être réalisée que grâce à la participation d'un certain nombre de personnes à qui nous témoignons notre profonde gratitude.

Nos remerciements vont à notre Directeur de mémoire, Monsieur BINGONO Emmanuel, Maître de Conférences, pour son suivi et sa disponibilité.

Nous remercions Monsieur MAINGARI Daouda, Maître de Conférences et le Docteur CHAFFI Cyrille Ivan de l'intérêt qu'ils ont bien voulu porter à nos travaux de recherche en prenant part au jury, pour les observations portées et l'encadrement lors des corrections.

Tous nos remerciements aux Enseignants de la Faculté des Sciences de l'Education de l'Université de Yaoundé I pour leurs enseignements durant les années de formation.

Nous remercions également Monsieur ABA MVOGO Conseiller Régional de Pédagogie du Sud en charge de l'Alphabétisation, de l'Education de Base Non Formelle et de la Promotion des Langues Nationales pour son soutien intellectuel et moral.

Nos remerciements vont à l'endroit des volontaires Espagnols, des enseignants et des élèves Pygmées des cours moyens première et deuxième année de l'Ecole Primaire Catholique d'ADJOLI-BENGBIS relevant de l'ONGD ZERCA Y LEYOS pour leur encadrement du stage pratique et des échanges lors des descentes sur le terrain pour la collecte des données.

Nous remercions notre fiancé Monsieur MBARGA AMOUGOU Martin, Ingénieur Informaticien en Service à la Délégation Régionale du MINFOF-SUD pour son soutien comblé.

Nous remercions également Madame NNOMO Mélanie, Directrice de l'Ecole Maternelle d'Application C d'ADOUM-EBOWA et nos collègues de ladite école pour leur soutien moral et intellectuel.

Nos remerciements vont à l'endroit de nos grands-parents Feue NGAMFOUMOU Madeleine et AVOMO NSANA Elie pour leur soutien moral.

Nous remercions Notre Oncle, l'Adjudant-Chef MENGOLO MENGOLO Ferdinand en Service à la Garde Présidentielle à Yaoundé pour ses encouragements.

Aussi, nous remercions infiniment nos frères, nos sœurs, nos enfants et nos amis du Club Football Parlement d'ADOUM-EBOWA pour leur soutien moral, financier et pour nos manquements aux responsabilités qui nous incombent.

Nos fraternels remerciements vont à l'endroit de nos camarades de Curricula et Evaluation promotion 2018 pour leur soutien moral et intellectuel.

Tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à la réalisation de cette étude et dont les noms ne figurent pas dans cette page, trouvent ici l'expression d'une reconnaissance.

Mémoire rédigé et soutenu par NGAMFOUMOU ONDOUA Nadine en vue de l'obtention du Master II en Sciences de l'Education Option Curricula et Evaluation dans la Spécialité Ingénieur Psychotechnicien

LISTE DES ABREVIATIONS

%	Pourcentage
α	Seuil de signification
AN	Application Numérique
APA	American Psychology Association
APC	Approche Pédagogique par Compétence
BACC	Baccalauréat
BEPC	Brevet d'Etude du Premier Cycle
BIT	Bureau International du Travail
BM	Banque Mondiale
CAP	Certificat d'Aptitude Professionnelle
CED	Centre pour l'Environnement et le Développement
CEFAID	Centre pour l'Education, la Formation et l'Appui aux Initiatives de Développement au Cameroun
CEP	Certificat d'Etudes Primaires
CFA	Communauté Financière Africaine
CMI	Cours Moyen Première Année
CMII	Cours Moyen Deuxième Année
COVID 19	Maladie à coronavirus 2019
ddl	Degré de liberté
DPI	Disabled People International
DSCE	Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi
DUDH	Déclaration Universelle des Droits de l'Homme
EPT	Education Pour Tous
EFTP	Education Pour le Monde du Travail
Fe	Fréquence théorique
Fo	Fréquence observée
FONDAF	Foyer Notre Dame de la Forêt
Ha	Hypothèse alternative
HG	Hypothèse Générale
Ho	Hypothèse nulle
HR	Hypothèse de Recherche
IDE	Infirmier Diplômé d'Etat

Km ²	Kilomètre carré
MINAS	Ministère des Affaires Sociales
MINEDUB	Ministère de l'Education de Base
MINEDUC	Ministère de l'Education Nationale
MINSEC	Ministère des Enseignements Secondaires
N°	Numéro
OCDE	Organisation de Coopération et Développement Economique
ODD	Objectif du Développement Durable
OIT	Organisation Internationale du Travail
OMD	Objectif de Développement du Millénaire
ONGD	Organisation Non Gouvernementale de Développement
PASEC	Programme d'appui au secteur éducatif camerounais
PDPP	Plan de Développement des Peuples Pygmées
PIT	Peuple Indigène Tribaux
PNDP	Programme National de Développement Participatif
QI	Quotient Intellectuel
RACOPY	Réseau Recherche-Actions Concertée Pygmées
RESEN	Rapport d'Etat sur le Système Educatif National
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
UNEVOC	International Centre for Technical and Vocational Education and Training
UNICEF	United Nations Children's Fund /Fond des Nations Unies pour l'enfance
WWF	World Wild Life Fund
X ²	Khi-carré
ZEP	Zone Education Prioritaire

LISTE DES FIGURES

Figure n°1 : Le modèle social du handicap.....40

LISTE DES TABLEAUX

N°	TITRES	PAGES
1	Tableau synoptique	43
2	Distribution de la population accessible par classe	46
3	Distribution de l'échantillon en fonction du sexe	48
4	Situation de récupération du questionnaire	52
5	Distribution des enquêtés en fonction du sexe	53
6	Distribution des enquêtés suivant l'âge	54
7	Répartition des sujets par classe fréquentée	54
8	Répartition des enquêtés suivant que leur maître leur dispenserait régulièrement les leçons de Développement Personnel	54
9	Distribution des enfants pygmées enquêtés selon qu'ils feraient des ateliers pratiques de Développement Personnel	55
10	Répartition des enquêtés en fonction de l'usage de la Lecture-Ecriture	55
11	Distribution des élèves enquêtés selon que leur maître proposerait régulièrement des évaluations de Lecture-Ecriture, Mathématiques et Développement Personnel	56
12	Distribution des enquêtés suivant les formes d'évaluations qui leur sont proposées	56
13	Répartition des enfants pygmées enquêtés selon leur réussite scolaire en fin d'année	56
14	Distribution des élèves enquêtés selon que leur maître mettrait à leur disposition du matériel qui leur permettrait de réaliser des œuvres qu'ils maîtrisent	57
15	Distribution des enquêtés en selon que les journées de l'orientation scolaire seraient organisées dans leur école	57

16	Répartition des enquêtés suivant que leur maître dialoguerait avec eux sur ce qu'ils seront capables de faire dans l'avenir	58
17	Répartition des enquêtés selon l'emploi à la Mairie	58
18	Répartition des élèves enquêtés suivant le projet de financement	59
19	Distribution des enfants en fonction des emplois à ZERCA Y LEYOS	59
20	Tableau de contingence de HR1	71
21	Tableau de calcul de Fe de HR1	61
22	Calcul du Khi-carré de HR1	62
23	Tableau de contingence de HR2	74
24	Tableau de calcul de Fe de HR2	65
25	Calcul du Khi-carré de HR2	66
26	Tableau de contingence de HR3	68
27	Tableau de calcul de Fe de HR3	69
28	Calcul du Khi-carré de HR3	69
29	Récapitulatif de la vérification des hypothèses de recherche	71
30	Avantages de l'apprentissage coopératif	82

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Carte de localisation de l'arrondissement de BENG BIS

Annexe 2 : Guide du questionnaire

Annexe 3 : Questionnaire adressé aux enfants pygmées des classes de CMI et CMII de l'école Catholique d'ADLOLI-BENG BIS

Annexe 4 : Table de la loi de Pearson Khi-carré

Annexe 5 : Autorisation de recherche

Annexe 6 : Autorisation de stage

RESUME

L'étude menée porte sur la qualité des enseignements et l'insertion socioprofessionnelle des enfants pygmées. Elle fait l'objet d'une recherche scientifique relative à un fait au sujet des Pygmées qui rencontrent des difficultés à trouver un emploi décent. Nous supposons que les causes sont liées à leur marginalisation, leur stigmatisation, à des préjugés défavorables car ils constituent une minorité dont la morphologie révèle qu'ils sont très vulnérables. Bien plus, leur situation sociale met en ébranle leur dignité humaine car vivant dans les campements pour la plupart où l'accès à une éducation de qualité est précaire et leurs relations avec leurs voisins Bantous sont généralement incompatibles. Face à cet état des choses déplorable, nous pensons que les disciplines telles que la Lecture/Ecriture, les Mathématiques et le Développement Personnel enseignées et évaluées pourraient permettre une orientation de ceux-ci vers des emplois, quitte à ce qu'ils soient des citoyens producteurs, capables de s'autonomiser, à s'auto-employer et donc à s'insérer harmonieusement dans la société. C'est dans cette saillie que nous formulons la question de recherche principale suivante : La qualité des enseignements favorise-t-elle l'insertion socioprofessionnelle des enfants Pygmées ? De celle-ci, nous avons cette hypothèse générale : La qualité des enseignements favorise l'insertion socioprofessionnelle des enfants Pygmées. Derechef, il en résulte trois hypothèses de recherche formulées ainsi qu'il suit : HR1 « L'implication effective de tous les enfants Pygmées aux enseignements/apprentissages de la Lecture-Ecriture, des Mathématiques et du Développement Personnel influe sur leur insertion socioprofessionnelle » ; HR2 « L'évaluation adéquate des enseignements/apprentissages de Lecture-Ecriture, de Mathématiques et du Développement Personnel de tous les enfants pygmées impacte sur leur insertion socioprofessionnelle » et HR3 « L'orientation scolaire de tous les enfants Pygmées détermine leur insertion socioprofessionnelle ». Pour les vérifier, à l'aide d'un questionnaire, nous avons recueilli les données auprès de 57 enfants pygmées des CMI et CMII de l'Ecole Catholique d'ADJOLI-BENGBIS. Celles-ci ont été confrontées au test du Khi-carré et ce qui a confirmé nos trois hypothèses de recherche et par conséquent notre hypothèse générale.

Fort de ce qui précède, nous émettons des suggestions à l'égard des membres de la communauté éducative et des municipalités dont les compétences augurent d'entrevoir l'avenir sous d'heureux auspices.

Mots-clés : Qualité des enseignements et insertion socio-professionnelle.

ABSTRACT

The study carried out concerns the quality of teaching and socio-professional integration of pygmy children. It is the subject of scientific research relating to a fact about pygmies who encounter difficulties in finding decent employment. We propose that the causes are linked to their stigmatization, marginalization and unfavorable prejudices because they constitute a minority whose morphology reveals that they are vulnerable. Moreover, their social situation undermines their human dignity because they live in camps for the most part where access to quality education is precarious and their relations with their Bantu neighbors are generally incompatible. Faced with this deplorable situation, we believe that disciplines such as reading/writing, mathematics and personal development taught and assessed could allow them to be oriented towards jobs, even if they are citizens. Producers, able to become independent, to self-employ and therefore to integrate harmoniously into society. It is in this projection that we formulate the following main research question: does the quality of teaching promote socio-professional integration? This observation has enabled us to formulate a general hypothesis according to which: "The quality of teaching favors the socio-professional integration of pygmy children. The operationalization of this was only possible through the theoretical study of the medical model, socio-constructivism and social model of disability and generated three research hypotheses. HR1: The effective involvement of all pygmy children in the teaching/learning of reading-writing, mathematics and personal development influences their socio-professional integration. HR2: The adequate evaluation of lessons has an impact on integration. HR3: The education orientation of all pygmy children determines their socio-professional integration. We collected data using a questionnaire from 57 pygmy children from the class five and class six Catholic School of ADJOLI-BENGBIS. These have been confronted with the Chi-square test and which has confirmed our research assumptions and therefore our general hypothesis.

With the foregoing, we issue suggestions about the members of the educational community and municipalities whose skills augur to glimpse the future under happy auspices.

Keywords: Quality of teaching and socio-professional integration.

INTRODUCTION GENERALE

La société en tant qu'une pluralité d'individualités entre lesquelles existent des relations d'interdépendance, ne sachant se développer en excluant quelques-unes, s'appesantit sur l'éducation. Celle-ci étant l'action d'éduquer, de libérer, de sortir l'être humain de l'état de nature à l'état de culture, est un droit inaliénable à tout homme comme le stipule d'ailleurs la Charte des Nations Unies relayée par la constitution de la République du Cameroun de 1996 et la Loi N°98/004 du 14 Avril 1998 portant Orientation de l'Education au Cameroun promulguée par son Excellence Paul Biya, Président de ladite République. C'est dans cette mouvance que visant à réduire et/ou à éradiquer les inégalités sociales afin de donner à tous les chances égales de réussite dans la vie, de promouvoir leur mobilité sociale à travers l'accès aisé à l'offre d'une éducation de qualité pour tous, il apparaît que nous investiguons sur : « La qualité des enseignements et l'insertion socioprofessionnelle des enfants pygmées : Cas des enfants pygmées pris en charge par l'ONGD ZERCA Y LEYOS à BENGBIS ». Elle a pour but d'apporter un nouvel éclairage sur la compréhension des problèmes que ce peuple rencontre face à l'école, à l'éducation et à l'insertion dans la vie active, socioprofessionnelle, dans un monde dit « moderne » où l'intégration social passe par le biais de l'école. D'un point de vue sociologique, on peut définir l'éducation comme le processus qui permet à une société spécifique de transmettre un patrimoine social et culturel à ses descendants. C'est un processus de socialisation propre à chaque société. Ce processus se fait à différents niveaux : la famille, l'école, etc. alors, on parle d'éducation familiale, ou d'éducation scolaire. L'éducation scolaire se réfère à une éducation acquise dans le cadre institutionnel qu'est l'école dont la mission est d'inculquer à l'individu un ensemble de valeurs et de compétences : les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être exprimés dans le cas d'espèce en termes de : savoir lire, savoir écrire, savoir compter, savoir calculer et savoir mener une activité. Ce sont des connaissances de base qui aideront l'individu à mieux maîtriser le monde et ce qui l'entourne. Ces connaissances devront être utilisées dans d'autres disciplines telles que le Développement Personnel et plus tard dans sa vie courante. L'école est non seulement un moyen pour intégrer l'individu dans la société, mais elle a aussi pour mission de former des hommes capables d'apporter leur contribution au développement économique, social et politique de leur société. Pour Grahay (2000, 20), « l'école doit produire les individus adaptés à la société dans laquelle ils vivent ». Elle est devenue essentielle à tout processus d'émancipation et d'émergence pour tous les pays, en particulier ceux d'Afrique Subsaharienne tel que le Cameroun.

Le constat fait montre que les pygmées ont des difficultés d'apprentissage, des besoins spécifiques qui entravent des emplois décents, soient qu'ils sont des peuples minoritaires d'une espérance de vie très courte, des personnes de petite taille, ayant un espace de vie limité et dérisoire. Ils sont rejetés, méprisés, stigmatisés et marginalisés par le reste de la société à telle enseigne que certaines personnes mal avisées ravalent leur dignité humaine au niveau de la bête : incapable de réfléchir, d'abstraction, d'élévation spirituelle, d'action valable et rationnellement acceptable, d'ascension sociale, de richesse, de sortie de la paupérisation physique, mentale et économique.

Par conséquent, ils sont exclus de la sphère politique, peu de fonctionnaires sont issus de leur communauté, et l'accès aux soins de santé demeure précaire. Il s'agit de groupes qui, au niveau politique, social, économique ou culturel, sont des laissés pour compte ou bien opprimés dans la communauté. Sur le plan scolaire, l'accès à l'école leur est difficile. Ils ont un taux de scolarisation faible à l'école primaire, peu d'entre eux atteignent le cap des études secondaires et l'enseignement supérieur paraît presque inaccessible.

L'objectif à atteindre dans cette étude est d'analyser le lien qui existe entre la qualité des enseignements et l'insertion socioprofessionnelle des enfants pygmées. La question directrice de cette étude est la suivante : la qualité des enseignements favorise-t-elle l'insertion socioprofessionnelle des enfants pygmées ? D'où cette hypothèse générale : La qualité des enseignements favorise l'insertion socioprofessionnelle des enfants pygmées.

Pour ce faire, ces cinq chapitres constituent l'ossature de cette recherche en sciences de l'éducation :

Le premier chapitre intitulé « Problématique de l'étude » présente le contexte et la justification, le problème de recherche, le constat, les questions de recherche, les objectifs, les intérêts et la délimitation de l'étude.

Le deuxième chapitre titré « Cadre conceptuel et théorique » s'articule autour de la définition des concepts, la revue de la littérature, les théories explicatives, les hypothèses et les variables.

Le troisième chapitre dénommé « Méthodologie » met en relief, le type de recherche, la population d'étude, l'échantillon et les méthodes d'échantillonnage, les instruments de collecte des données et l'outil statistique.

Le quatrième chapitre, « Présentation des données et analyse des résultats », met en évidence les résultats obtenus sur le terrain, le traitement de ceux-ci à l'aide de l'outil statistique à savoir le Khi-carré.

Et le cinquième chapitre traite de l'interprétation des résultats.

Mémoire rédigé et soutenu par NGAMFOUMOU ONDOUA Nadine en vue de l'obtention du Master II en Sciences de l'Education Option Curricula et Evaluation dans la Spécialité Ingénieur Psychotechnicien

CHAPITRE I : PROBLEMATIQUE DE L'ETUDE

D'après Beaud M. (1997, 32), la problématique est l'ensemble construit autour d'une question principale, des hypothèses de recherche et des lignes d'analyses qui permettent de traiter le sujet choisi. Dans cette étude, la problématique s'articulera autour des points ci-après : le contexte de l'étude et la formulation du problème. Nous présenterons également les questions de recherche, les objectifs, les intérêts et la délimitation de cette étude.

CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ETUDE

Il est judicieux de présenter le contexte dans lequel notre étude est cadrée et les motivations du choix de celle-ci.

Contexte de l'étude

Dans cette partie, il s'agit de décrire le contexte dans lequel cette recherche a été menée. Il sera question d'examiner les lois, les décrets et les circulaires qui régissent l'éducation ayant un lien avec notre thème d'étude qui s'intitule : « Qualité des enseignements et insertion socioprofessionnelle des enfants pygmées : cas des enfants pygmées pris en charge par l'ONGD ZERCA Y LEYOS à BENGBIS ». Pour que ce droit à l'éducation soit effectif au Cameroun, l'Etat a ratifié plusieurs conventions en rapport et a promulgué des lois.

Lutte contre les disparités éducatives

Les disparités éducatives sont définies comme des manquements de la parité, de l'harmonie des proportions des groupes sociaux et aussi d'égalité dans les établissements éducatifs. Dans le droit international, l'éducation est un droit individuel fondamental dont il faut s'atteler à éliminer les disparités éducatives qui peuvent exister au détriment de certains groupes tel qu'il est souligné dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (1948, 8) que « Toute personne a droit à l'éducation sans discrimination aucune ». Au niveau national, la constitution de 1976 de la République du Cameroun, révisée en 2008, stipule que l'enseignement élémentaire ou éducation de base s'impose à tous.

Selon le Ministère de l'Education de Base-MINEDUB (2018), du principe de la gratuité dans l'enseignement primaire a porté des fruits, avec un taux brut de scolarisation de 109% en 2018, un taux d'achèvement au primaire de 68,3% et d'après l'UNESCO (2008), le taux de transition au secondaire est passé à 66,5% en 2015.

Egalement, l'exemption partielle ou totale des frais d'inscription a permis de lutter contre les disparités éducatives. C'est ainsi que, l'article 47 du Décret N° 2001/041 du 19 février 2001 portant organisation des établissements scolaires publics et fixant les attributions des responsables de l'administration scolaire consacre la gratuité de l'école primaire publique telle que décidée par le Président de la République le 10 février 2000. Le Cameroun a institué le principe de la gratuité de l'enseignement primaire dans les écoles publiques, sur toute l'étendue du territoire national, à l'annonce du Chef de l'Etat à la jeunesse camerounaise le 10 février. Il avait été question de supprimer les frais exigibles de l'école primaire publique qui s'élevaient à 1500 francs CFA conformément aux dispositions de l'article 2 de l'Arrêté N°20/B1/14-64 du 13 mai 1996. Les parents pouvaient dès lors envoyer leurs enfants à l'école sans déboursier un sou.

Les inégalités scolaires parfois à l'origine des disparités éducatives ont fait l'objet d'une réflexion lors de la conférence mondiale sur l'EPT tenue à JOMTIEN, en Thaïlande en 1990. La communauté éducative s'est réunie, visant à atteindre les six objectifs du millénaire pour offrir une éducation à chaque citoyen dans chaque société. Les objectifs 1 et 5 ci-après éclairent activement le retrait des disparités éducatives dans nos écoles :

-développer et améliorer les soins de la petite enfance et son éducation, surtout pour les enfants les plus vulnérables ;

-éliminer les disparités éducatives entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire d'ici à 2005 et instaurer l'égalité entre les sexes dans l'éducation d'ici à 2015.

Accès à l'éducation

UNESCO (1960) a adopté la convention sur la lutte contre la discrimination en milieu éducatif, faisant place au rôle important de l'éducation à pouvoir assurer une égalité de chances aux individus dans leurs groupes d'appartenance. Cette convention retient la définition du terme « Discrimination » qui comprend « toute distinction, exclusion, limitation ou préférence qui, fondée sur la race, la couleur, le sexe, la langue, la religion, l'opinion politique ou toute autre opinion, l'origine nationale ou sociale, la condition économique ou la naissance, a pour objet ou pour effet de détruire ou d'altérer l'égalité de traitement en matière d'enseignement... ». La convention engage les Etats à adopter des mesures immédiates pour favoriser l'égalité en matière d'enseignement.

Des progrès notables ont été accomplis pour l'amélioration de l'accès à l'éducation et à l'accroissement des taux de scolarisation à tous les niveaux, en particulier pour les minorités. Pigozzi (2004) déclare que l'UNESCO promeut l'accès à une éducation de qualité comme un

droit humain et appuie une approche fondée sur les droits de toutes les activités d'éducation. Ce droit à l'accès à l'éducation comporte trois éléments : une éducation dispensée à tous les stades de l'enfance et au-delà, conformément aux objectifs de l'EPT, un nombre suffisant de places dans les écoles ou de possibilités d'apprentissage et l'égalité des chances.

En rappelant le bien-fondé de l'éducation, l'UNESCO (2010) affirmait que c'est promouvoir l'égalité des chances et d'accéder à une vie décente. Aussi, les individus qui n'ont pas un accès à l'éducation ont peu de chance de participer à la vie sociale, économique et politique de leur pays et, par la même occasion de changer leur vie. Le droit à l'éducation dit se mettre en pratique sur l'égalité des chances et sans aucune forme de discrimination, disponible, accessible et inclusive à tous les enfants, car tous les êtres humains sont égaux et pour cela ils doivent tous jouir des mêmes droits sans discrimination d'aucune sorte.

L'**ODD4** vise à : assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie est un des fondements de développement durable. Il vise à assurer, dans des conditions d'égalité, une éducation de qualité à tous les niveaux des différents ordres d'enseignement : préscolaire, primaire, secondaire, supérieur, technique et professionnel. Il implique d'atteindre les cibles suivantes :

D'ici à 2030, augmenter, nettement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat ;

D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle ;

D'ici à 2030, faire en sorte que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter ;

D'ici à 2020, augmenter nettement à l'échelle mondiale le nombre de bourses d'études dans les pays en développement ;

La **loi n ° 98/004 du 14 avril 1998** définissant le projet de société et le type d'homme à former au Cameroun, accorde « *l'égalité des chances sans discrimination de genre, les différences d'opinions politiques et religieuses, l'origine socioculturelle, linguistique ou géographique* ». Dans la promulgation de cette loi, l'article 6 stipule que l'État garantit le droit de tout enfant à l'éducation. Au Titre I des dispositions générales dans son article 7, elle stipule que : l'Etat garantit à tous l'égalité de chances d'accès à l'éducation sans discrimination de

sexe, d'opinions politiques, philosophique et religieuse, d'origine sociale, culturelle, linguistique ou géographique. Le Cadre d'action de Dakar (2000) a déclaré que l'accès à une éducation de qualité était un droit de chaque enfant.

Des organisations et des institutions travaillent en vue de faciliter et d'améliorer l'accès à l'éducation chez les peuples autochtones des forêts (pygmées) dans les régions du Centre, du Sud, de l'Est et du Nord. On peut parler :

Des projets initiés par les missionnaires catholiques entre autres le CED. Le Centre pour l'environnement et le développement est une ONG créée en 1995 qui aborde les problématiques forêt et environnement en fournissant un appui sur le terrain et un suivi des politiques. Il œuvre, entre autres, pour la promotion et la protection des droits des peuples autochtones au Cameroun et dans la sous-région d'Afrique Centrale.

Le Plan Cameroun et WWF dont la mission est de contribuer à bâtir un avenir où l'homme vivra en harmonie avec la nature, et laisser aux générations suivantes une planète vivante. Pour y arriver, le WWF se dévoue à conserver la biodiversité, garantir l'utilisation durable des ressources renouvelables et à promouvoir la réduction de la pollution et du gaspillage. En rapport avec les populations locales et autochtones, on note parmi les principes fondamentaux fixés dans son code éthique l'engagement à intégrer les populations locales à la planification et à l'exécution des projets, en respectant leurs valeurs culturelles et leurs besoins économiques ainsi que la volonté de lutter contre toute forme de discrimination qu'elle soit culturelle, ethnique, religieuse ou autre. En 1996, le WWF a publié une Déclaration de principes sur les peuples autochtones et la conservation qui traduit son engagement à coopérer avec les peuples autochtones pour la conservation de la biodiversité et la promotion de l'utilisation durable des ressources naturelles sur leurs terres et territoires, dans le respect et la prise en compte de leurs droits et de leurs intérêts. Cette déclaration a été révisée en 2008 et le WWF affirme également son adhésion aux principaux instruments internationaux de protection des droits des peuples autochtones tels que : la convention 169 de l'Organisation mondiale du Travail concernant les peuples autochtones et tribaux et la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Il marque également son adhésion aux dispositions pertinentes de l'Agenda 21, de la convention sur la diversité biologique et d'autres instruments de protection de l'environnement.

Le Réseau Recherche Actions Concertées Pygmées (RACOPY) créé en 1996, est un réseau national Camerounais qui entretient les relations d'échange et de collaboration avec les organisations des peuples autochtones « pygmées ». Ce réseau fait des propositions concrètes

Mémoire rédigé et soutenu par NGAMFOUMOU ONDOUA Nadine en vue de l'obtention du Master II en Sciences de l'Education Option Curricula et Evaluation dans la Spécialité Ingénieur Psychotechnicien

sur la loi forestière en cours pour garantir les droits des peuples autochtones. Il discute sur les éléments de la loi qui peuvent être amendés. Les analyses portent généralement sur le droit à l'appropriation des terres, la participation, l'éducation, l'implication des populations autochtones et la gestion des ressources forestières. Ce réseau tient pour base de discussion la convention 169 dans son préambule (Articles 2 et 3).

Le MINSEC et le MINEDUB font fonctionner les ZEP à l'Est, à l'Extrême-Nord et au Sud du Cameroun.

Droit et protection des minorités

Les pygmées constituent un peuple minoritaire au Cameroun. Ceux-ci bénéficient d'une protection particulière aux niveaux international et national. C'est ainsi que des conventions, des principes directeurs, des directives opérationnelles relatifs aux droits de l'homme en général et aux peuples indigènes ou autochtones en particulier ont été adoptés, promulgués et ratifiés par le Cameroun. Pour ce travail, les instruments relatifs ci-après sont illustrés :

Convention n° 169 relative aux droits des peuples indigènes et tribaux dans les pays indépendants adoptée le 27 juin 1989

Principal instrument juridique du BIT en faveur des Pygmées, la Convention 169 relative aux Peuples Indigènes et Tribaux dans les pays indépendants est d'un éclairage certain pour toute intervention à mener dans leur milieu, à cause de certaines de ses dispositions qui recommandent ce qui suit :

Reconnaître et protéger les valeurs et les pratiques sociales, culturelles, religieuses et spirituelles de ces peuples ;

Adopter avec la participation et la coopération des peuples affectés des mesures tendant à aplanir les difficultés que ceux-ci éprouvent à faire face à de nouvelles conditions de vie et de travail ;

Consulter les peuples intéressés, par des procédures appropriées, et en particulier à travers leurs institutions représentatives, chaque fois que l'on envisage des mesures législatives ou administratives susceptibles de les toucher directement ;

Mettre en place les moyens par lesquels lesdits peuples peuvent participer librement ainsi qu'à tous les niveaux de prise de décision, à égalité au moins avec les autres membres de la société ;

Mettre en place les moyens permettant de développer pleinement les institutions et initiatives propres à ces peuples, et, s'il y a lieu, leur fournir les ressources nécessaires à cette fin ;

Les peuples intéressés doivent avoir le droit de décider de leurs propres priorités, en ce qui concerne le processus de développement... exercer autant que possible un contrôle sur leur développement économique, social et culturel propre. En outre, lesdits peuples doivent participer à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des plans et programmes de développement national et régional susceptibles de les toucher directement.

La Déclaration des Nations Unies sur les Droits de l'enfant adoptée en 1989 et ratifiée par le Cameroun en 1993

Cette convention est l'instrument par excellence qui évoque en premier l'ensemble des droits de l'enfant et en particulier les droits des enfants autochtones. Dans son article 30, elle stipule que « dans les Etats où il existe des minorités ethniques, religieuses ou linguistiques ou des personnes d'origine autochtone, un enfant autochtone ou appartenant à une de ces minorités ne peut être privé du droit d'avoir sa propre vie culturelle, de professer et de pratiquer sa propre religion ou d'employer sa propre langue en commun avec les autres membres de son groupe ». Elle évoque également l'importance de protéger et promouvoir la diversité culturelle en faisant référence aux enfants autochtones. C'est ainsi que l'article 17 sur le droit à l'information de cette convention se préoccupe de la diversité linguistique. Il y a reconnaissance du rôle des médias et elle exhorte les Etats parties de veiller à ce que l'enfant ait accès à une information et à des moyens matériels qui résultent des sources nationales et internationales diverses, et d'encourager les médias à tenir particulièrement compte des besoins linguistiques des enfants autochtones.

Politique Opérationnelle 4.10 sur les Populations Autochtones de Juillet 2005 :

Cette politique a pour objectif de faire en sorte que le processus de développement encourage le plein respect de la dignité des droits de l'homme et de la spécificité des peuples indigènes. Elle poursuit spécifiquement que ces peuples ne souffrent pas au cours du processus de développement, ou, quand cela n'est pas possible, que les impacts négatifs du projet soient minimisés, atténués ou indemnisés et qu'ils reçoivent les bénéfices sociaux et économiques qui soient appropriés sur le plan culturel, du genre, et intergénérationnel. Elle dispose que le projet affectant les Populations Autochtones doit « accorder une attention toute spéciale aux droits coutumiers dont jouissent les Populations Autochtones, à titre individuel ou collectif, sur les terres et les territoires qui sont la propriété traditionnelle du groupe ou dont l'utilisation ou

l'occupation par ledit groupe sont consacrées par la coutume et qui conditionnent l'accès du groupe à ses ressources naturelles indispensables au maintien de sa culture et à sa survie (...), aux valeurs culturelles et spirituelles que les Populations Autochtones attribuent auxdites terres et ressources (...), la reconnaissance juridique pleine et entière des systèmes fonciers coutumiers existants des Populations Autochtones (...) ».

Les Peuples Pygmées répondent aux exigences de cette politique. Au Cameroun, ils sont répartis en trois groupes distincts :

Les Baka, qui sont de loin le groupe le plus grand, avec une population estimée à près de 40 000 personnes disséminées sur un territoire de 75 000 km² de superficie allant de l'Est au Sud du pays. Dans la Région du Sud, on les retrouve particulièrement dans le Département du Dja-et-Lobo, dans les Arrondissements de DJOUM, MINTOM et OVENG. Dans la Région de l'Est, on les retrouve dans les Départements de la BOUMBA-ET-NGOKO, du Haut-Nyong et de la KADEY. Une partie des Baka vit dans la mouvance transfrontalière, dans la Tri-Nationale de la Sangha, plus précisément entre les Départements de la BOUMBA-ET-NGOKO, du Dja et Lobo et du Haut- Nyong. Ils ont leur propre langue, le Baka ;

Les Bakola/Bagyelis, dont la population est estimée à 3700 personnes et occupe 12 000 km² dans la partie méridionale de la région côtière. Ils sont voisins de diverses tribus Bantu, notamment les ELOG MPOO, BASSA, BULU, EWONDO, NGOUMBA, FANG et autres. Les Bakola ou Bagyéli parlent leur propre langue et toutes les langues de leurs voisins Bantu ;

Les Bedzan, qui seraient moins d'un millier, localisés dans la zone de transition entre la savane et la forêt, au centre du Cameroun (zone de NGAMBE-TIKAR, Région du Centre).

Déclaration des Nations Unies sur les Droits des Peuples Autochtones adoptée le 13 septembre 2007 : les Etats membres de l'ONU dans leurs travaux ont adopté la Déclaration sur les Droits des Peuples Autochtones Assemblée Générale. Ce texte de 46 articles établit les paramètres minimaux pour le respect des droits des peuples autochtones, incluant la libre détermination, l'autonomie, la propriété du sol, l'accès aux ressources naturelles sur les terres et territoires dont ils sont traditionnellement les détenteurs ou les occupants, et l'assurance de la reconnaissance des États ainsi que de la protection juridique à l'égard de ces terres et territoires. On peut lire quelques extraits de cette convention sur les droits accordés aux peuples autochtones : de ne faire l'objet, dans l'exercice de leurs droits, d'aucune forme de discrimination fondée, en particulier, sur leur origine ou leur identité autochtone ; d'être autonomes et de s'administrer eux-mêmes pour tout ce qui touche à leurs affaires intérieures et locales, ainsi que de disposer des moyens de financer leurs activités autonomes ; de maintenir

et renforcer leurs institutions politiques, juridiques, économiques, sociales et culturelles distinctes, tout en conservant le droit, si tel est leur choix, de participer pleinement à la vie politique, économique, sociale et culturelle de l'État ; d'observer et de revivifier leurs traditions culturelles et leurs coutumes. Ils ont notamment le droit de conserver, de protéger et de développer les manifestations passées, présentes et futures de leur culture, telles que les sites archéologiques et historiques, l'artisanat, les dessins modèles, les rites, les techniques, les arts visuels et du spectacle et la littérature ; de définir et d'élaborer des priorités et des stratégies en vue d'exercer leur droit au développement. En particulier, ils ont le droit d'être activement associés à l'élaboration et à la définition des programmes de santé, de logement et d'autres programmes économiques et sociaux les concernant, et, autant que possible, de les administrer par l'intermédiaire de leurs propres institutions ; de bénéficier, lorsqu'ils sont privés de leurs moyens de subsistance et de développement, d'une indemnisation juste et équitable.

Désormais, les peuples autochtones pourront donner leur accord pour l'exploitation des ressources naturelles. Ceux-ci devront être informés sur l'exploitation ou l'occupation de leur territoire. Aussi, ces Etats membres ont réaffirmé le « droit pour les peuples autochtones de ne pas subir d'assimilation forcée ou de destruction de leur culture », tout en incitant les Etats à mettre en place des mécanismes de prévention et de réparation efficaces visant, selon la déclaration, « tout acte ayant pour but ou pour effet de priver les autochtones de leur intégrité en tant que peuples distincts, ou de leurs valeurs culturelles ou leur identité ethnique ».

La loi fondamentale camerounaise adoptée par la loi n°96/06 du 18 janvier 1996 :

Elle est jusqu'à ce jour une référence juridique nationale faisant allusion aux minorités et aux peuples autochtones. Elle dispose dans son préambule que : « *tous les hommes sont égaux en droits et en devoirs ; l'Etat assure la protection des minorités et préserve les droits des populations autochtones conformément à la loi* ». Elle reconnaît en outre l'égalité de tous les camerounais en droits et en devoirs. C'est pourquoi elle stipule que « l'Etat assure à tous les citoyens les conditions nécessaires à leur développement. Dans son article 2, elle « reconnaît et protège les valeurs traditionnelles conformes aux principes démocratiques, aux droits de l'homme et à la loi ».

Le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) adopté depuis 2010 par le Gouvernement camerounais dans la mise en œuvre de la Vision de Développement dont l'objectif est de faire du Cameroun un pays émergent à l'horizon 2035. Ce document a été présenté comme le vecteur de la recherche de la croissance et de la redistribution de fruits jusqu'aux couches les plus vulnérables de la population. En ce qui concerne les populations autochtones, le DSCE relève en substance que :

Mémoire rédigé et soutenu par NGAMFOUMOU ONDOUA Nadine en vue de l'obtention du Master II en Sciences de l'Education Option Curricula et Evaluation dans la Spécialité Ingénieur Psychotechnicien

« Pour éviter la marginalisation des peuples dits indigènes et tribaux (PIT), le Gouvernement s'engage à promouvoir davantage de structures scolaires et sanitaires dans les zones où vivent ces groupes et à faciliter leur insertion dans la société, notamment à travers des programmes spécifiques de formation et d'encadrement, tout en tenant compte de leur environnement. Des mesures seront également prises pour leur faciliter l'accès à la terre pour leurs activités agricoles, d'élevage et de pêche ».

En exécution de politique et justice sociale et de lutte contre l'exclusion sociale, le Gouvernement camerounais a mis en place un dispositif institutionnel et opérationnel de protection des populations socialement vulnérable dont la charge revient au **MINAS** aux termes du **Décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011** portant organisation du Gouvernement, en liaison avec les administrations concernées. La protection des populations marginales et par ricochet autochtones relève donc de la compétence du **MINAS**, qui s'occupe de la prévention et du traitement des cas sociaux. C'est dans ces cas sociaux que ce ministère range les Pygmées, catégorisés au plan international dans le groupe des populations autochtones et au **MINAS** comme des populations marginalisées (Décret susmentionné).

Education Pour Tous

L'EPT est une idée de la première Conférence Mondiale sur l'éducation tenue à Jomtien en Thaïlande du 05 au 09 mars 1990, traduisant l'engagement de la communauté internationale et des Etats nationaux de permettre à tous d'accéder au droit fondamental de l'éducation. C'est dans ce sillage que la Déclaration de Jomtien citée par UNESCO (2006 ;10), stipule que l'EPT signifie « Garantir que tous les enfants aient accès à une éducation de base de bonne qualité, ce qui suppose la création d'un environnement dans lequel les enfants soient à la fois capables et rendus capables d'apprendre ». Par définition, l'EPT ne peut donc pas être atteinte si un groupe ou des groupes d'enfants sont exclus de l'éducation UNESCO (2006 ; 29).

La conférence mondiale sur l'éducation a été organisée à Jomtien (Thaïlande) en mars 1990 par les chefs de secrétariats de la BM et de l'UNESCO. Le cadre d'action de cette conférence a lancé le concept de l'Education Pour Tous (EPT) et avait pour objectif principal de répondre aux besoins éducatifs primordiaux. Les orientations de ce grand mouvement étaient : d'universaliser l'accès et la promotion de l'équité, de se centraliser sur la réussite de l'apprentissage, d'élargir les moyens et l'horizon de l'éducation de base, de renforcer l'environnement de l'apprentissage et de renforcer des partenariats.

Le Forum Mondial sur l'Éducation tenu à Dakar au Sénégal du 26 au 28 avril 2000 regroupait les délégués de 181 pays sous la tutelle de l'UNESCO. Ceux-ci ont adopté un cadre d'action qui engage leurs gouvernements à apporter une éducation de base de qualité pour tous. Cette rencontre a été l'occasion de faire le bilan de l'état de l'éducation de base. A cet effet, les progrès réalisés sont loin des objectifs fixés à Jomtien dans chaque pays. Il a donc été question au cours de cette rencontre de renouveler les engagements pris à Jomtien pour la première fois en engageant tous les partenaires au développement ainsi qu'il suit : « Aucun pays présentant un plan crédible en faveur de l'éducation de base ne verrait ses efforts contrariés par manque de ressources ».

Après examen de ce bilan favorisant une éducation de bonne qualité pour tous à réaliser en 2015, les objectifs de l'EPT fixés, sont contenus dans le cadre d'action de Dakar (2000) comme suit :

Développer et améliorer sous tous leurs aspects la protection et l'éducation de la petite enfance, et notamment des enfants les plus vulnérables et défavorables ;

Faire en sorte que d'ici 2015 tous les enfants, notamment les filles, les enfants en difficulté et ceux appartenant à des minorités ethniques, aient la possibilité d'accéder à un enseignement primaire obligatoire et gratuit de qualité et de le suivre jusqu'à son terme ;

Répondre aux besoins éducatifs de tous les jeunes et de tous les adultes en assurant un accès équitable à des programmes adéquats ayant pour objet l'acquisition de connaissances ainsi que de compétences nécessaires dans la vie courante ;

Améliorer de 50% les niveaux d'alphabétisation des adultes, et notamment des femmes, d'ici à 2015, et assurer à tous les adultes un accès équitable aux programmes d'éducation de base et d'éducation permanente ;

Éliminer les disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire d'ici 2015 et instaurer l'égalité dans ce domaine en 2015 en veillant notamment à assurer aux filles un accès équitable et sans restriction à une éducation de base de qualité avec les mêmes chances de réussite ;

Améliorer sous tous ses aspects la qualité de l'éducation dans un souci d'excellence de façon à obtenir pour tous des résultats d'apprentissage reconnus et quantifiables, notamment en ce qui concerne la lecture, l'écriture et le calcul et les compétences indispensables dans la vie courante.

En **septembre 2000** à New York, les **Objectifs de Développement du Millénaire** (ODM), concernant tous les aspects de la vie économique et sociale, ont été définis pour s'attaquer à la grande pauvreté présente dans bien des régions du monde. C'est ainsi que deux de ces huit objectifs rejoignent les six objectifs de l'EPT sus- évoqués. Ces deux objectifs renvoient à la scolarisation primaire universelle (SPU) d'ici 2015 et à la suppression des inégalités selon le genre d'ici 2005.

Justification du choix du sujet

Le choix du thème de cette étude a été motivé par plusieurs raisons. La première porte sur notre propre regard sur la situation des pygmées en tant que jeune chercheur Camerounais et de surcroît Bantou. Il fallait dans un premier temps rompre avec des considérations issues d'une certaine histoire enseignée depuis longtemps dans les programmes éducatifs Camerounais qui visaient à considérer et à traiter les pygmées comme des hommes à part, aux modes de vie archaïques. Aussi, il faut déconstruire l'imaginaire autour des pygmées selon QUATREFAGES (1884) en tant qu'hommes préhistoriques vivant uniquement de la chasse et de la cueillette et ne pouvant pas s'accommoder à d'autres moyens d'acquisition des biens et services. Egalement, nous nous sommes inscrits à contre-courant de nombreuses études comme celles de TRILLES (1932) et de rapports des agences touristiques qui se sont attardées à décrire les pygmées en les confinant dans un milieu naturel forestier et présentant leur mode de vie comme « authentique » par rapport aux autres groupes ethniques du Cameroun.

C'est fort de tout cela que la présente recherche se situe dans un contexte contemporain dans lequel les pygmées s'autodéterminent au même titre que les autres citoyens Camerounais, dans une société en perpétuelle mouvance où les schèmes de vie contraignent les individus à repenser leur survie. C'est une épreuve transcendante qui résulte d'un rapport au présent, un mode inédit de régulation urgente, et une fragilisation des identités collectives des communautés pygmées à l'étude.

C'est aussi la mise en épreuve de l'anthropologie face à l'idée de modernité et ses corollaires comme les progrès sociaux de l'homme moderne évoqués chez LEVI-STRAUSS (1986). Enfin, il s'agit de l'apport de l'anthropologie pour comprendre la manière dont les sociétés autrefois qualifiées de « primitives » définissent leur adaptation à la modernité. Il paraît urgent d'instaurer un débat de fond, en convoquant toutes les disciplines, sur les crises et ruptures identitaires, sur les mutations socio environnementales qui s'opèrent inéluctablement

sous nos yeux. Un tel débat permettra de repenser d'une part la place de l'individu à la fois comme soubassement et propulseur de dynamiques sociales. Et d'autre part, de mieux comprendre celui-ci dans ses relations avec son environnement dont il est l'épicentre et sans lesquelles aucune société viable ne saurait advenir, encore moins devenir.

L'introduction de l'argent dans le monde des pygmées est un indicateur de changement socioculturel. L'argent a permis aux pygmées d'intégrer l'économie monétaire contraire à la leur, basée sur le système troc des produits forestiers. Les pygmées ont ainsi intégré les valeurs marchandes, en consommant les produits européens comme le savon, les boîtes de conserve, etc...

En outre, Dans des nouveaux villages, l'habitat désormais sédentaire, doit être plus soigné et les huttes sont remplacées par des cases en terre battue. Leur installation dans les villages n'est plus rare.

Au niveau de l'éducation, la sédentarisation a remplacé plus ou moins l'éducation basée sur une socialisation familiale par l'éducation scolaire. Les enfants Baka ont appris progressivement à fréquenter des écoles primaires publiques et privées la plupart construites par les missionnaires catholiques. Cette scolarisation a favorisé l'accès aux emplois dans les chantiers forestiers et des postes d'intermédiaires (Kokoma) entre les acteurs de développement et la société traditionnelle. Autant de changements sociaux qui marquent la communauté pygmées et dont il convient d'examiner l'adaptabilité.

Ainsi le travail sur « La qualité des enseignements et l'insertion socioprofessionnelle des enfants pygmées » a pour but d'étudier, d'approfondir, d'affiner et de compléter de nombreuses études préexistantes d'autres travaux sur la combinaison entre tradition et modernité, partir de l'état de nature à état de culture, sortir de la pauvreté à travers l'obtention d'emplois décents.

L'intégration du Développement personnel dans les enseignements/apprentissages aux Niveaux 2 et 3 de l'Enseignement Primaire Francophone Camerounais depuis 2018 a également été une motivation. Il s'agit du Développement Personnel comme discipline d'enseignement. Les pygmées refusent d'être dénaturés. Sur la base de cette discipline dans laquelle on retrouve des savoirs, savoir-faire et savoir-être portant sur les activités artisanales et constructions artistiques, agropastorales et piscicoles, domestiques et familiales, les pygmées ne se sentiront pas trop en marge de leurs activités habituelles et la modernisation de ces domaines et la création d'emplois leur favoriseraient une insertion socioprofessionnelle.

FORMULATION ET POSITION DU PROBLÈME DE L'ETUDE

Formuler et poser un problème de recherche c'est énoncé ce problème de manière à ce qu'il soit bien compris. Selon Gauthier (1986, 52), un problème de recherche est : « un écart ou un manque à combler dans le domaine de nos connaissances entre ce que nous savons et ce que nous devrions ou désirons savoir sur le réel. Il s'exprime par un sentiment d'ignorance et par le désir de connaître, par la volonté d'en savoir plus en ce qui concerne le réel observable, par un questionnement ». Dans cette conception, nous allons présenter d'une part la situation satisfaisante et d'autre part celle insatisfaisante, intrigante et réelle qui a suscité notre attention.

L'UNESCO attribue depuis un certain temps une importance croissante à l'EFTP ou l'Education Pour le monde du Travail. Deux grandes conférences ont témoigné en 1987 et en 1999 de l'extension de l'EFTP, une mission formalisée en 2000 par la nouvelle définition qu'en a donnée l'UNESCO, reconnaissant qu'elle est mieux à même de mettre en évidence le rôle de la technologie dans la société et en particulier les aspects professionnels de ce rôle. Cette nouvelle perspective souligne l'importance de l'EFTP non formel (ou hors milieu éducatif) pour les jeunes des pays en développement, et notamment la nécessité pour l'EFTP de rechercher activement à faire participer les exclus : jeune filles et femmes, groupes ethniques et traditionnels, réfugiés, handicapés et anciens combattants dans les situations post-confliktuelles. Les enfants et les adultes sont plus nombreux à recevoir et à suivre jusqu'à son terme un enseignement élémentaire, et il est essentiel de leur transmettre des compétences les préparant à la vie professionnelle pour qu'ils soient à même de travailler dans la dignité, de subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille et d'être des membres respectés et efficaces de leur communauté. L'EFTP contribue notamment aux objectifs 3 et 6 de l'EPT qui concernent les compétences nécessaires dans la vie courante à savoir : répondre aux besoins éducatifs de tous les jeunes et de tous les jeunes et de tous les adultes en assurant un accès équitable à des programmes adéquats ayant pour objectifs l'acquisition des connaissances ainsi que des compétences nécessaires dans la vie courante (objectif 3) et améliorer sous tous ses aspects la qualité de l'éducation dans un souci d'excellence de façon à obtenir pour tous des résultats d'apprentissage reconnus et quantifiables, notamment en ce qui concerne la lecture, l'écriture et le calcul et les compétences indispensables dans la vie courante (objectif 6).

Au titre du suivi de Dakar, le Centre international UNESCO-UNEVOC est dans une position privilégiée pour prodiguer une assistance technique par l'organisation des ateliers de formation aux niveaux national, sous-régional et régional, élaborer des modules de formation portant sur certains aspects essentiels de l'éducation pour le travail, former des enseignants

d'EFTP, diffuser les bonnes pratiques novatrices en matière d'éducation pour le travail et l'EFTP, et renforcer le réseau de centres UNEVOC dans le monde entier. Dakar a reconnu tout spécialement la nécessité pour l'EPT d'intégrer dans l'enseignement au niveau primaire de la lecture/écriture et du calcul pour l'acquisition des compétences nécessaires pour la vie courante en complément d'une éducation de qualité.

En examinant le fichier de l'ONGD ERCA Y LEYOS à BENGGBIS, nous avons pu obtenir des informations sur la progression scolaire et pour un avenir professionnel des enfants Pygmées. Depuis l'installation de ces volontaires Espagnols à BENGGBIS en 2008, ils encadrent chaque année 150 enfants Pygmées et les enfants non Pygmées orphelins mais, les Pygmées étant privilégiés. Il ressort de ces années de travail que 95 garçons ont obtenu le CEP, soit 76 pygmées et 17 non Pygmées. 60 filles ont eu le CEP donc 45 Pygmées et 15 non Pygmées. Deux garçons ont eu CAP, 1 pygmée et 1 non pygmée. Une fille Pygmée a eu le CAP. 6 filles ont eu le BEPC soit 5 pygmées et 1 non pygmée. 7 garçons ont eu le BEPC soit 2 pygmées et 5 non pygmées. 4 garçons ont eu le BAC, soit 2 pygmées et 2 non pygmées. 3 filles ont obtenu le BAC, soit 1 pygmée et 2 non pygmées. La fille pygmée APON Sarah était première au concours de Philosophie à ABOUT. Ces données statistiques montrent à suffisance que les enfants pygmées aujourd'hui bénéficient d'une éducation au même titre que les enfants non pygmées. Mais, malgré ces efforts, de tous ces enfants, 1 garçon pygmée a obtenu le concours direct de l'Ecole des Eaux et Forêts de MBALMAYO et 1 fille travaille dans les services du MINAS à MBOUDA. Par contre, des enfants non pygmées encadrés, 21 ont pu obtenir un emploi : 1 garçon est sorti de l'ENIET d'EBOLOWA, 9 ont été recrutés par l'ONGD ZERCA Y LEYOS à BENGGBIS et à DJOUM, 2 ont été envoyés travailler en Espagne pour la même ONGD, 5 travaillent à la Mairie de BENGGBIS, 1 dans le corps des personnels du Ministère de la santé, 1 militaires du Bataillon d'intervention rapide, 2 dans le corps de la police. Aussi, au CEFER de BENGGBIS où les enfants pygmées et les enfants non pygmées suivent des formations en agriculture, pêche et élevage depuis 2016, 78 enfants ont été inscrits soit 70 non pygmées et 8 pygmées avec 7 désertions. Ce Centre a financé 59 projets des enfants non pygmées et un projet d'un enfants pygmée est en cours. Ce sont ces écarts considérables constatés qui constituent le problème de recherche, il s'agit des difficultés que font face les enfants pygmées à s'insérer dans le monde professionnel, à trouver un emploi décent, à acquérir un financement de projet ou à s'auto-employer.

PROBLEMATIQUE SPECIFIQUE DE L'ETUDE

La problématique spécifique d'une recherche est l'examen diagnostique du problème principal à la lumière de la littérature existante. Elle est un aspect palpable, réel et précis du problème principal de recherche. Dans le cas d'espèce, il s'agit de rechercher les causes des difficultés que rencontrent les enfants pygmées à se former et à trouver un emploi ou de s'auto-employer.

Dans son article 23 du droit au travail et à la rémunération décente, la DUDH (1948, 8) stipule que « Toute personne a droit au travail, au choix de son travail, à des conditions équitables et satisfaisantes de travail et à la protection contre le chômage... ». Ce droit est protégé au niveau international depuis très longtemps par l'OIT créée en 1919 dans le cadre du traité de Versailles. En 1945, cet organisme est devenu la première institution spécialisée du système des Nations Unies disposant de trois organes, à savoir : la conférence internationale du travail, le conseil d'administration et le BIT. L'OIT est régi par des conventions et elle compte des normes relatives aux peuples autochtones quoique ne portant pas spécifiquement sur les minorités mais, plusieurs parmi celles-ci sont applicables dans un contexte de non-discrimination et d'égalité de protection pour tout convenant à la protection des minorités. Pour cela, nous allons présenter quelques conventions :

La convention n°111 concernant la discrimination dans l'emploi et la profession adoptée en 1958 et ratifiée par le Cameroun le 13 mai 1988 fournit un cadre important pour promouvoir le droit des hommes et des femmes autochtones à l'égalité et au travail décent dans l'esprit de la convention n°169 de l'OIT et de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Elle s'entend de deux façons : premièrement comme « toute distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la religion, l'opinion politique, l'ascendance nationale ou l'origine sociale, qui a pour effet de détruire ou d'altérer l'égalité de chances ou de traitement en matière d'emploi ou de profession » ; et deuxièmement, elle désigne « toute autre distinction, exclusion ou préférence ayant pour effet de détruire ou d'altérer l'égalité de chance ou de traitement en matière d'emploi ou de profession, qui pourra être spécifiée par le membre intéressé après consultation des organisations représentatives d'employeurs et de travailleurs, s'il en existe, et d'autres organismes appropriés ». Dans son article 5, ladite convention précise les bornes de la discrimination : selon l'alinéa 1 de cet article, elle illustre que « les mesures spéciales de protection ou d'assistance prévues dans d'autres conventions ou recommandations adoptées par la conférence internationale du travail ne sont pas considérées comme des discriminations ». En sus, stipule à l'alinéa 2 que « tout membre

peut, après consultation, là où elles existent, des organisations représentatives d'employeurs et de travailleurs, définir comme non discriminatoires toutes autres mesures spéciales destinées à tenir compte des besoins particuliers de personnes à l'égard desquelles une protection ou une assistance spéciale est, d'une façon générale reconnue nécessaire pour des raisons telles que le sexe, l'âge, l'invalidité, les charges de famille ou le niveau social ou culturel ». Cette convention vise donc à protéger toute personne de la discrimination en matière d'emploi et de profession. Elle protège les personnes qui ont déjà trouvées un emploi ou exercent une profession, ainsi que celles qui s'appêtent à travailler ou qui cherchent un travail. Elle définit les termes « profession » et « emploi » comme recouvrant l'accès à la formation professionnelle, à l'emploi et aux différentes professions ainsi que les conditions d'emploi.

La convention n°138 sur l'âge minimum d'admission à l'emploi adoptée en 1973 fixe un certain nombre d'âges minimum distinct selon la nature de l'emploi ou du travail. Son premier principe est que l'âge minimum ne devrait pas être inférieur à l'âge auquel cesse la scolarité obligatoire, ni en tout cas à 15ans. Ratifiée par le Cameroun en 2001, elle fait obligation aux Etats qui la ratifient de s'engager à poursuivre une politique nationale visant à assurer l'abolition effective du travail des enfants et à élever progressivement l'âge minimum d'accès à l'emploi ou au travail à un niveau permettant aux adolescents d'atteindre le plus complet développement physique et mental. L'une des principales mesures à prendre, est d'interdire l'emploi ou le travail des enfants n'ayant pas atteint l'âge dûment fixé. Les pays dont l'économie et les institutions scolaires ne sont pas suffisamment développées peuvent le fixer initialement à 14 ans. Le deuxième principe de cette convention est qu'un âge minimum plus élevé devrait être fixé pour tout travail dangereux. Cet âge est de 18 ans. C'est ainsi que la Loi n°092-007 du 14 août 1999 portant code du travail au Cameroun délibérée et adoptée par l'Assemblée Générale et promulguée par le Président de la République dans son chapitre III du travail des femmes, des jeunes gens et des enfants stipule dans son article 86 alinéa 1 que « les enfants ne peuvent être employés dans aucune entreprise, même comme apprenti, avant l'âge de 14 ans, sauf dérogation accordée par arrêté du ministre en charge du travail, compte tenu des circonstances locales et des tâches qui peuvent leur être demandées ».

La déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux de 1998 montre que tous les membres de cette organisation ont l'obligation de respecter, promouvoir et réaliser les principes et droits fondamentaux du travail « normes fondamentales du travail ». Il s'agit notamment du principe de la non-discrimination en matière d'emploi et de profession, de la liberté d'association et du droit de négociation collective et de l'élimination de toute forme de

travail forcé ou obligatoire, ainsi que du travail des enfants. La mise en œuvre de l'égalité de traitement pour la minorité est surveillée au titre de cette déclaration.

La convention N°182 sur les pires formes de travail des enfants adoptée en 1999 s'applique à toutes les personnes de moins de 18 ans et exige que soient prises « des mesures immédiates et efficaces pour assurer l'interdiction et l'élimination des pires formes de travail des enfants et ce, de toute urgence ». Cette convention protège les enfants appartenant à des minorités. C'est ainsi que dans un commentaire formulé en 2006 relatif à la Thaïlande, la commission d'experts a abordé le problème des enfants de minorités ethniques victimes de traite aux fins d'exploitation par le travail ou d'exploitation sexuelle. Les pires formes de travail des enfants sont spécifiées dans cette convention, parmi lesquelles le travail forcé ou obligatoire, les travaux qui sont susceptibles de nuire à la santé, à la sécurité ou à la moralité de l'enfant. La convention demande pour cela aux Etats membres qui la ratifieront d'élaborer et mettre en œuvre des programmes d'action en vue d'éliminer en priorité les pires formes de travail des enfants et d'établir ou désigner des mécanismes appropriés pour surveiller l'application des dispositions de ladite convention, après consultation des organisations d'employeurs et des travailleurs. Elle indique également que les Etats membres devront : prévoir l'aide directe nécessaire et appropriée pour soustraire les enfants aux pires formes de travail et assurer leurs réadaptations, assurer l'accès à l'éducation de base gratuite et à la formation professionnelle pour tous les enfants qui auront été soustraits aux pires formes de travail, identifier les enfants particulièrement exposés à des risques, tenir compte de la situation particulière des filles.

La convention N°189 sur les travailleuses et travailleurs domestiques de 2011 influe directement sur les membres des minorités car, les travailleurs domestiques faisant fréquemment l'objet d'exploitation et de déni des droits de l'homme, appartiennent souvent aux minorités. Il est vrai que cette convention ne mentionne pas explicitement les personnes appartenant aux minorités, mais elle énonce des normes relatives au traitement des travailleurs domestiques. Complétée par la recommandation N°201 sur les travailleuses et travailleurs, elle vise à protéger les travailleurs domestiques ainsi qu'à améliorer leurs conditions de vie et de travail.

Le bureau international du travail suggère d'envisager la formation des peuples autochtones du Cameroun dans les métiers de la communication et de l'information. Pour l'OIT, il apparaît important de créer des opportunités de renforcement de capacités, à l'intention des leaders autochtones camerounais intéressés par les nouvelles technologies et les métiers de l'information et de la communication. Cette perspective permettra de développer de nouvelles

Mémoire rédigé et soutenu par NGAMFOUMOU ONDOUA Nadine en vue de l'obtention du Master II en Sciences de l'Education Option Curricula et Evaluation dans la Spécialité Ingénieur Psychotechnicien

compétences au service de la cause autochtone. Elle ore ainsi la possibilité pour les jeunes autochtones de s'intéresser aux métiers des médias et de soutenir des activités dans ce domaine de par leurs connaissances du milieu autochtone.

Toutes ces lois montrent à suffisance les Droits qu'ont les enfants pygmées à trouver un emploi. Mais le problème auquel ils font face serait dû au taux de chômage élevé que connaît l'Afrique en général et le Cameroun en particulier.

Selon le BIT cité par le journal Ecofin Hebdo N° 130 (2018), le chômage est la situation de « toute personne âgée de plus de 15 ans, sans travail, immédiatement disponible pour occuper un emploi, qui recherche activement du travail », c'est-à-dire qui a effectué au moins un acte positif de recherche. Aussi, en Afrique, le chômage touche principalement les jeunes qui représentent déjà plus de 60% de la population. Il ressort de la Conférence internationale de clôture du projet d'amélioration des politiques d'emploi jeunes en Afrique tenue à Yaoundé du 20 au 24 juillet 2019 qu'au Cameroun 70% de jeunes sont en situation de sous-emploi. Le coordonnateur de ce projet, le Pr Benjamin FOMBA YEMGA déclare que les 2/3 de la population dont l'âge est en dessous de 35 ans sont intéressés par les questions d'emplois.

Aussi le problème serait-il ailleurs, par exemple centré sur le Pygmée ? Selon Bahuchet S. et Robillard M. (2012), d'un point de vue anthropologique, le terme « Pygmées » signifie les populations, souvent chasseuses et vivant dans les forêts équatoriales africaines, caractérisées par leur petite taille estimée entre 1,20m pour les plus petits et 1,50m pour les plus grands. Bissengué (2004) affirme que les Pygmées sont un peuple habitant la forêt équatoriale. Cette taille des pygmées considérée comme un handicap pour certains s'expliquerait selon Jeune Afrique (2008) par une adaptation au milieu forestier, ou simplement à la dérive génétique consécutive à l'isolement de ces populations. Certains acteurs appartenant ou non à ce groupe ethnique jugent le mot pygmée comme péjoratif voir insultant et préfèrent utiliser les appellations comme populations autochtone ou peuples de la forêt, ou utilisent directement les noms des ethnies concernées.

Les Pygmées sont un peuple que l'on ne retrouve qu'en Afrique centrale et orientale où ils sont disséminés à l'intérieur de neuf pays dont le Cameroun. Bien qu'aucunes données exactes ne soient disponibles, Tchamba (2009) et Bigombé (2011) déclarent que les populations pygmées du Cameroun représenteraient environ 0,4% de l'ensemble de la population du Cameroun ; soit environ 50 000 personnes dont plus de la moitié serait Baka avec près de 40 000 personnes occupant environ 75 000 km² dans le sud-est du pays, suivi des BAKOLA qui rassembleraient environ 3 700 personnes sur à peu près 12.000 km² et des BEDZANG avec

moins d'un millier de personnes au nord-ouest du MBAM dans la localité de NGAMBE-TIKAR. Ce nombre de la population pygmée trop inférieur au reste de la population camerounaise fait d'elle une minorité. Ce terme qui a des connotations peu favorables pour les pygmées fait d'eux pour leurs voisins des sous hommes. Selon Bahuchet S. & Robillard M. (2012), le terme Pygmée est fréquemment considéré comme péjoratif par les organisateurs de défense des droits de l'Homme et les Gouvernements d'Afrique Centrale. Les pygmées font face à de nombreuses difficultés dans la société à laquelle ils appartiennent. Ils connaissent la discrimination, la stigmatisation et la marginalisation, dans la mesure où leur niveau de participation au processus de prise de décision tant au niveau communautaire que national reste encore faible ; leurs villages et leurs institutions sociales traditionnelles, surtout en ce qui concerne les Baka, les Bagyéli et les Bedzang, ne bénéficient d'aucune reconnaissance officielle.

Sur le plan de l'habitat, l'habituel classique Pygmée, fait de huttes en branchages, les « *Mengouloum* » est en voie de disparition. Les Pygmées le gardent plus pour leur séjour en forêt. En termes d'infrastructures, il s'agit d'un habitat en pleine mutation, se présentant sous forme de petites cases rectangulaires en terre battue et recouvertes de nattes de raphia, semblable aux cases traditionnelles Bantous. L'évolution est si notable que les Pygmées qui continuent à vivre dans des huttes ont un profond besoin d'amélioration de cet habitat plutôt très précaire. Malgré cette évolution, qu'il soit traditionnel ou amélioré, l'habitat Pygmées se caractérise par une grande promiscuité, car il est de coutume que tous les membres de la famille, adultes et enfants, vivent dans la même pièce.

Sur le plan social, les structures traditionnelles pygmées sont basées sur un système de parenté qui s'appuie sur la famille, le lignage, le clan, et le sous clan. Le clan est composé d'individus se réclamant d'un même ancêtre, réel ou fictif. Mais il arrive souvent qu'en raison de la grande mobilité des Pygmées, un étranger s'établisse par pure convenance dans un clan où chacun se réclame d'un ancêtre commun. Pour Mayer (2002), C'est une société patrilinéaire et pour Boursier (1996) elle repose sur la loi d'exogamie. Au sein de celle-ci, le partage est considéré comme principe moral dans la lutte contre les inégalités sociales. La vision du monde chez les pygmées tourne surtout autour de la relation avec les esprits, les croyances, les mythes. Selon Bissengué (2004), le religieux intervient ainsi dans tous les aspects de la vie quotidienne. Dans ce milieu rien n'est le fruit du hasard. Pour assurer la stabilité sociale du groupe, il est nécessaire de préserver le patrimoine culturel, le développement de la société et de l'individu. Pour cela, ce dernier doit être éduqué. Il doit acquérir des valeurs, des principes, des habitudes

sociales, et connaître le monde et les choses qui l'entourent. Cela n'est possible que par le biais de l'éducation.

Chez les Pygmées, l'enfant est considéré comme un être fragile et imparfait. En tant que tel, il a besoin d'être éduqué afin de devenir un être autonome, capable de subvenir aux besoins de sa famille. Il devient ainsi un être intégré dans sa société et contribue à maintenir l'équilibre de celle-ci. Koulaninga (2009) montre que l'éducation chez ces peuples revêt deux formes : l'éducation générale et l'éducation spécialisée. La première s'adresse à tout le monde. Elle consiste à inculquer à l'enfant les normes de comportements appropriés, les compétences nécessaires à son indépendance « économique ». Elle se fait sur la base de l'observation et de l'imitation. Les méthodes telles que la bénédiction, la malédiction, les chants, les danses, les contes, les mythes et les jeux participent à l'apprentissage de l'enfant. Cette forme d'éducation englobe tous les aspects de la vie courante. La seconde éducation est qualifiée d'éducation spécialisée dans la mesure où elle n'est pas obligatoire et qu'elle s'adresse à ceux qui désirent approfondir leurs connaissances en matière de chasse, de danse, de chant et de la pharmacopée. Elle s'appuie sur le principe de l'obéissance aux « maîtres » et sur celui du silence. De façon générale, l'éducation chez les pygmées vise l'obéissance envers ses géniteurs, la connaissance et le respect des parents paternels et maternels, la connaissance des attributs de son corps et les relations avec la société. Cette conception de l'éducation contribue à renforcer leur identité, à assurer la cohésion sociale entre les membres et à former un pygmée enraciné dans sa culture. L'éducation permet non seulement la transmission de l'héritage culturel des pygmées mais, vise aussi à faire naître au niveau de chaque individu une flamme intérieure lui donnant un attachement profond à ses racines, à son milieu d'appartenance afin de préserver à travers le temps la culture Baka. Selon Knight (2006), depuis de nombreuses années, on assiste à l'exploitation de la forêt Camerounaise qui menace les Pygmées. Messe (2008) continue en disant qu'ils doivent souvent quitter leur habitation naturelle et cohabiter avec un autre peuple : le peuple bantou. Il s'agit du processus de sédentarisation, défini comme étant le processus permettant à un peuple d'avoir un lieu de référence fixe. Dans ce processus de sédentarisation, l'éducation scolaire se présente comme un outil d'intégration.

Pour Manga Ndjie, Bindzi & Mballa (2009), il y'a à peu près deux décennies, l'école était considérée comme un mythe pour les parents pygmées. Certains envoyaient leurs enfants à l'école par curiosité et d'autres étaient contraints par l'administration. Aujourd'hui, les enfants pygmées sont scolarisés. L'école est devenue une réalité pour les parents pygmées. Mais cette réalité est parsemée de difficultés. Malgré le consensus sur l'importance de

scolariser tous les enfants et les moyens mis en place pour y parvenir, on observe que les enfants pygmées éprouvent des difficultés à aller à l'école.

Pour les auteurs comme Paulin, Duke, Dondia & Kouarata (2009), les causes de la sous-scolarisation des enfants pygmées d'Afrique centrale résident, entre autres, dans l'absence d'éléments communs entre ce qui est appris à l'école et la vie du jeune pygmée, dans l'éloignement des campements pygmées, dans le manque de moyens financiers, dans les discriminations de la part des camarades et dans les mauvais traitements infligés par les enseignants. Les élèves pygmées n'ont pas les mêmes préoccupations que leurs camarades bantous. Il y a de grandes différences entre ces deux groupes concernant leur vision du monde. L'un vise l'épanouissement au sein du groupe (bantou) et l'autre (pygmées) l'épanouissement personnel. Autant de raisons qui amènent les élèves pygmées à ne pas trouver un réel intérêt dans ce qui est enseigné à l'école. Pour Musilikare (2000), il faut souligner que les élèves pygmées sont victimes de discrimination, de préjugés et de stéréotypes de la part des élèves bantous et des enseignants. Les élèves bantous ne cessent de se moquer de leurs camarades pygmées. Des moqueries qui les poussent à ne pas persévérer à l'école. Les enseignants ont des attentes faibles à l'égard de cette clientèle. Ils leur accordent moins d'attention en classe et ont tendance à les isoler.

Ce qui anime aujourd'hui une vive polémique qui divise acteurs et partenaires de l'éducation sur l'efficacité et l'efficience de l'évaluation selon l'APC. Les positions sont tranchées rendant ainsi la discussion embarrassante. C'est cet embarras qui suscite des interrogations qui sont autant des questions de recherche.

Ainsi le diagnostic révèle une multitude des causes pertinentes les unes que les autres qui conduit aujourd'hui à une ardente polémique au sujet de la qualité de l'éducation et l'insertion socioprofessionnelle des enfants pygmées qui demeure toujours au cœur des préoccupations de plusieurs pays qui mènent une lutte contre le chômage des jeunes.

Cette analyse de la situation présente suscite des réflexions et nous conduit par conséquent aux questions de notre recherche.

QUESTIONS DE RECHERCHE

Fortin et Gagnon (2016, 120), déclarent que « *La question de recherche guide la formulation du problème sur laquelle repose la suite du processus de recherche ... La question de recherche a pour rôle de préciser les concepts clés et la population cible, ainsi que de suggérer une investigation empirique* ». Elle est un énoncé interrogatif qui formule et explicite le problème identifié. Dans notre recherche, on a une question principale et des questions secondaires ou spécifiques.

Question principale de recherche

La question de recherche est celle que pose le chercheur et dont la réponse oriente vers la solution du problème. En nous basant sur la littérature spécifique au sujet de notre recherche, notre question principale a été formulée de la manière suivante : La qualité des enseignements favorise-t-elle l'insertion socioprofessionnelle des enfants pygmées ? Cette question de recherche prédit et contrôle une relation entre deux variables de l'étude : la qualité des enseignements comme variable indépendante et l'insertion socioprofessionnelle comme variable dépendante.

Questions spécifiques de recherche

Selon Hasnaoui R. (2017), « les questions spécifiques nous aident à répondre à la question centrale. » Elles résultent de l'opérationnalisation de la variable indépendante de la question principale.

Q1 : L'implication effective de tous les enfants Pygmées aux enseignements/apprentissages de la Lecture-Ecriture, des Mathématiques et du Développement Personnel influe-t-elle sur leur insertion socioprofessionnelle ?

Q2 : L'évaluation adéquate des enseignements/apprentissages de Lecture-Ecriture, de Mathématiques et de Développement Personnel de tous les enfants pygmées impacte-t-elle sur leur insertion socioprofessionnelle ?

Q3 : L'orientation scolaire de tous les enfants Pygmées détermine-t-elle leur insertion socioprofessionnelle ?

OBJECTIF DE L'ETUDE

Selon Tremblay (1968), l'objectif de l'étude est : « *le but scientifique que le chercheur veut atteindre et les moyens dont il dispose pour le faire* ». Les objectifs de recherche sont le point de départ d'un projet de recherche : ils indiquent pourquoi nous voulons entreprendre cette étude et ce que nous pensons pouvoir accomplir en la réalisant. Bref, c'est la contribution que les chercheurs espèrent apporter à un champ de recherche. En effets, les objectifs de recherche indiquent l'intention de l'étude. Ainsi, notre étude nous permet de poursuivre un certain nombre d'objectifs à savoir un objectif global et trois objectifs opérationnels.

Objectif général

L'objectif général oriente la recherche et permet au chercheur de fixer des objectifs, c'est-à-dire préciser d'avance ce à quoi il voudrait parvenir au terme de son enquête. Pour Amin M. (2005, 125), "*The purpose, at times referred to, as the general objective should specify the kind of knowledge the study is expected to obtain. It should state in concrete and concise terms the reasons for the study*". De manière générale, notre étude entend établir le lien qui existe entre la qualité des enseignements et l'insertion socioprofessionnelle des enfants pygmées.

Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques restent la forme la plus finalisée de l'objectif général. Ils se présentent sous-forme de modalités précises dont chacune est étroitement en relation avec une hypothèse de recherche. Spécifiquement, notre étude veut démontrer qu'il y'a un lien entre :

Q1 : L'implication effective de tous les enfants Pygmées aux enseignements/apprentissages de la Lecture-Ecriture, des Mathématiques et du Développement Personnel et leur insertion socioprofessionnelle.

Q2 : L'évaluation adéquate des enseignements/apprentissages de Lecture-Ecriture, de Mathématiques et de Développement Personnel de tous les enfants pygmées et leur insertion socioprofessionnelle.

Q3 : L'orientation scolaire de tous les enfants Pygmées et leur insertion socioprofessionnelle.

BUT

Le but principal de ce travail est d'abord de présenter le rôle de la qualité des enseignements dans une éducation qui se veut inclusive. Aussi, il permet aux organismes internationaux et nationaux ainsi qu'aux acteurs de terrain à découvrir ce que les enfants pygmées comprennent, ce qu'ils aiment, leurs besoins spécifiques, leurs forces, leurs faiblesses, leurs opportunités et les menaces qu'ils font face dans l'optique d'adapter les programmes scolaires. La qualité des enseignements permet aux élèves de prendre conscience de la nécessité de leur présence effective dans le processus enseignement/apprentissage, l'importance d'une formation professionnelle et le bien-fondé de leur place dans la société.

INTERETS DE L'ETUDE

Toute recherche scientifique devrait susciter des intérêts à différents niveaux afin qu'elle soit bénéfique non seulement à la communauté scientifique toute entière, mais aussi à l'acteur principal qui mène cette étude.

Intérêt de l'étude

L'intérêt est ce qui est utile, profitable à quelqu'un, le bénéfice que l'on peut tirer de quelque chose. Ici, nous présenterons l'intérêt pédagogique, social, psychologique, académique, économique et académique.

Intérêt social

Dans le cadre social, cette étude est importante dans la mesure où elle permet la conscientisation des membres de la société afin de protéger les jeunes du chômage. La jeunesse étant le fer de lance de demain, il est important que celle-ci ne s'expose pas aux mauvaises orientations lors de la recherche d'un emploi. Elle permettra donc de mettre en lumière un certain nombre de méthodes importantes à prendre en compte pour permettre une meilleure insertion socioprofessionnelle des enfants pygmées. Aussi, ce travail édifiera la communauté éducative, définie dans l'article 32 de la loi n° 98/004 du 14 avril 1998 d'orientation de l'éducation au Cameroun qui stipule que « La communauté éducative est l'ensemble des personnes physiques et morales qui concourent au fonctionnement, au développement et au rayonnement d'un établissement scolaire », à son niveau de se munir des outils à utiliser pour aider les enfants pygmées à trouver des emplois décents.

Intérêt psychologique :

L'intérêt psychologique, de ce travail résulte des théories explicatives de notre sujet. Il est question de relever l'apport de ces théories dans notre travail. La théorie du modèle médical qui montre le handicap comme étant propre à l'individu, la théorie socioconstructiviste sur l'apport de l'environnement dans le processus enseignement/apprentissage et le modèle social quant à lui renvoie la responsabilité du handicap à la société.

Intérêt pédagogique

L'éducation ne se refait pas dès la base, chaque membre de la communauté éducative devra pleinement juste remplir son rôle. A cet effet, nous pensons que cette étude va amener chacun à revoir ses responsabilités auprès des enfants pygmées. Les enseignants particulièrement devront dispenser régulièrement les enseignements portant sur les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être des disciplines de Lecture-Ecriture, Mathématiques et Développement Personnel tels que prévus dans les Nouveaux Curricula de l'Enseignement Francophone Camerounais (2018) ce qui favoriserait l'insertion socioprofessionnelle des enfants pygmées. Aussi, Cette recherche s'inscrit dans les sciences de l'éducation et principalement le processus de l'éducation inclusive, qui prend en compte la diversité des apprenants dans le processus d'enseignement.

Intérêt académique

Cette étude a un intérêt académique dans la mesure où elle est menée en vue de l'obtention du diplôme de MASTER II à la Faculté des Sciences de l'Education de l'Université de Yaoundé 1, filière Curricula et Evaluation, option Ingénieur Psychotechnicien.

DELIMITATION DE L'ETUDE

La délimitation est selon Larousse (2011), l'action de délimiter. Elle est l'action de fixer, de déterminer les limites d'une étude. C'est une stratégie scientifique au service de l'objectivité, étant donné qu'un travail scientifique ne pourrait être exhaustif. Il s'agit pour le chercheur, de fixer les bornes du degré d'approfondissement de nos investigations sur les plans théorique, spatial ou géographique et temporel.

Délimitation théorique

Cette recherche se situe sur la relation qui existe entre l'éducation inclusive et l'insertion socioprofessionnelle des enfants pygmées. Les travaux des auteurs et des théoriciens utilisés dans ce travail sont relatifs à l'éducation inclusive. Il va se limiter aux théories de l'action en situations. L'exploitation de ceux-ci va aider les acteurs de l'éducation à mieux conduire les enfants pygmées à s'insérer harmonieusement dans la vie socioprofessionnelle. L'objet de cette étude a pour fondement théorique : le modèle médical, le socioconstructivisme et le modèle social du handicap. Les variables indépendantes de cette étude vont découler de ce cadre théorique. Le travail sera présenté selon les normes de l'APA de Debret, J. (2020).

Délimitation spatiale ou géographique

Cette recherche s'est effectuée au Sud Cameroun auprès des Pygmées dans l'Arrondissement de BENGGBIS en vue de proposer des solutions face aux difficultés d'accès à l'emploi que rencontre ce groupe ethnique. Précisément, notre population d'étude est prise en charge dans une Organisation Non Gouvernementale de Développement (ONGD) de volontaires Espagnols dénommée ZERCA Y LEYOS.

L'Arrondissement de BENGGBIS a été créé en 1955 suivant l'Arrêté N° 231 du 05 Juin 1955. C'est une localité située dans la Région du Sud Cameroun, dans le Département du Dja et Lobo. Elle couvre une superficie de 3300 Km² et s'étend à 3°27'00'' de latitude Nord et à 12°27'00'' de longitude Est. BENGGBIS est limité à la Région de l'Est par les Arrondissements de MESSAMENA et SOMALOMO dans le Département du haut-Nyong avec lequel il partage la réserve de biosphère du Dja, à l'Ouest par MEYOMESSALA dans le même Département du Dja et Lobo, au Nord par AKONOLINGA et ENDOM dans le département du NYONG ET MFOUMOU dans la Région du Centre et au Sud par DJOUM dans le même Département du Dja et Lobo. D'après le troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (2005), BENGGBIS compte 13075 habitants. Une enquête de terrain « Plan communal de BENGGBIS » (2014 ;237) relève une population communale de 32229 habitants. On y trouve quatre groupements, à savoir : BULU du Dja, MAKAE, YETYANG et YEKOMBO et trois ethnies y sont principalement rencontrées : les BULU, les ZAMANES et les Pygmées BAKA. C'est cette dernière ethnie qui a fait l'objet de notre attention, environ 1000 âmes fortement concentrées dans le Canton BULU du Dja dans les hameaux des villages BAKAS MEKAS, BAKA MIMBIL, BAKA NKOLMBEMBÉ, BAKA NKOULAZE, MVOE KOUNGOULOU ET MVILI.

BENGBIS est le siège d'une paroisse catholique Notre Dame de l'Assomption fondée en 1937. Cette mission catholique abrite depuis 2003 l'ONGD ZERCA Y LEYOS créée en 2000 à Madrid en Espagne. Cette ONGD basée dans les Régions du Nord et du Sud est au service des populations défavorisées du Cameroun. Son plan d'action porte sur quatre points essentiels : les infrastructures, la santé, le développement socio-économique et l'éducation. Son programme d'éducation tend à garantir l'accès à une éducation de qualité à tous les enfants en se focalisant au Sud spécialement sur l'ethnie BAKA et sur les familles les plus défavorisées. Pour ces volontaires, l'éducation est l'outil le plus efficace pour atteindre une intégration en égalité des enfants pygmées et ceux des autres ethnies et développer un projet éducatif durable à long terme. Leur objectif principal est donc d'assurer l'accès à l'éducation à tous les enfants de l'ethnie Baka et faciliter leur accès à l'enseignement supérieur, en égalité de chance avec le reste des enfants du Sud Cameroun. Ils veulent donner à ces enfants l'opportunité de choisir un avenir décent, sans perdre leurs coutumes et traditions. L'ONGD ZERCA Y LEYOS a mis sur pied une école primaire et un foyer d'enfants, ce qui permet une scolarité dans un internat de garçons et de filles Baka mineurs en risque d'exclusion sociale. Elle inclut dans son élan le support pour l'enseignement secondaire dans les internats à EBOLOWA et Yaoundé. Les volontaires de cette ONGD travaillent sans relâche pour que les enfants pygmées Baka d'aujourd'hui puissent devenir les acteurs de leur propre développement.

Délimitation temporelle

Au plan temporel, il est question d'indiquer la période au cours de laquelle cette recherche s'est effectuée et sa durée.

Cette étude a débuté le 13 mars 2019 après la validation de notre thème d'étude. Elle s'achève le 10 Septembre 2021 par le dépôt des documents auprès des Autorités Universitaires Compétentes. Elle aura duré 30 mois.

Dans ce chapitre, il était question de présenter le contexte général et la justification de ce travail, le problème de recherche et les questions de recherche qui y sont liées, ressortir les objectifs et l'intérêt ainsi que la délimitation thématique, spatiotemporelle et la raison du choix de l'espace de recherche. Tels sont les paramètres qui permettent d'une part de poser la problématique de cette étude et d'autre part de la circonscrire dans l'espace et dans le temps afin de rendre non seulement la compréhension des concepts étudiés plus facile mais aussi et surtout les investigations plus opérationnelles.

CHAPITRE II : CADRE CONCEPTUEL ET THEORIQUE

Ce deuxième chapitre de cette étude s'articule autour des points principaux suivants : le cadre conceptuel, la revue de la littérature, les théories explicatives du sujet, la formulation des hypothèses, la définition des variables et le tableau synoptique.

DEFINITION DES CONCEPTS

Selon Anderson (2004) « *un cadre conceptuel est un modèle de la réalité où sont présentés les concepts clés utilisés pour la compréhension, ainsi que les interactions à l'intérieur de ces concepts* ». En d'autres termes, un cadre conceptuel renvoie à une loupe pour tenter de comprendre le monde. Le concept est selon Angers (1992 ; 106), une : « *Représentation mentale généralement abstraite d'un ou de plusieurs phénomènes et de leurs relations* ». La définition des concepts permet de faciliter la communication et de promouvoir un usage commun des termes contenus dans la recherche. C'est dans cette optique qu'une étude minutieuse des concepts majeurs de cette recherche doit être faite. Il s'agit notamment de : La qualité des enseignements et l'insertion socioprofessionnelle.

La qualité des enseignements

La qualité des enseignements correspond à l'ensemble des caractéristiques d'une entité qui lui confère l'aptitude à satisfaire des besoins explicites et implicites d'une clientèle, un degré de conformité au regard de ce qui est voulu ou à ce qui est requis dans le domaine de l'éducation et de la formation.

Dans son rapport intitulé « Priorités et stratégies pour l'éducation », la Banque Mondiale a traité des questions de politiques éducatives et fait, à propos de la qualité, les observations suivantes : « *La qualité dans l'éducation est aussi difficile à définir qu'à mesurer. Une définition adéquate doit inclure les résultats des élèves. La plupart des éducateurs aimeraient aussi y inclure la nature de l'expérience éducative aidant à produire de tels résultats – l'environnement de l'apprentissage* ».

Ce concept de qualité des enseignements va au-delà des résultats scolaires en ce sens qu'il porte également sur des aspects beaucoup plus englobants tels que le développement psychologique, les aptitudes et compétences pratiques ou encore la capacité à s'adapter et

s'insérer de façon harmonieuse dans son milieu de vie tout en restant en phase avec les exigences du monde actuel caractérisé par une évolution rapide des savoirs, savoir-faire et savoir être. La qualité de l'enseignement implique ainsi l'acquisition des connaissances et des compétences prévues dans les curriculums. Il implique le passage d'une simple égalité d'accès à une égalité de traitement et, si possible, à une grande égalité de résultats.

Insertion socioprofessionnelle

Bordigoni, Demazière & Mansuy (1994) déclarent que l'insertion professionnelle correspondrait à un « processus socialement construit dans lequel sont impliqués des acteurs sociaux et des institutions (historiquement construites), des logiques (sociétales) d'action et des stratégies d'acteurs, des expériences (biographiques) sur le marché du travail et des héritages socio-scolaires ».

Pour Fournier et Monette (2000, 62), « l'insertion socioprofessionnelle est définie comme le passage réussi entre la formation et la vie active ».

Dans l'esprit de ce travail, l'insertion socioprofessionnelle est un processus qui permet à tout individu d'améliorer ses conditions de vie, de devenir autonome et de participer au développement de la société à laquelle il appartient.

REVUE DE LA LITTÉRATURE

La revue de la littérature selon Akoulouze (1991, 12), permet « d'analyser les différentes démarches théoriques pratiquées dans le domaine de référence de la recherche de façon critique afin de mieux dégager ainsi avec le plus de précision l'aspect de la théorie qui intéresse le problème ». C'est une démarche qui consiste à faire l'inventaire et l'examen critique des publications pertinentes qui portent sur l'objet de recherche. Son but est de découvrir ce qui est connu et ce qui reste à découvrir. Dans notre étude, il est question des variables ayant un lien avec la qualité des enseignements.

Les niveaux d'influence sur la qualité

Endrizzi (2014) met en exergue trois niveaux interdépendants d'influence sur la qualité de l'enseignement : l'établissement, les formations et les individus. Nous avons opté de les utiliser dans le cadre de l'analyse de la formation puisque celle-ci est à la croisée entre deux objets d'évaluation : l'enseignement et le programme. Ces trois niveaux constituent donc les piliers sur lesquels s'appuie l'analyse de notre outil d'évaluation. L'intérêt réside aussi dans le fait qu'ils sont transférables à d'autres contextes. Nous les détaillons ci-dessous

Le premier niveau auquel réfère Endrizzi (2014) est relatif à la conformité aux normes. Il s'agit, pour tout institut de formation, souhaitant s'inscrire dans la démarche que nous proposons, de sélectionner un texte de référence qui pose un certain nombre de principes ou de standards. Concrètement, l'outil d'évaluation sera lu et analysé au travers de ces principes. Dans le contexte européen par exemple, c'est le texte *Standards and Guidelines for Quality Assurance in the European Higher Education Area* (2015) qui pourrait servir de cadre de référence. Il décline dix principes, en anglais dans le texte, au service de l'assurance qualité des établissements de formation dans le supérieur : policy for quality assurance ; design and approval of programme ; student-centred learning, teaching and assessment ; student admission, progression, recognition and certification ; teaching staff ; earning resources and student support ; information management ; public information ; on-going monitoring and periodic review of programmes ; cyclical external quality assurance.

Le deuxième niveau est relatif aux formations. L'évaluation de la qualité, de ce point de vue, est probablement, dans la revue de littérature, le volet le moins documenté des trois niveaux considérés. Nonobstant le manque de repères théoriques dans ce domaine précis, nous nous inspirons des travaux de Berthiaume, Lanarès, Jacqmot, Winer et Rochat (2011) sur l'évaluation de l'enseignement par les étudiants, considérée dans une perspective plus large que celle d'un simple outil de collecte d'informations, selon Romainville & Coggi (2009 ; 259), le principe est que « l'évaluation ne fait pas la qualité », d'où la nécessité d'inscrire la récolte d'informations dans un processus global devant « impérativement être complété tant en amont qu'en aval pour produire des résultats ». Ces derniers auteurs précisent notamment que la démarche d'évaluation de l'enseignement par les étudiants, transposée ici à l'évaluation de la formation, « n'aboutit à une amélioration [...] qu'à la condition de faire l'objet d'un triple suivi : une interprétation et une mise en contexte de ces résultats à la fois par des experts et par les acteurs eux-mêmes, un retour de ces résultats aux acteurs et une offre de formation et/ou d'accompagnement permettant de remédier aux lacunes ou difficultés constatées. ».

Le troisième niveau auquel réfère Endrizzi (2014) est relatif à l'individu. Dans notre recherche, ce terme renvoie à l'étudiant-enseignant, bénéficiaire de la formation professionnalisante. Ce choix se justifie, d'une part, parce que nous nous inscrivons dans un contexte d'internalisation de la professionnalisation de l'enseignement selon Wentzel (2015 ; 88) et, d'autre part, car l'une des principales missions de tout institut de formation des enseignants consiste à accompagner le changement de statut de l'étudiant-enseignant pour en faire un professionnel compétent et « efficace ». Dans sa recherche, au travers d'une analyse

des rapports de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), met en exergue l'« émergence d'une culture de l'évaluation » (idem ; 94) et plus précisément émet le postulat d'un « lien direct entre évaluation et développement professionnel » (ibidem ; 95). S'appuyant sur ces travaux, le troisième niveau que nous avons mobilisé se trouve légitimé.

L'apprentissage et la qualité des enseignements

BINGONO E. (2015), montre que l'apprentissage se situe dans le double enjeu réel de la réflexion qui réside dans la quête d'une certaine efficacité des méthodes de transmission (alter) et d'acquisition (ego) des savoirs en milieu scolaire, mais aussi et surtout dans la finalité pragmatique de celle-ci. Il interprète deux types d'interactions du sujet en situation d'apprentissage, à la fois extrinsèque (la relation ou l'action de l'autre pour acquérir une connaissance) et intrinsèque (la relation réflexive ou avec soi-même).

L'interaction entretenue par le sujet au cours du processus d'apprentissage et sa fonction pragmatique, en termes d'expression de comportement adaptatifs ou expressifs, constituent l'objectif à atteindre en tout temps de la psychologie de l'apprentissage. Cette double préoccupation trouve des éléments de réponse dans les paradigmes de la psychologie sociale, qui montrent qu'une conduite en général, et un comportement d'apprentissage en particulier, ne peuvent avoir seulement une valence individuelle ou sociale. En fait, la manifestation d'une conduite adaptative ou expressive est toujours fonction du temps, de l'espace, de l'intérêt, ou des aspirations de l'apprenant avec l'objet d'interaction.

THEORIES EXPLICATIVES DU SUJET

En effet, la théorie est selon Fonkeng (2006, 19), « une proposition ou un ensemble de proposition sur le réel qui n'a pas encore été pris en défaut : elle est un discours cohérent, une formulation de relation entre phénomènes, s'appuyant sur les faits connus et qu'aucun fait connu ne contredit ». C'est également un ensemble d'opinions organisées en un système qui éclairent et synthétisent les travaux antérieurs. Les théories permettent aux chercheurs d'expliquer et de faire comprendre le phénomène étudié. Dans notre étude, nous nous appuyerons sur l'approche sociocognitive, le socioconstructivisme et le modèle social du handicap.

L'approche sociocognitive

L'approche sociocognitive repose sur le postulat énoncé ci-dessous, dont la contextualisation au milieu éducatif permettra de proposer une définition de la motivation spécifique à l'éducation.

Cette approche propose selon Viau (1994, 27) de fonder « l'étude des phénomènes humains comme la motivation sur l'interaction qui existe entre les comportements d'une personne, ses caractéristiques individuelles et l'environnement dans lequel elle évolue ». Ce déterminisme réciproque est lié au postulat que les humains ont la capacité de comprendre leur environnement et d'agir sur celui-ci ou sur eux-mêmes. Ainsi, selon (idem, 29) citant Bandura (1986), tous les humains peuvent plus ou moins : « se représenter et interpréter leur environnement grâce à des systèmes symboliques comme les langages écrits et parlés » ; « se référer au passé et anticiper le futur » ; « observer les autres et en tirer des conclusions pour soi-même » ; « s'autoréguler, c'est-à-dire contrôler et modifier éventuellement leurs comportements selon l'évaluation qu'ils font de la situation dans laquelle ils se trouvent », l'homme étant ainsi capable de s'adapter pour atteindre ses buts.

Selon ce postulat, « l'élève possède les capacités nécessaires pour prendre part activement et de façon responsable à son apprentissage » (ibid. 30). C'est la raison pour laquelle nous avons retenu cette approche pour traiter de l'implication personnelle de l'élève dans son travail. Pintrich et Schrauben (1992), considèrent donc que « les croyances des étudiants (cognitions, perceptions) sur eux-mêmes, sur les activités et sur l'environnement scolaire agissent comme médiateurs du comportement ».

La motivation en éducation selon l'approche sociocognitive

Les auteurs qui l'ont fait sont par exemple Pintrich et Schunk (1996) pour la motivation en éducation ou Vallerand et Thill (1993a) pour la motivation en général.

Viau (1994, 7), en se référant directement au déterminisme réciproque définit la motivation en contexte scolaire comme « un état dynamique qui a ses origines dans la perception qu'un élève a de lui-même et de son environnement et qui l'incite à choisir une activité, à s'y engager et à persévérer dans son accomplissement afin d'atteindre un but ».

La motivation est donc un état de l'individu, une caractéristique personnelle. Pintrich et Schunk (1996, 4) parlent plutôt d'un « processus », et Vallerand et Thill (1993a, p. 17) d'un «

construit théorique ». Dans tous les cas, on n'observe que ses effets. Cet état est dynamique, c'est-à-dire qu'il évolue dans le temps. Son origine n'est pas seulement liée à l'objet d'apprentissage, mais résulte d'une interaction entre les différentes perceptions des conditions dans lesquelles se déroule l'apprentissage. La motivation déclenche une activité particulière, choisie parce qu'elle permet de satisfaire un but, concept auquel toutes les théories sociocognitives donnent une part importante. Elle permet aussi à l'activité d'aboutir, grâce à la persévérance qu'elle implique, ce qui la distingue d'un intérêt immédiat et passager. Enfin, la motivation concerne une activité spécifique, et on ne peut parler, par exemple, de la motivation à apprendre en général.

Dès qu'un élève est peu impliqué dans son travail scolaire, le diagnostic de l'enseignant tombe immédiatement : « il n'est pas motivé ! ». Si l'utilisation fréquente de ce terme dans un sens commun justifie déjà, par curiosité, de s'intéresser à cette notion, les très nombreux travaux scientifiques dont il a fait l'objet en psychologie cognitive, avec des approches variées et depuis plus d'un demi-siècle, rendent cet intérêt nécessaire. Il devient même incontournable si l'on remarque que les indicateurs qui sont très souvent utilisés pour en faire état (choix d'une activité, engagement à la mener, persévérance à la poursuivre, performance atteinte à son terme), correspondent tout à fait à la problématique définie au terme du chapitre précédent.

Le socioconstructivisme

Le socioconstructivisme est une théorie de l'apprentissage issue en partie du constructivisme et fondé par Lev Séminovitch Vygotsky (1978) et son continuateur Bruner. Cette théorie met l'accent sur la dimension relationnelle de l'apprentissage. Elle insiste sur le rôle des interactions entre le sujet et son environnement dans le processus actif de développement des connaissances du monde. Elle insiste sur des approches théoriques en rapport avec les dimensions sociales dans la formation des compétences. La construction d'un savoir s'effectuant dans un cadre social, les informations en lien avec le milieu social, le contexte culturel, proviennent à la fois de ce que l'on pense et de ce que les autres apportent comme interactions. Le modèle socioconstructiviste est alors une technique d'enseignement et d'apprentissage du groupe, par le partage réciproque des savoirs et repose sur trois éléments permettant le progrès à savoir ; la dimension constructiviste faisant référence au sujet qui apprend, la dimension sociale faisant référence aux partenaires en présence (les autres élèves et enseignants), et la dimension interactive du milieu ou l'objet de l'apprentissage est le contenu d'enseignement. Selon cet auteur, apprendre c'est élaborer soi-même ses connaissances en

Mémoire rédigé et soutenu par NGAMFOUMOU ONDOUA Nadine en vue de l'obtention du Master II en Sciences de l'Education Option Curricula et Evaluation dans la Spécialité Ingénieur Psychotechnicien

passant nécessairement par une phase d'interactions sociale avec autrui, et cela à tout âge. Il défend l'idée selon laquelle il ne peut y avoir de développement cognitif sans apprentissage. Ses travaux s'appuient sur le concept de zone proximale de développement lequel renvoie à l'écart entre ce que l'individu est capable de réaliser intellectuellement à un moment de son parcours et ce qu'il serait en mesure de réaliser avec la médiation d'autrui. Ces interactions permettent à l'apprenant de réorganiser ses conceptions antérieures et d'intégrer les nouveaux éléments à apporter pour la résolution des problèmes. A la lumière des écrits de Vygotsky, il revient à l'enseignant par des interactions existant lors des activités d'enseignements apprentissages par un questionnement et mise en activité d'évaluation. Ces activités consistent à mettre l'apprenant devant des situations problèmes, des épreuves négociées entre les élèves et l'enseignant permettant la mobilisation des acquis antérieurs afin trouver des solutions aux problèmes y afférents au terme duquel il sera dit compétent ou non. Le concept de la zone proximale de développement confère à l'enseignant le rôle d'assistant, de guide, d'aide, facilitateur auprès de l'apprenant, organisant des situations d'apprentissage propices au dialogue en vue de provoquer et de résoudre des travaux et des exercices mises à leur disposition.

Cette approche socioconstructiviste montre la place des apprentissages dans le développement d'un individu. Aussi, elle souligne l'importance de l'évaluation de ces apprentissages car, pour mesurer la progression des compétences d'un apprenant tel que prévu dans les nouveaux curricula par les appréciations : acquis, non acquis, en cours d'acquisition, il faut passer par l'évaluation. C'est de cette analyse que nous déduisons que les tous les enfants pygmées qui reçoivent des enseignements/apprentissage doivent subir des évaluations pour mieux se focaliser sur leur niveau d'acquisition des compétences.

Le modèle social du handicap

Le modèle social du handicap considère le handicap comme un produit social, comme le résultat de l'inadéquation de la société aux spécificités de ses membres. L'origine du handicap est donc externe à l'individu. Selon Oliver (1990), c'est un modèle qui a été proposé refusant, lui, d'expliquer le handicap par les caractéristiques individuelles des personnes, mais plutôt par l'ensemble des barrières physiques ou socioculturelles faisant obstacle à la participation sociale et à la pleine citoyenneté des personnes concernées. Cette approche en termes de modèle social mérite d'être restituée dans un contexte scientifique et dans un contexte sociopolitique.

Sur le plan scientifique, tout d'abord, divers travaux en sciences humaines et sociales réfutent les approches fonctionnalistes de l'anormalité et commencent à l'aborder en termes de construction sociale. Les travaux de Sticker (1982) par exemple, ont permis de montrer différents aspects historiques et culturels sous lesquels on peut examiner les différences ou déviations corporelles et fonctionnelles par rapport aux attentes sociales. Anomalie, déviance, simple différence, on voit déjà que la façon de nommer cet écart à la norme est au cœur du débat. C'est d'ailleurs chez les sociologues interactionnistes de l'École de Chicago travaillant sur la déviance, comme Goffman (1963) qui a développé le concept de stigmatisation, où l'on peut trouver les premières théorisations du handicap, en des termes voisins de ce qui se nomme aujourd'hui modèle social, et réalisées dans le cadre d'études sur la production sociale de la déviance et de la marginalité.

Sur un plan sociopolitique, le mouvement de personnes handicapées soutenant ce type d'approche est représenté, par exemple, par l'organisation internationale DPI (Disabled People International). La priorité est ici mise sur le changement social, sur la modification des facteurs environnementaux, sur une critique du pouvoir médical et autres professionnels de la santé et de la réadaptation contestés dans leurs positions d'experts et accusés de ne pas respecter la personne, son identité, ses choix de vie.

La position extrême de ce mouvement rejette toute discussion sur la classification des déficiences et autres variables personnelles, qui ne permettront pas de s'attaquer à l'oppression sociale que subissent les personnes handicapées, en argumentant que l'objectif central vise le changement de la société, de l'organisation socio-économique, des valeurs et attitudes modulant le processus d'exclusion sociale, de stigmatisation des personnes ayant des différences. Cette conception est clairement opposée à celle sous-tendant le modèle médical.

Le type d'interventions proposées va ainsi se modifier : plutôt qu'une action curative visant la normalisation de l'individu, l'approche sociale va abandonner l'idéal de guérison et favoriser le développement des capacités restantes de la personne dans le but de la rendre autonome dans sa vie quotidienne (logique d'autonomisation). Ce modèle prône également la suppression des barrières physiques et sociales. Il s'agit d'adapter l'environnement et les services, de les rendre accessibles et utilisables pour les personnes ayant des incapacités physiques ou psychiques.

Bref, le modèle social appréhende, à l'inverse, la question du handicap comme étant d'abord liée à la structure sociale : le handicap est moins perçu comme une anomalie (d'un

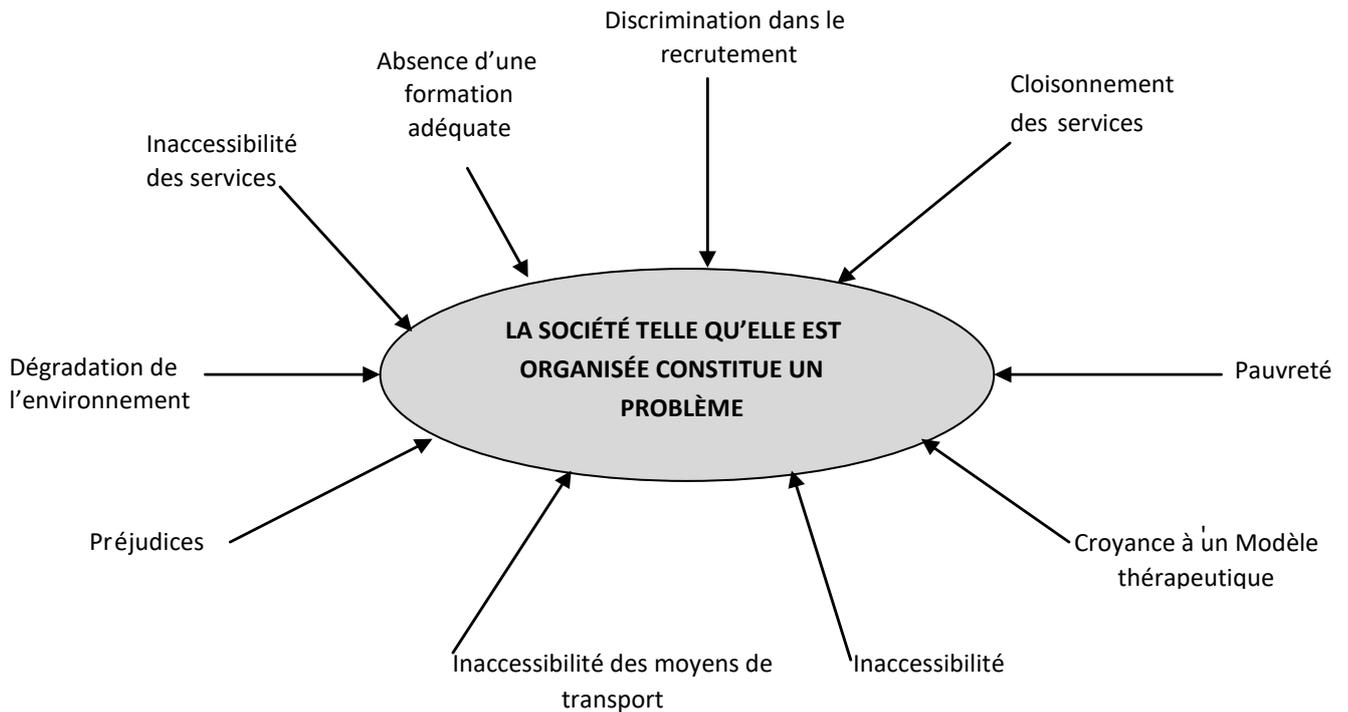
individu) que comme une différence (diversité) à intégrer dans un ensemble ; ce modèle insiste sur les causes socio-environnementales (barrières architecturales, préjugés sociaux, règles officielles etc.) des situations vécues par un membre différent de la communauté.

Dans le modèle social, le problème réside dans la structure sociale, il repose sur des différences, c'est une question publique et donc une affaire collective.

D'après Grant Carson (2009), le modèle social du handicap, suggère que les gens peuvent être désactivés en un manque de ressources pour répondre à leurs besoins. Il aborde des questions telles que la sous-estimation du potentiel des personnes de contribuer à la société et ajouter de la valeur économique pour la société, si on fait prévaloir l'égalité des droits et également des installations appropriées et des chances que les autres. Un aspect fondamental du modèle social porte sur l'égalité. La lutte pour l'égalité est souvent comparée à des luttes d'autres groupes socialement marginalisés. L'égalité des droits est censée donner l'autonomisation et la « capacité » à prendre des décisions et la possibilité de vivre la vie pleinement. Le modèle social du handicap se concentre souvent sur les changements nécessaires dans la société. Il souligne le fait que même si un handicap pose certaines limites dans une société apte au travail, souvent la société et l'environnement sont plus limitatifs que la déficience elle-même.

Aussi, Shakespeare (2006), souligne que l'approche du modèle social prévoit que, une fois que les obstacles sociaux à la réintégration des personnes ayant une déficience physique sont éliminés, le handicap lui-même est éliminé. Les exigences devraient apporter des changements à l'environnement et à ses systèmes de contrôle en plus des rôles et attitudes sociales dans l'ensemble de la communauté. Sans aucun doute, certaines situations peuvent nécessiter un modèle d'interaction. Cependant, la politique devrait se pencher sur les droits des personnes ayant des besoins éducatifs particuliers à appartenir et à être valorisées dans leur communauté locale, en considérant leurs points forts ; pendant ce temps, les barrières physiques et sociales qui entravent leur fonctionnement optimal dans les communautés peuvent être éliminées. Ces obstacles qui, à la suite de l'attitude, de l'environnement et de la conception des politiques, ont eu pour conséquence que les personnes ayant des besoins spécifiques connaissent la pauvreté, l'exclusion sociale et les résultats scolaires faibles, créant ainsi un haut niveau d'inégalité. Le modèle social se penche sur le droit des enfants à appartenir et à être valorisés dans leur communauté locale, en considérant les forces de la personne ayant des besoins éducatifs particuliers, les barrières physiques et sociales comme entraves à leur

fonctionnement optimal dans les communautés. Toutes les formes de préjugés et de discriminations doivent être identifiées dans les institutions, les politiques, les structures et l'environnement de la société comme principale raison de l'exclusion, plutôt que de la détérioration particulière de l'individu. Il se concentre sur la construction de communautés et d'écoles inclusives qui se proposent explicitement de restructurer les institutions pour inclure tout le monde, quelle que soit la déficience ou leur gravité. Ce modèle est illustré par la figure 1 qui suit :



Source : Rieser, R. (2008, 18)

Figure n° 3 : Le Modèle social du handicap

Ce modèle montre que le handicap lié aux difficultés d'insertion socioprofessionnelle des enfants pygmées est dans la société à laquelle ils appartiennent. Il est donc important que la résolution de ces problèmes vienne de leur environnement. C'est pour cela que nous avons pensé qu'après le processus enseignement/apprentissage et évaluation, les enfants doivent être orientés suivant leurs compétences en milieu scolaire.

FORMULATION DES HYPOTHESES

L'hypothèse est définie selon le Dictionnaire universel (2002 ; 596), comme une supposition, la conjecture que l'on fait sur l'explication ou la possibilité d'un événement. C'est donc une réponse anticipée au problème de recherche. Angers (1992 ; 102) la définit comme étant un « énoncé qui prédit une relation entre une ou deux, plusieurs termes et impliquant une vérification empirique ». C'est une réponse provisoire à une question de recherche, une tentative de réponse par rapport à un problème posé. Dans ce travail, on distingue deux types d'hypothèses à avoir : l'hypothèse générale et les hypothèses de recherche.

Hypothèse générale

Notre hypothèse générale est formulée comme suit : « La qualité des enseignements favorise l'insertion socioprofessionnelle des enfants pygmées ».

Hypothèse de recherche

Les hypothèses de recherche opérationnelles dérivent de l'hypothèse générale et favorisent sa compréhension. Ce sont des propositions de réponses aux questions secondaires en concrétisant l'hypothèse générale. Elles sont des énoncés formels qui prédisent et contrôlent les relations attendues entre deux ou plusieurs variables.

En congruence avec notre hypothèse générale, nous avons formulés les trois hypothèses secondaires ci-après :

HR1 : L'implication effective de tous les enfants Pygmées aux enseignements/apprentissages de la Lecture-Ecriture, des Mathématiques et du Développement Personnel influe sur leur insertion socioprofessionnelle.

HR2 : L'évaluation adéquate des enseignements/apprentissages de Lecture-Ecriture, de Mathématiques et de Développement Personnel de tous les enfants pygmées impacte sur leur insertion socioprofessionnelle.

HR3 : L'orientation scolaire de tous les enfants Pygmées détermine leur insertion socioprofessionnelle.

DÉFINITIONS DES VARIABLES DE L'ÉTUDE

La variable peut être définie comme un élément dont la valeur peut changer et prendre différentes formes quand on passe d'une observation à une autre. Dans la logique de l'expérimentation, c'est un repère qui permet de clarifier et de disséquer les données d'une

hypothèse. On distingue deux types de variables de l'étude dans une hypothèse : la variable dépendante et la variable indépendante.

La variable dépendante

La variable dépendante est le phénomène observé de l'étude. Tsala Tsala (2006, 215) illustre pour cela que dans « *la méthode expérimentale, il s'agit de la variable qui est mesurée (observée) par le chercheur* ». Elle indique le phénomène que le chercheur tente d'expliquer. Dans le présent travail, la variable dépendante de l'hypothèse générale s'intitule : « L'insertion socioprofessionnelle ». C'est également la même variable pour les trois hypothèses de recherche de cette étude.

La variable indépendante

La variable indépendante est appelée variable explicative ou variable expérimentale. Pour cela, (Ibid.) déclare que « dans *la méthode expérimentale, il s'agit de la variable qui est manipulée ou sélectionnée par le chercheur* ». Dans cette étude, la variable indépendante de l'hypothèse générale est : « La qualité des enseignements ». L'opérationnalisation de celle-ci nous a permis d'avoir les variables indépendantes de ce travail.

INDICATEURS ET MODALITES DES VARIABLES DE L'ETUDE

Les modalités sont des différentes positions que peut prendre une variable ; elles varient en fonction de ce que le chercheur voudrait mesurer. La variable dépendante possède trois modalités.

Les indicateurs quant-à-eux sont ce qui indique la modalité, c'est-à-dire l'élément d'une dimension donnée observable dans la réalité. C'est une représentation concrète d'une variable abstraite. Chaque variable est ainsi appréciée grâce au moins à une manifestation concrète, visible appelée indicateur. Ils permettent de mesurer ce qui est censé être mesuré, ce qui permet la collecte des données pertinentes pouvant aider à bien vérifier les hypothèses de recherche d'une étude.

Toutes ces données (HG, HR1, HR2, HR3, VI, VD, modalités et indicateurs) sont synthétisées dans le tableau ci-après :

Tableau n°1 : Tableau synoptique

THEME : « QUALITE DES ENSEIGNEMENTS ET INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE DES ENFANTS PYGMEES : Cas des enfants pygmées pris en charge par l'ONGD ZERCA Y LEYOS à BENGBIS »			
HG : La qualité des enseignements favorise l'insertion socioprofessionnelle des enfants pygmées	VI : La qualité des enseignements		
	VD : L'insertion socioprofessionnelle		
HYPOTHESES DE RECHERCHE	VARIABLES	INDICATEURS	MODALITES
HR1 : L'implication effective de tous les enfants Pygmées aux enseignements/apprentissages de la Lecture/Ecriture, Mathématiques et Développement Personnel influe sur leur insertion socioprofessionnelle.	VI : Implication effective de tous les enfants Pygmées aux enseignements/apprentissages de la Lecture-Ecriture, des Mathématiques et du Développement Personnel	-Leçons de Développement Personnel -Atelier des travaux pratiques -Usage de la lecture-Ecriture et des mathématiques dans le développement personnel	-Oui/Parfois/Non - Régulièrement/Plus ou moins régulièrement/Irrégulièrement -Effectif/Plus ou moins effectif/Non effectif
	VD :Insertion socioprofessionnelle	-Recrutement à la mairie de Bengbis -Financement d'un projet -Employé à l'ONGD ZERCA Y LEYOS	- Oui/Plus ou moins/Non -Assurée/Plus ou moins assurée/Non assurée -Oui/Plus ou moins/Non
HR2 : L'évaluation adéquate des enseignements/apprentissages de Lecture-Ecriture, Mathématiques et Développement Personnel de tous les enfants pygmées impacte sur leur insertion socioprofessionnelle.	VI : Evaluation adéquate des enseignements/apprentissages de Lecture-Ecriture, Mathématiques et Développement Personnel de tous les enfants pygmées	-Evaluation des compétences -Formes des évaluations -Réussite scolaire	-Oui/Parfois/Non -Théorique uniquement/Théorique et pratique/pratique uniquement -Effective/Plus ou moins effective/Non effective
	VD :Insertion socioprofessionnelle	-Recrutement à la mairie de Bengbis -Financement d'un projet -Employé à l'ONGD ZERCA Y LEYOS	- Oui/Plus ou moins/Non -Assurée/Plus ou moins assurée/Non assurée -Oui/Plus ou moins/Non
HR3 : L'orientation scolaire de tous les enfants Pygmées détermine leur insertion socioprofessionnelle.	VI : L'orientation scolaire de tous les enfants Pygmées	-Organisation des journées d'orientation -Dialogue avec eux -Multiplication des ateliers d'activités pratiques	-Nous/Parfois/Non -Oui/Parfois/Non -Régulièrement/Plus ou moins régulièrement/Irrégulièrement
	VD : Insertion socioprofessionnelle	-Recrutement à la mairie de Bengbis -Financement d'un projet -Employé à l'ONGD ZERCA Y LEYOS	- Oui/Plus ou moins/Non -Assurée/Plus ou moins assurée/Non assurée -Oui/Plus ou moins/Non

Source : conception Ngamfoumou Ondoua N. (2021).

En conclusion, Cette partie a permis de ressortir les concepts liés à cette étude, la revue de la littérature et les théories explicatives du sujet. Pour répondre à cette problématique qu'est la qualité des enseignements et l'insertion socioprofessionnelle des enfants pygmées, une méthodologie de recherche sera décrite à présent.

CHAPITRE III : METHODOLOGIE

Selon Kasentie & Savoie-Zajc (2004), la méthodologie est un ensemble d'étapes structurées organisées qui permet la collecte et l'analyse des données dans l'optique de produire des résultats. Dans cette section de notre étude, il sera question de présenter le type de recherche, le site de l'étude, la population, l'échantillon et méthode d'échantillonnage, l'instrument de collecte des données, la validation de cet instrument, la procédure de collecte des données et la méthode d'analyse des données et quelques difficultés rencontrées.

TYPES DE RECHERCHE

Dans cette étude, une démarche méthodologique parmi les trois principales qui existent a été choisie à savoir : la méthode hypothético-déductive. Elle consiste à formuler des hypothèses qui seront par la suite mises à l'épreuve de la vérification empirique sur un échantillon représentatif de la population. Les résultats de l'étude seront inférés à cette population. Cette démarche propose que le chercheur ne fasse pas de généralisation lorsque l'hypothèse générale est infirmée. C'est dans cette optique que Mialaret (1993, 109) déclare qu'« *on trouve dans les sciences de l'éducation tous les types de recherche, depuis la catégorie historique qui se fait sur les documents jusqu'à la recherche expérimentale qui est la plus rigoureuse parce qu'utilisant toutes les techniques de l'observation, de l'enquête, de l'entretien, des sciences humaines.* » Ouellet (1984) distingue plus de trente types de recherche. Cependant il existe des critères sur lesquels on se fonde pour déterminer le type d'étude menée, la nature du problème, les objectifs de l'étude, la nature des données notamment.

Suivant la nature du problème et des objectifs, notre étude est explicative et corrélationnelle. Explicative parce qu'elle essaye de dégager les causes des difficultés d'insertion socioprofessionnelle des enfants pygmées. Corrélationnelle parce qu'elle cherche à vérifier l'existence et la pertinence d'une relation de cause à effet entre l'éducation inclusive et l'insertion socioprofessionnelle.

Selon la nature des données collectées, notre étude est qualitative et quantitative. Qualitative parce qu'elle s'appuie sur la recension d'informations et sur les théories explicatives de notre sujet illustrées dans notre deuxième chapitre et ce qui a abouti à la construction de notre tableau synoptique. Quantitative parce-que nous avons recueilli des informations sur le terrain à partir d'un outil de collecte des données qu'est le questionnaire.

DEFINITION DE LA POPULATION

La population est un ensemble fini ou infini d'éléments définis à l'avance sur lesquels portent les observations d'un chercheur. Notre étude comporte deux types de populations : la population cible et la population accessible.

Population cible

La population cible est une population réduite extraite de la population souche plus large et dans laquelle on accède à une tranche appelée population accessible. C'est celle qui de manière large est concernée par l'étude qui est menée et c'est sur elle que les résultats seront inférés. Dans le cadre de notre étude, la population cible est constituée des enfants Pygmées Baka pris en charge par l'ONGD ZERCA Y LEYOS à BENGGBIS au cours de l'année scolaire 2020/2021. Elle est constituée de 156 enfants.

Population accessible

La population accessible est la partie de la population cible à laquelle le chercheur a effectivement accédé et dans laquelle il va extraire un échantillon représentatif pour que les conclusions de l'inférence statistique soient valables. Dans notre recherche, la population accessible est constituée des enfants Pygmées Baka des classes des cours moyens première et deuxième années (CMI et CMII) de l'école Catholique d'ADJOLI pris en charge par l'ONGD ZERCA Y LEYOS à BENGGBIS pendant l'année scolaire 2020/2021. Elle s'élève à 73 individus répartis par sexe comme suit :

Tableau n°2 : Répartition de la population accessible par classe

CLASSES	EFFECTIFS	POURCENTAGES
CMI	23	40,35
CMII	34	59,65
TOTAL	57	100,0

Source : ZERCA Y LEYOS (2020)

Il ressort de ce tableau que notre population accessible est composée de 23 enfants pygmées qui fréquentent la classe de CMI soient 40,35% et de 34 enfants pygmées qui fréquentent la classe de CMII soient 59,65%. Nous pouvons conclure que c'est le nombre d'enfants interrogés au CMII qui est élevé.

ÉCHANTILLONNAGE ET ÉCHANTILLON

Toute recherche scientifique s'intéresse nécessairement à une population étant donné que les résultats seront mis à la disposition de celle-ci en vue de trouver la solution à un problème auquel elle est confrontée. A l'aide d'une ou des méthodes appropriées, un échantillon doit être extrait de cette population.

ECHANTILLON

L'échantillon avant tout est une section de la population sélectionnée de telle façon qu'il représente une population entière. Pour Amin (2005), « is small proportion selected for observation and analysis. »

L'échantillon est un sous ensemble représentatif de la population accessible dont les statisticiens étudient les caractéristiques et son analyse permet de dégager des conclusions pertinentes sur la population totale. Dans l'étude que nous avons menée, notre échantillon est égal à notre population accessible car celle-ci n'étant pas très grande. Nous avons obtenu un taux de sondage calculé de la manière suivante :

$$TS = (\text{Echantillon/Population accessible}) \times 100$$

$$\text{A.N. : } TS = (57 / 57) \times 100$$

$$TS = 100 \%$$

Puisqu'en sciences sociale l'échantillon est représentatif de la population lorsque le taux de sondage est au moins de 20%, nous déduisons donc que le nôtre est représentatif.

La taille est de 57 enfants pygmées répartis par sexe, âge et classe fréquentée dans les tableaux ci-dessous :

Tableau n°3 : répartition de l'échantillon par sexe

Sexe	Effectif	Pourcentage
Masculin	35	61,40
Féminin	22	38,60
Total	57	100

Ce tableau montre que notre échantillon est composé de 35 enfants pygmées de sexe masculin soient 61,40% et de 22 enfants pygmées de sexe féminin soient 38,60%. Ces résultats montrent qu'il y a plus d'enfants masculin enquêtés.

Source : ZERCA Y LEYOS (2020)

Méthodes d'échantillonnage

Selon Angers (1992, 240), l'échantillonnage est « l'ensemble des opérations permettant de sélectionner un sous-ensemble d'une population en vue de constituer un échantillon ». Il peut aussi être la construction d'un échantillon.

En fait, selon ITONG A GOUFAN E. (2016, 58), il en existe deux principales techniques d'échantillonnage : les méthodes aléatoires et les méthodes non aléatoires. C'est la méthode aléatoire dans laquelle chaque unité a une chance d'être sélectionnée qui a été choisie. Elle est la plus précise et permet de construire les échantillons les plus proches de la population parente. Il en existe plusieurs méthodes aléatoires : échantillonnage aléatoire simple, échantillonnage systématique, échantillonnage stratifié, échantillonnage en grappe. Pour assurer la représentativité de l'échantillon et garantir ainsi la généralisation des résultats qu'il fournira à l'ensemble de l'univers de l'étude, l'échantillonnage aléatoire simple et l'échantillonnage stratifié ont permis de sélectionner les individus. Stratifiée parce que notre population accessible était hétérogène c'est-à-dire constituée des enfants qui fréquentent le CMI et ceux qui fréquente le CMII. ITONG (Ibid.) déclare que « Cette méthode repose sur une division d'une population de taille (N) en groupes homogènes appelés strates, puis sur la sélection d'un échantillon dans chaque strate. Pour ce faire, on divise la population en strates suivant les caractéristiques ou à des catégories sociales déterminées et choisies à l'avance (par exemple, âge, sexe, compétence, cultivateurs, fonctionnaires, artistes, etc.). Aléatoire parce que tous sujets de cette population avaient les mêmes chances d'appartenir à cet échantillon. (Ibidem.) montre que « cette méthode consiste à choisir des sujets de telle sorte que chaque individu de la population ait une égale chance de figurer dans l'échantillon. Le choix des sujets se fait habituellement sans remise (tirage exhaustif), car un même sujet ne peut être choisi plusieurs fois ».

DESCRIPTION DES INSTRUMENTS DE COLLECTE DES DONNEES

Suivant la problématique de notre étude, nous avons utilisé pour des besoins d'enquête respectivement le questionnaire qui sont l'outil associé de l'approche quantitative.

L'approche quantitative nous a amené à collecter des informations à travers un questionnaire composé des questions fermées.

Définition et avantages du questionnaire

Le questionnaire est un outil spécifique aux enquêtes quantitatives. Il est composé de questions auxquelles l'enquêté doit répondre. Les questions posées ici visent à obtenir des informations en relation avec les objectifs de l'étude ou pour vérifier des hypothèses. De ce fait, il s'agit d'un instrument standardisé en vue d'assurer la comparabilité des réponses et l'inférence statistique. Son élaboration représente l'une des parties essentielles de l'enquête. Ainsi, de la qualité du questionnaire dépendra une bonne part de la qualité des données recueillies et donc la fiabilité des résultats de l'étude. Pour cela il est indispensable que les questions posées soient :

Identiques pour tous les enquêtés ;

Posées sans adaptations et reformulations complémentaires ;

Les enquêtes par questionnaire visent généralement à recueillir : des faits, des comportements, des opinions, des attitudes et des connaissances.

Cet outil de collecte de données à travers son caractère anonyme a permis d'enquêter plusieurs participants à la fois.

Structure du questionnaire

Dans le cadre de notre étude, nous avons établi un questionnaire adressé aux élèves enfants pygmées des classes de CMI et CMII de L'Ecole Catholique d'Adjoli-BENGBIS.

Ce questionnaire comporte 15 questions réparties en 05 sections :

Section 1 : Implication effective de tous les enfants pygmées aux enseignements/apprentissages de la Lecture-Ecriture, des Mathématiques et du Développement personnel ;

Section 2 : L'évaluation adéquate des enseignements/apprentissages de la Lecture-Ecriture, des Mathématiques et du Développement personnel ;

Section 3 : L'orientation scolaire de tous les enfants pygmées

Section 4 : L'insertion socioprofessionnelle

Section 5 : Identification de l'enquêté

Types de questions

Notre questionnaire comporte 15 questions fermées où un choix de réponses est fourni. En fait, ce questionnaire a été individuellement et librement rempli par les enquêtés. Cependant, il a fallu quelques éclaircissements et quelques explications aux élèves pour leur permettre de mieux comprendre ce qui leur a été demandé afin de répondre objectivement et sans crainte. Ledit questionnaire et son guide sont joints en annexe.

VALIDATION DE L'INSTRUMENTS DE COLLECTE DES DONNEES/PRE-TEST

Il existe deux types de validations qui sont : la validation externe et la validation interne.

Validité externe du questionnaire

Pour valider notre questionnaire, nous avons mené une pré-enquête pendant notre stage académique auprès de 25 enfants pygmées de l'école Catholique d'ADJOLI de BENGIBIS. Cette opération nous a permis de nous rendre compte que toutes nos questions étaient comprises sans équivoque par tous. Aussi, dans la partie « Identification/Données sociodémographique », nous avons retiré une question qui semblait ne pas être appréciée par les enfants pygmées à savoir : « Comment t'appelles-tu ? ». Elle s'est déroulée le 08 décembre 2020.

Validité interne du questionnaire

Pour garantir la validité interne de notre questionnaire, nous avons assuré la congruence entre le problème de recherche, les questions de recherche, les objectifs de l'étude et les hypothèses de l'étude.

PROCEDURE DE COLLECTE DES DONNEES

Notre enquête de terrain a été faite en deux phases. La première s'est tenue pendant la période de notre stage académique, allant du 19 octobre au 23 décembre 2020, munis de nos questionnaires pour le pré-test. Nous avons été accueillis à la Mission Catholique d'ADJOLI qui abrite l'ONGD ZERCA Y LEYOS et l'école primaire privée par le Curé de la paroisse, le Directeur de l'ONGD ZERCA Y LEYOS de BENG BIS et Madame la Directrice de l'école primaire Catholique d'ADJOLI. Après présentation des attestations d'autorisation de stage et de recherche signées par le Doyen de la Faculté des Sciences de l'Education de l'Université de Yaoundé I, nous avons effectué ledit stage dans la classe de cours moyen deuxième année. Notre centre d'intérêt était focalisé sur la qualité des enseignements, en mettant un accent particulier sur les disciplines de Lecture-Ecriture, Mathématiques et Développement Personnel.

La seconde phase s'est déroulée les 19 et 20 avril 2021 munis de nos questionnaires auprès de 57 enfants pygmées des classes de CMI et CMII de ladite école. Les enseignants des classes concernées nous ont donné la permission de passer le questionnaire surtout que les enfants se sont familiarisés avec nous pendant notre passage lors du stage académique.

LES METHODES D'ANALYSE DES DONNEES

D'après ITONG (2018, 92) l'analyse descriptive est une étape préliminaire de traitement des données qui consiste à présenter les données de telle manière qu'on puisse en avoir une vision concise, nette et compréhensible de la réalité. Pour ce faire, nous allons construire les tableaux de ces données.

Après l'administration des questionnaires aux différents participants, ceux-ci ont été dépouillés et la situation du recouvrement est présentée sous forme de tableau.

Tableau n°4 : situation de récupération du questionnaire

Echantillons	Nombre passés	Nombre récupérés	Taux de recuperation %
Elèves du CMI	23	23	100
Elèves du CMII	34	34	100
Total	57	57	100

Source : enquête de terrain (2021).

Ce tableau montre que les 57 questionnaires passés aux élèves du CMI et du CMII ont tous été récupérés soit, un taux de récupération de 100%. Ce qui montre que tous les enquêtés ont répondu aux questions qui leur ont été soumises et que les élèves du CMII ont été plus interrogés.

Le dépouillement des données brutes a débuté dès leur recueil complet. Ces données quantitatives ont été traitées grâce aux logiciels Microsoft world sur la base des étapes de l'analyse des données de la démarche statistique appliquée aux sciences sociales.

LES LIMITES DE L'ETUDE

Un travail de recherche ne s'aurait s'effectuer sans connaître des limites ou difficultés.

Sur le plan conceptuel, l'étude de nos concepts ne peut pas faire l'unanimité au regard de leurs caractères polysémiques.

Sur le plan méthodologique, la taille de la population accessible est petite. On n'a pas pu aller partout où il y a les enfants pygmées problème d'enclavement de BENG BIS.

Enfin, nous avons été face aux difficultés d'accès au réseau de communication (Internet) et à l'énergie électrique car exerçant les fonctions de Directrice de l'Ecole Maternelle de MELANGUE III dans l'Arrondissement de BIWONG-BANE, Département de la MVILA-Région du Sud.

Dans ce chapitre, il était question de présenter la démarche méthodologique par le type de recherche menée, la population d'étude dans laquelle un échantillon représentatif de celle-ci a été tiré suivant les techniques d'échantillonnage appropriées. Ensuite, les instruments de collecte des données ont été choisis, valider, la méthode de l'analyse de ces instruments et enfin, les limites de notre étude.

CHAPITRE 4 : PRESENTATION DES DONNEES ET ANALYSE DES RESULTATS

Après une descente sur le terrain pour des besoins d'enquête auprès des élèves des CMI et CMII de l'Ecole Catholique d'ADJOLI à BENG BIS à l'aide de nos questionnaires, le dépouillement de ceux-ci nous permettra de présenter les données recueillies et de les analyser dans le présent chapitre.

PRESENTATION ET ANALYSE DES DONNEES

Le travail consistera à présenter et analyser les informations recueillies en fonction des effectifs relatifs et des pourcentages dans des tableaux en appliquant la formule suivante :

$$f_i = \frac{n_i \times 100}{N}$$

f_i = pourcentage relatif

Avec : n_i = effectif relatif

N = effectif total de l'échantillon

Tableau n°5 : Distribution des enquêtés en fonction du sexe

SEXE	EFFECTIFS	POURCENTAGE
MASCULIN	35	61,40
FEMININ	22	38,60
TOTAL	57	100

A la lecture de ce tableau, il apparaît que des 57 enfants pygmées enquêtés, 35 enfants sont de sexe masculin soient 61,40% et 22 enfants sont de sexe féminin soient 38,60%. Nous pouvons dire que le sexe masculin est le plus représenté.

Source : enquête de terrain (2021)

Tableau n°6: distribution des enquêtés suivant l'âge

AGE (Années)	EFFECTIF	POURCENTAGE
8 ans	0	0
9 ans	3	5,26
10 ans	14	24,56
11 ans	26	45,61
12 ans et plus	14	24,56
TOTAL	57	100

Au regard de ce tableau, des 57 enfants interrogés, aucun enfant n'a 8 ans, 3 enfants ont 9 ans soient 5,26%, 14 enfants ont 10 ans soient 24,56%, 26 enfants ont 11 ans soient 45,61% et 14 enfants ont 12 ans et plus soient 24,56%. Nous constatons que les enfants de l'âge de 11 ans sont plus nombreux et représente presque la moitié de l'effectif total.

Source : enquête de terrain (2021)

Tableau n°7 : répartition des enfants enquêtés par classe fréquentée

CLASSES	EFFECTIFS	POURCENTAGES
CMI	23	40,35
CMII	34	59,65
TOTAL	57	100

Il ressort de ce tableau que des 57 enfants interrogés, 23 enfants fréquentent la classe de CMI soient 40,35% et de 34 enfants fréquentent la classe de CMII soient 59,65%. Nous concluons que le nombre d'enfants du CMII est plus élevé.

Source : enquête de terrain (2021)

Tableau n°8 : répartition des enquêtés en fonction de la dispensation des leçon (Q1)

MODALITÉS	EFFECTIF	POURCENTAGE
Toujours	22	38,60
Parfois	28	49,12
Jamais	7	12,28
TOTAL	57	100

La lecture de ce tableau montre que des 57 enfants enquêtés, 22 enfants soient 38,60% affirment que leur maître dispense les leçons de Développement Personnel, 28 enfants soient 49,12% ont déclaré que parfois et 7 enfants soient 12,28% ont dit jamais. On constate que c'est la modalité de réponse parfois qui est la plus représentée.

Tableau n°9 : distribution des enquêtés en fonction des ateliers pratiques (Q2)

MODALITÉS	EFFECTIF	POURCENTAGE
Régulièrement	18	31,58
Plus ou moins régulièrement	33	57,89
Irrégulièrement	6	10,53
TOTAL	57	100

Ce tableau montre que des 57 enfants interrogés, 18 enfants soient 31,58% déclarent qu'ils font des ateliers pratique de Développement personnel, 33 enfants soient 57,89% disent qu'ils les font plus ou moins régulièrement et 6 enfants soient 10,53% répondu qu'ils les font irrégulièrement. On peut se résumer en disant que la modalité plus ou moins régulièrement a été choisie par le grand nombre d'enfants.

Source : enquête de terrain (2021)

Tableau n°10 : répartition des enquêtés en fonction de l'usage de la Lecture-Ecriture et mathématiques (Q3)

MODALITÉS	EFFECTIF	POURCENTAGE
Effectif	20	35,09
Plus ou moins effectif	25	43,86
Non effectif	7	12,28
TOTAL	57	100

La lecture de ce tableau montre que des 57 enfants pygmées interrogés, 20 enfants soient 35,09 disent qu'ils font usage de la Lecture-Ecriture et des Mathématiques dans le Développement Personnel, 25 enfants soient 43,86% déclarent les utiliser plus ou moins et 7 enfants soient 12,28% ont répondu que cet usage est non effectif. Il est clair que l'usage de la lecture-écriture est plus ou moins effectif par le grand nombre d'enfant soit 43,86%.

Source : enquête de terrain (2021)

Tableau n°11: distribution des enquêtés en fonction des évaluations (Q4)

MODALITÉS	EFFECTIF	POURCENTAGE
Toujours	21	36,84
Parfois	28	49,12
Jamais	8	14,04
TOTAL	57	100

Au regard de ce tableau, il ressort que des 57 enfants enquêtés, 21 enfants soient 36,84% déclarent que leur maître leur propose toujours des évaluations de Lecture-Ecriture, 28 enfants soient 49,12% ont dit parfois et 8 enfants soient 14,04% ont répondu jamais. Ces résultats montrent que les évaluations sont faites parfois dans leurs classes.

Tableau n°12 : distribution des enquêtés suivant les formes d'évaluations (Q5)

MODALITÉS	EFFECTIF	POURCENTAGE
Théoriques uniquement	31	54,39
Théoriques et pratiques	26	45,61
Pratiques uniquement	0	0
TOTAL	57	100

La lecture de ce tableau montre que des 57 enfants enquêtés, 31 enfants soient 54,39% affirment que les évaluations de Développement Personnel qui leur sont proposées sont uniquement théoriques et 26 enfants soient 45,61% déclarent qu'elles sont théoriques et pratiques. Nous pouvons conclure que la plupart des évaluations proposées sont théoriques

Tableau n°13 : répartition des enquêtés selon leur réussite scolaire (Q6)

MODALITÉS	EFFECTIF	POURCENTAGE
Effective	21	36,84
Plus ou moins effective	28	49,12
Non effective	8	14,04
TOTAL	57	100%

Ce tableau montre que des 57 enfants enquêtés, 21 enfants soient 36,84% déclarent que leur réussite en fin d'année est effective, 28 enfants soient 49,12% ont dit qu'elle est plus ou moins effective et 8 enfants soient 14,04% ont dit qu'elle est non effective. Au vu des résultats, la réussite scolaire est plus ou moins effective chez ces enfants.

Tableau n°14 : distribution des enquêtés en fonction de la mise à disposition du matériel (Q7)

MODALITÉS	EFFECTIF	POURCENTAGE
Régulièrement	19	33,3
Plus ou moins régulièrement	31	54,39
Irrégulièrement	7	12,28
TOTAL	57	100

Il ressort de ce tableau que des 57 enfants interrogés, 19 enfants soient 33,33% affirment que leur maître met régulièrement à leur disposition le matériel qui leur permet de réaliser des œuvres qu'ils maîtrisent, 31 enfants soient 54,39% ont dit plus ou moins régulièrement et 7 enfants soient 12,28% ont répondu irrégulièrement. Nous pouvons conclure que le matériel est plus ou moins fourni à ces enfants lors des enseignements.

Source : enquête de terrain (2021)

Tableau n°15 : distribution des enquêtés en fonction de l'organisation des journées de l'orientation (Q8)

MODALITÉS	EFFECTIF	POURCENTAGE
Toujours	15	26,32
Parfois	30	52,63
Jamais	12	21,05
TOTAL	57	100%

La lecture de ce tableau illustre que des 57 enfants enquêtés, 15 enfants soient 26,32% affirment que leur école organise des journées d'orientation scolaire, 30 enfants soient 52,63% déclarent que parfois et 12 enfants soient 21,05% ont dit jamais. Nous constatons que les journées d'orientation sont parfois organisées dans cette école.

Source : enquête de terrain (2021)

Tableau n°16 : répartition des enquêtés en fonction de leur aspiration dans l'avenir (Q9)

MODALITÉS	EFFECTIF	POURCENTAGE
Oui	13	22,81
Parfois	39	68,42
Non	5	8,77
TOTAL	57	100%

Au regard de ce tableau, des 57 enfants pygmées enquêtés, 13 enfants soient 22,81% disent que leur maître dialogue avec eux sur ce qu'ils pourront faire dans l'avenir, 39 enfants soient 68,42% déclarent que parfois et 5 enfants soient 8,77% ont répondu non. Nous constatons que les enseignants de cette école n'abordent pas régulièrement le sujet d'aspiration professionnelle dans un avenir.

Source : enquête de terrain (2021)

Tableau n°17 : répartition des enquêtés selon l'emploi à la mairie de BENG BIS (Q10)

MODALITÉS	EFFECTIF	POURCENTAGE
Oui	26	45,61
Plus ou moins	22	38,60
Non	9	15,79
TOTAL	57	100

Il ressort de ce tableau que des 57 enfants pygmées enquêtés, 26 enfants soient 45,61% déclarent que leur implication aux enseignements/apprentissage de Lecture-Ecriture, Mathématiques et Développement Personnel leur garantirait un emploi, 22 enfants soient 38,60% ont répondu que c'est plus ou moins garanti et 9 enfants soient 15,79% ont dit non garanti. Nous constatons que la modalité de réponse la plus sollicitée par les enfants montre plus ou moins une garanti d'emploi.

Source : enquête de terrain (2021)

Tableau n°18 : distribution des enquêtés selon la gestion d'un projet de financement (Q11)

MODALITÉS	EFFECTIF	POURCENTAGE
Assuré	21	36,84
Plus ou moins assuré	25	43,86
Non assuré	11	19,30
TOTAL	57	100

Ce tableau illustre que des 57 enfants enquêtés, 21 enfants soient 36,84% déclarent que les évaluations qui leur sont proposées leur assureraient une ascension sociale, 25 enfants soient 43,85% ont répondu qu'elle serait plus ou moins assurée et 11 enfants soient 19,30% ont dit qu'elle est non assurée. Nous concluons que l'ascension sociale est plus ou moins assurée pour ces enfants.

Source : enquête de terrain (2021)

Tableau n°19 : répartition des enquêtés suivant les emplois à ZERCA Y LEYOS (Q12)

MODALITÉS	EFFECTIF	POURCENTAGE
Oui	17	29,82
Plus ou moins	27	47,37
Non	13	22,81
TOTAL	57	100

La lecture de ce tableau montre que des 57 enfants pygmées enquêtés, 17 enfants soient 29,82% déclarent qu'ils participeraient au développement de leur pays tel qu'ils sont orientés, 27 enfants soient 47,37% ont dit plus ou moins et 13 enfants soient 22,81% ont répondu par non. Pour cela, un grand nombre d'enfants ne pourra participer au développement du pays.

Source : enquête de terrain (2021)

VERIFICATION DES HYPOTHESES DE RECHERCHE

La présente étude a formulé un problème avec des hypothèses de recherche. Cette partie a pour rôle de rendre compte de la confirmation ou de l'infirmer de ces hypothèses de recherche qui vont être confrontées au test du Khi-carré dont la formule est la suivante :

$$X^2 = \sum |Fo - Fe| / Fe$$

Mémoire rédigé et soutenu par NGAMFOUMOU ONDOUA Nadine en vue de l'obtention du Master II en Sciences de l'Education Option Curricula et Evaluation dans la Spécialité Ingénieur Psychotechnicien

Les étapes de cette vérification des hypothèses en sciences humaines sont :

Rappel de l'hypothèse de recherche ;

Formulation des hypothèses statistiques ;

Calcul du Khi-carré /le tableau de contingence ;

Choix du seuil de signification ;

Calcul du degré de liberté ;

Détermination de la valeur critique X_{2lu}^2 ;

Enoncé de la règle de décision ;

Décision ;

Conclusion.

Vérification de la première hypothèse de recherche

Etape 1 : Enoncé de l'hypothèse de recherche

HR1 : L'implication effective de tous les enfants Pygmées aux enseignements/apprentissages de la Lecture-Ecriture, des Mathématiques et du Développement Personnel influe sur leur insertion socioprofessionnelle.

Etape 2 : Formulation des hypothèses statistiques

Hypothèse alternative (Ha) : il existe un lien entre l'implication effective de tous les enfants pygmées aux enseignements/apprentissages de la Lecture-Ecriture, des Mathématiques et du Développement Personnel et leur insertion socioprofessionnelle.

Hypothèse nulle (Ho) : il n'existe pas un lien entre l'implication effective de tous les enfants pygmées aux enseignements/apprentissages de la Lecture-Ecriture, des Mathématiques et du Développement Personnel et leur insertion socioprofessionnelle.

Etape 3 : Calcul du Khi-carré de HR1

Tableau n° 20 : Tableau de contingence de HR1 (Croisement dispensation des leçons et emploi à la mairie de Bengbis (Q1 X Q10)

Q1 X Q10	Oui	Parfois	Non	Total
Oui	18	4	4	26
Plus ou moins	3	18	1	22
Non	1	6	2	9
Total	22	28	7	57

Tableau n° 21 : Calcul des fréquences théoriques du tableau de contingence de HR1

Fréquence théorique (Fe) = somme des totaux marginaux/Effectif total

Q1 X Q10	Oui	Parfois	Non	Total
Oui	10,03	12,77	3,19	26
Plus ou moins	8,49	10,81	2,70	22
Non	3,47	4,42	1,11	9
Total	22	28	7	57

Etant donné que plus de 20% soient 66,66% des fréquences théoriques ont un effectif inférieur à 10, nous appliquons le Khi-carré corrigé de Yates selon la formule suivante :

$$X^2 \text{ corrigé} = \sum (|Fo - Fe| - 0,5)^2 / Fe$$

Tableau n°22 : Calcul du Khi-carré HR1

Fo	Fe	Fo - Fe	Fo-Fe	Fo-Fe -0,5	(Fo-Fe -0,5) ²	(Fo-Fe -0,5) ² / Fe
18	10,03	7,97	7,97	7,47	55,80	5,56
3	8,49	-5,49	5,49	4,99	24,90	2,93
1	3,47	-2,47	2,47	1,97	3,88	1,12
4	12,77	-8,77	8,77	8,27	68,39	5,35
18	10,81	7,19	7,19	6,69	44,75	4,14
6	4,42	1,58	1,58	1,08	1,17	0,26
4	3,19	0,81	0,81	0,31	0,09	0,03
1	2,70	-1,70	1,70	1,20	1,44	0,53
2	1,11	0,89	0,89	0,39	0,15	0,14
57	57	0	36,87	32,37	200,37	20,06

Il ressort de ce calcul que : X^2 corrigé = 20,06

Etape 4 : choix du seuil de significativité ou marge d'erreur

$\alpha = 0,05$ car en sciences sociales, nous avons 5% de chance de nous tromper et 95% de voir juste.

Etape 5 : calcul du degré de liberté (ddl)

$$\text{ddl} = (nc - 1) (nl - 1)$$

Avec : n_c : nombre de colonnes

n_l : nombre de lignes

$$AN : ddl = (3-1) (3-1)$$

$$= 2 \times 2$$

$$= 4$$

$$ddl = 4$$

Etape 6 : Lecture du Khi-carré lu

$$\alpha = 0,05$$

$$Ddl = 4$$

$$X^2_{lu} = 9,49$$

Etape 7 : Règle de décision

. Si X^2 corrigé supérieur X^2_{lu} , alors H_a est acceptée et H_o est rejetée

. Si X^2 corrigé inférieur X^2_{lu} , alors H_a est rejetée et H_o est acceptée

Etape 8 : Décision

$$X^2_{lu} = 9,49 \quad \text{et} \quad X^2 \text{ corrigé} = 20,06$$

X^2 corrigé supérieur à X^2_{lu} alors, H_a est acceptée et H_o est rejetée

Etape 9 : Conclusion

L'implication effective de tous les enfants Pygmées aux enseignements/apprentissages de la Lecture-Ecriture, des Mathématiques et du Développement Personnel influe sur leur insertion socioprofessionnelle.

Vérification de la deuxième hypothèse de recherche

Etape 1 : énoncé de l'hypothèse de recherche

HR2 : L'évaluation adéquate des enseignements/apprentissages de Lecture-Ecriture, de Mathématiques et de Développement Personnel de tous les enfants pygmées impacte sur leur insertion socioprofessionnelle.

Etape 2 : Formulation des hypothèses statistiques

Hypothèse alternative (Ha) : il existe un lien entre l'évaluation adéquate des enseignements/apprentissages de Lecture-Ecriture, de Mathématiques et de Développement Personnel de tous les enfants pygmées et leur insertion socioprofessionnelle.

Hypothèse nulle (Ho) : il n'existe pas un lien entre l'évaluation adéquate des enseignements/apprentissages de Lecture-Ecriture, de Mathématiques et de Développement Personnel de tous les enfants pygmées et leur insertion socioprofessionnelle.

Etape 3 : Calcul du Khi-carré de HR2

Tableau n°23 : tableau de contingence de HR2 (Croisement régularité des évaluations et gestion d'un financement (Q4 X Q11))

Q4 X Q11	Oui	Parfois	Non	Total
Assuré	17	3	1	21
Plus ou moins	3	21	1	25
Non assuré	1	4	1	11
Total	21	28	8	57

Tableau n°24 : Calcul des fréquences théoriques du tableau de contingence de HR2

Fréquence théorique (Fe) = somme des totaux marginaux/Effectif total

Q4 XQ11	Oui	Parfois	Non	Total
Assuré	7,74	10,31	3,95	21
Plus ou moins	9,21	12,28	3,51	25
Non assuré	4,05	5,40	1,54	11
Total	21	28	8	57

Etant donné que plus de 20% soient 77,77% des fréquences théoriques ont un effectif inférieur à 10, nous appliquons le Khi-carré corrigé de Yates selon la formule suivante :

$$\mathbf{X^2 \text{ corrigé}} = \sum (|Fo - Fe| - 0,5)^2 / Fe$$

Tableau n°25 : Calcul du Khi-carré HR2

Fo	Fe	Fo - Fe	/Fo-Fe/	/Fo-Fe/-0,5	(/Fo-Fe/-0,5)2	(/Fo-Fe/-0,5)2 / Fe
17	7,74	9,26	9,26	8,76	76,74	9,91
3	9,21	-6,21	6,21	5,71	32,60	3,54
1	4,05	-3,05	3,05	2,55	6,50	1,61
3	10,31	-7,31	7,31	6,81	46,38	4,50
21	12,28	8,72	8,72	8,22	67,57	5,50
4	5,40	-1,40	1,40	0,90	0,81	0,15
1	2,95	-1,95	1,95	1,45	2,10	0,71
1	3,51	-2,51	2,51	2,01	4,04	1,15
6	1,54	4,46	4,46	3,96	15,68	10,18
57	57	0	44,87	40,37	252,42	37,25

Ce tableau montre que : $X^2 \text{ corrigé} = 37,25$

Etape 4 : choix du seuil de significativité ou marge d'erreur

$\alpha = 0,05$ car en sciences sociales, nous avons 5% de chance de nous tromper et 95% de voir juste.

Etape 5 : calcul du degré de liberté (ddl)

$$\text{ddl} = (nc - 1) (nl - 1)$$

Avec : nc : nombre de colonnes

nl : nombre de lignes

$$AN: ddl = (3-1)(3-1)$$

$$= 2 \times 2$$

$$= 4$$

$$ddl = 4$$

Etape 6 : lecture du Khi-carré lu

$$\alpha = 0,05$$

$$Ddl = 4$$

$$X^2_{lu} = 9,49$$

Etape 7 : Règle de décision

. Si X^2 corrigé supérieur X^2_{lu} , alors H_a est acceptée et H_0 est rejetée

. Si X^2 corrigé inférieur X^2_{lu} , alors H_a est rejetée et H_0 est acceptée

Etape 8 : Décision

$$X^2_{lu} = 9,49 \quad \text{et} \quad X^2 \text{ corrigé} = 37,25$$

X^2 corrigé supérieur à X^2_{lu} alors, H_a est acceptée et H_0 est rejetée

Etape 9 : Conclusion

L'évaluation adéquate des enseignements/apprentissages de Lecture-Ecriture, de Mathématiques et de Développement Personnel de tous les enfants pygmées impacte sur leur insertion socioprofessionnelle.

Vérification de la troisième hypothèse de recherche

Etape 1 : énoncé de l'hypothèse de recherche

HR3 : L'orientation scolaire de tous les enfants Pygmées détermine leur insertion socioprofessionnelle.

Etape 2 : Formulation des hypothèses statistiques

Hypothèse alternative (Ha) : il existe un lien entre l'orientation scolaire de tous les enfants Pygmées et leur insertion socioprofessionnelle.

Hypothèse nulle (Ho) : il n'existe pas un lien entre l'orientation scolaire de tous les enfants Pygmées et leur insertion socioprofessionnelle.

Etape 3 : Calcul du Khi-carré

Tableau n°26 : tableau de contingence de HR3 (Croisement organisation des journées d'orientation et emplois à ZERCA Y LEYOS (Q7 X Q12))

Q7 X Q12	Oui	Parfois	Non	Total
Oui	2	15	0	17
Plus ou moins	12	5	10	27
Non	1	10	2	13
Total	15	30	12	57

Tableau n° 27 : Calcul des fréquences théoriques du tableau de contingence de HR3

Fréquence théorique (Fe) = somme des totaux marginaux/Effectif total

Q7 X Q12	Oui	Parfois	Non	Total
Oui	7,47	8,95	3,58	17
Plus ou moins	7,10	14,21	5,68	27
Non	3,43	6,84	2,74	13
Total	15	30	12	57

Etant donné que plus de 20% soient 88,88% des fréquences théoriques ont un effectif inférieur à 10, nous appliquons le Khi-carré corrigé de Yates selon la formule suivante :

$$X^2 \text{ corrigé} = \sum (|Fo - Fe| - 0,5)^2 / Fe$$

Tableau n°28 : Calcul du Khi-carré HR3

Fo	Fe	Fo - Fe	/Fo-Fe/	/Fo-Fe/-0,5	(/Fo-Fe/-0,5)2	(/Fo-Fe/-0,5)2 / Fe
2	4,47	-2,47	2,47	1,97	38,8	0,87
12	7,10	4,90	4,90	4,40	19,36	2,73
1	3,42	-2,42	2,42	1,92	3,69	1,08
15	8,95	6,05	6,05	5,55	30,80	3,44
5	14,21	-9,21	9,21	8,71	75,86	5,34
10	6,84	3,16	3,16	2,66	7,07	1,03
0	3,58	-3,58	3,58	3,08	9,49	2,65
10	5,68	4,32	4,32	3,82	14,59	2,57
2	2,74	0,74	0,74	0,24	0,05	0,02
57	57	0	36,85	32,35	199,71	19,73

Suite à ce calcul, on obtient : X^2 corrigé = 19,73

Etape 4 : choix du seuil de significativité ou marge d'erreur

$\alpha = 0,05$ car en sciences sociales, nous avons 5% de chance de nous tromper et 95% de voir juste.

Etape 5 : calcul du degré de liberté (ddl)

$$\text{ddl} = (nc - 1) (nl - 1)$$

Avec :

nc : nombre de colonnes

nl : nombre de lignes

$$\text{AN} : \text{ddl} = (3-1) (3-1)$$

$$= 2 \times 2$$

$$= 4$$

$$\text{ddl} = 4$$

Etape 6 : lecture du Khi-carré lu

$$\alpha = 0,05$$

$$\text{ddl} = 4$$

$$X^2_{lu} = 9,49$$

Etape 7 : Règle de décision

. Si X^2 corrigé supérieur X^2_{lu} , alors H_a est acceptée et H_0 est rejetée.

. Si X^2 corrigé inférieur X^2_{lu} , alors H_a est rejetée et H_0 est acceptée.

Etape 8 : Décision

$$X^2_{lu} = 9,49 \quad \text{et} \quad X^2 \text{ corrigé} = 19,73$$

X^2 corrigé supérieur à X^2_{lu} alors, H_a est acceptée et H_0 est rejetée.

Étape 9 : Conclusion

L'orientation scolaire de tous les enfants Pygmées détermine leur insertion socioprofessionnelle.

Tableau n°29 : Récapitulatif de la vérification des hypothèses

HYPOTHESES	VALEURS CRITIQUES	DECISION
HR1	$X^2_{lu} = 9,49$ et X^2 Corrigé = 20,06	Acceptée
HR2	$X^2_{lu} = 9,49$ et X^2 Corrigé = 37,25	Acceptée
HR3	$X^2_{lu} = 9,49$ et X^2 Corrigé = 19,73	Acceptée
HG		Confirmée

Au terme de ce chapitre où il était question de traiter les données issues de l'enquête, de vérifier les hypothèses et d'émettre un regard critique sur les résultats de cette recherche, il ressort que l'éducation inclusive favorise l'insertion socioprofessionnelle des enfants pygmées. De plus, les hypothèses émises correspondent aux réalités rencontrées sur le terrain.

CHAPITRE 5 : INTERPRETATION DES RESULTATS

La présentation et l'analyse descriptive et inférentielle des données collectées sur le terrain ont abouti à la vérification des trois hypothèses de recherche de l'étude. Il est question maintenant de procéder à l'interprétation et à la discussion des résultats qui vont conduire à la conclusion générale de l'étude. L'interprétation consiste à comparer les objectifs de l'étude aux résultats issus du terrain. L'objectif générale de cette étude était d'examiner la relation qui existe entre l'éducation inclusive et l'insertion socioprofessionnelle des enfants pygmées. Dans l'ensemble, les résultats confirment nos hypothèses de recherche à savoir : l'implication effective de tous les enfants Pygmées aux enseignements/apprentissages de la Lecture-Ecriture, des Mathématiques et du Développement Personnel influe sur leur insertion socioprofessionnelle, l'évaluation adéquate de ces enseignements/apprentissages impact sur l'insertion socioprofessionnelle des enfants pygmées et l'orientation scolaire de ces enfants détermine leur insertion socioprofessionnelle. Dans cette partie, l'interprétation des résultats issus de l'analyse descriptive et de l'analyse inférentielle, les implications et les suggestions seront présentées.

INTERPRETATIONS DES RESULTATS

Elle s'est faite en deux sections : l'interprétation des résultats de l'analyse descriptive axée sur l'âge et l'interprétation des résultats inférentiels en mettant en saillance les facteurs qui ont permis la formulation de nos hypothèses.

Interprétation des résultats de l'analyse descriptive

Cette étape donne à la recherche son véritable sens. Les résultats obtenus à partir du χ^2 nous permettent cependant d'apporter une explication à ces données à la lumière du développement théorique qui a été ressorti dans cette étude. Cette section est ainsi articulée sur une de nos variables sociodémographiques à savoir : l'âge

Après une analyse descriptive faite autour du facteur sociodémographique âge, on peut s'accorder à dire que l'âge joue un rôle très important dans le choix des professions. Cela nous amène à comprendre que plus l'âge évolue, plus l'insertion socioprofessionnelle prend place. Ainsi, l'individu est encore non seulement plus actif sur le plan social mais aussi acteur de plusieurs actions. La tranche d'âge observé ici par rapport à l'insertion socioprofessionnelle

indique que plus l'âge d'un individu devient considérable, plus ce dernier est susceptible d'être intéressé. Par cela, son autonomie, semble être mis en cause. Cela peut davantage se comprendre car selon Flynn (1984), le QI évolue de trois points après chaque 10 ans. Ce qui signifierait alors qu'autant l'âge augmente l'on incorpore certaines réalités qui le rendent plus ou moins autonome. Aussi, d'après Piaget (1947), l'on assimile certains mécanismes selon l'élaboration et l'évolution des stades de développement. De plus, selon Locke J. (1689), à la naissance, l'individu est considéré comme une table rase sur laquelle viennent s'inscrire les expériences. Ces expériences naissent des interactions que ce dernier entretient avec ses pairs. Cela se renchérit avec le processus d'apprentissage social de Bandura (1980). On apprend donc avec le temps et on s'autonomise aussi sur les plans cognitif et biologique. Pour Ebale Moneze (2019), l'éducation permet ainsi à l'individu de reconsidérer ses « positions » comme des déterminations verbales, cognitives et situationnelles.

L'analyse descriptive menée sur l'âge démontre à suffisance que ce dernier a une portée considérable sur l'insertion socioprofessionnelle.

DISCUSSION DES RESULTATS ISSUS DES ANALYSES DIFFERENTIELLES

En effet, notre hypothèse générale était la suivante « L'éducation inclusive favorise l'insertion socioprofessionnelle des enfants pygmées ». Afin de mieux étudier la relation de dépendance entre les variables de cette hypothèse, nous avons éclaté celle-ci en trois hypothèses de recherche que nous avons pris la peine de présenter et d'analyser plus haut. Lesquelles, de suite d'analyse ont statistiquement été confirmées. Dès lors, quel sens donner à ces résultats ?

Discussion de la première hypothèse de recherche

Les résultats issus de la vérification de la première hypothèse de recherche montrent que la valeur numérique du Khi-carré est égale à 20,06 supérieure à celle du Khi-carré lu égale à 9,49 car, celle du degré de liberté est de 4, pour un seuil de signification égale à 0,05. Cela a permis de conclure que la première hypothèse de cette étude est confirmée. D'où l'implication effective de tous les enfants Pygmées aux enseignements/apprentissages de la Lecture-Ecriture, des Mathématiques et du Développement Personnel influe sur leur insertion socioprofessionnelle. L'objectif spécifique était de montrer qu'il existe un lien entre l'implication effective de tous les enfants Pygmées aux enseignements/apprentissages de la Lecture-Ecriture, des Mathématiques et du Développement Personnel et leur insertion

socioprofessionnelle. Cette hypothèse est validée et au vu des résultats y relatifs, On peut dès lors émettre des interprétations y afférentes :

La théorie explicative de la première hypothèse de recherche, le modèle médical du handicap relève que les difficultés d'insertion socioprofessionnelle des enfants pygmées sont liées à eux-mêmes. Si tous les enfants pygmées s'impliquent dans les enseignements/apprentissages de Lecture-Ecriture, Mathématiques et Développement personnel, leur insertion socioprofessionnelle serait favorable.

Les enfants pygmées se représentent l'école comme étant une activité qui se fait avec beaucoup de contraintes. Ces contraintes, Tricot (2012) pense à ce propos que les apprentissages scolaires obéissent à des contraintes spécifiques, qui les rendent différents des autres apprentissages. Selon cet auteur, « les humains apprennent de manières très différentes selon que les connaissances apprises sont primaires, c'est-à-dire présente chez *homo sapiens* depuis les débuts de cette espèce (par exemple la reconnaissance des visages, la parole) ou au contraire secondaires, c'est-à-dire apparues récemment chez *homo sapiens* (par exemple la mathématique ou la langue écrite ». Il distingue ainsi sept (07) contraintes de l'école à savoir : la faible valeur adaptative, la différence entre le but et la tâche d'apprentissage, l'importance de l'attention, les processus d'apprentissage, les situations d'apprentissage, l'importance de la motivation et la difficulté de généralisation.

Pour Fumat (1997), l'école représente pour l'enfant ou pour l'adolescent une obligation. La contrainte scolaire peut se lire de trois manières :

La privation de liberté : tu dois aller à l'école ;

L'imposition d'un mode de comportement : tu dois te tenir tranquille et apprendre ;

L'imposition d'un certain contenu culturel : tu dois apprendre cela pour être des nôtres ;

Toutes ces contraintes rendent l'apprentissage pénible pour les enfants pygmées qui sont un peuple nomade à la base et qui vit de la chasse et de la cueillette.

Une évaluation récente des acquis des élèves en classe de 5^e année du primaire (CM1/Class5) a été faite par SOFRECO /MINEDUB & RESEN en 2011. Dans le rapport élaboré, on y constate un niveau d'apprentissage alarmant. L'évaluation montre que 49% des élèves sont en grande difficulté en lecture (c'est-à-dire qu'ils sont capables de lire quelques syllabes, mais pas de lire un mot) et que 26% sont incapables de lire la moindre syllabe. Cela

affecte l'ensemble des apprentissages des autres disciplines au programme. Globalement, les résultats montrent que « le taux de réussite au test de langue est de 23,6% en français et de 23,9% en anglais et que les taux de réussite sont à peu près semblables en mathématiques ». La comparaison des résultats avec ceux obtenus lors d'un test PASEC en 2005 montre que la situation s'est dégradée de façon importante au fil des années. Il y a donc un coup de barre à donner afin que la situation ne continue à se dégrader davantage.

Ces constats montrent à suffisance les raisons d'une réforme curriculaire.

Les Nouveaux Curricula de l'Enseignement Primaire Francophone Niveau 3 (2018) illustrent que le français est une discipline d'enseignement/ apprentissage essentielle dans le sous-système francophone. Il permet aux apprenants de penser et de communiquer aussi bien à l'oral qu'à l'écrit. Les compétences acquises travers les sous-disciplines d'Expression Orale, Production d'Ecrits, Grammaire, Vocabulaire, Conjugaison, Orthographe et Littérature sont indispensables pour la participation active de l'élève dans la vie de la société. La dernière sous-discipline, la Littérature se définit comme un aspect particulier de la communication verbale, orale ou écrite. Au niveau 3 par exemple, cette sous-discipline vise à développer chez l'apprenant, le goût de la lecture tout en lui permettant d'accéder à la culture littéraire et à faire développer la compétence de penser et de communiquer en français. Cette communication se fera oralement et par écrit. Selon Giasson J. (2011), plusieurs élèves du primaire éprouvent des difficultés d'apprentissage en lecture, Debeurme (2006) précise que les difficultés sont également en écriture et Morin M. -F. & Montésinos-Gelet (2007) affirme que cela entraîne des conséquences tout au long du parcours scolaire, pouvant mener à l'échec et au décrochage scolaire. Cartier S. (2003) déclarent que la lecture et l'écriture sont impliquées dans tous les domaines d'apprentissage, cela représente un risque réel d'échec et d'abandon scolaire.

Le nouveau curriculum de l'enseignement primaire francophone niveau 3 (2018) illustre que l'enseignement des mathématiques relève de deux domaines : celui des connaissances générales et celui de la culture numérique. Les mathématiques sont une science qui étudie par le moyen du raisonnement, les principes d'abstraction, ainsi que les relations qui s'établissent entre eux. L'apprentissage des mathématiques est une source importante de développement intellectuel. La réussite en mathématiques constitue un élément déterminant de la réussite scolaire. Sa maîtrise constitue un atout significatif pour l'insertion dans une société, où les retombées pratiques sont aussi nombreuses que diversifiées. L'enseignement des mathématiques permet de développer chez l'apprenant sa capacité à rechercher, raisonner, communiquer, agir efficacement et de s'adapter aux diverses situations de la vie quotidienne

grâce à leur aptitude à résoudre des situations problèmes. Compétence visée : utiliser les notions de base en mathématiques. L'enseignement des mathématiques vise essentiellement à développer la culture scientifique de l'élève. Cette culture repose sur la mise en œuvre de démarches rigoureuses et méthodiques dans la résolution des problèmes. Le développement des trois composantes mathématiques qui concourent au développement de la culture scientifique se fait à travers la construction des savoir-faire en nombres et calculs, géométrie et espace, mesures et grandeurs et en statistiques.

Toujours dans le même document, Le « Développement personnel » est une discipline visant l'épanouissement de l'apprenant en mettant un point d'honneur sur la valorisation des activités manuelles. Ces activités, essentiellement pratiques, visent à faire acquérir à l'enfant très tôt, les habiletés manuelles et le goût de la création pour en faire ultérieurement un véritable acteur du développement. Le développement personnel, en tant que discipline, est le lieu d'expression pratique des apprentissages théoriques en mathématiques, sciences et technologies, éducation artistique, langues et cultures nationales. Le développement personnel outrepassa la mission première de l'école qui est d'instruire et d'éduquer. Cette discipline s'articule autour de plusieurs sous disciplines comportant une série d'activités au cours desquelles la théorie est intimement liée à la pratique. Ces sous-disciplines sont : les activités domestiques, les activités agropastorales, l'artisanat et les productions artistiques. L'artisanat et les constructions artistiques : Les activités dans ces sous composantes visent à faire acquérir aux élèves, un ensemble de techniques de transformation/fabrication d'objets hors contexte industriel, à partir des matériaux que procure la nature et de procédés simples pour rendre les objets fabriqués porteurs d'un message de vie et de beauté. Les élèves façonnent, restaurent, imaginent des objets et pièces d'exception à la croisée du beau et de l'utile. Les activités agropastorales couvrent l'ensemble des activités que les élèves vont faire pour s'initier à la fois aux techniques agricoles et d'élevage de base. Il serait intéressant de leur donner l'occasion dans la mesure du possible d'élever un animal de leur choix : poulet, poisson, chaton, chiot etc. Les activités domestiques constituent une occasion pour que l'apprenant s'intéresse aux travaux ménagers, à l'entretien de ses outils, des ustensiles usuels et des vêtements. Ceci vise à rendre l'enfant autonome. Mieux que tout autre enseignement, le développement personnel, à travers ses différentes composantes, est la discipline qui répond le plus aux objectifs de l'éducation tels que définis à l'article 5 de la loi d'orientation de l'éducation au Cameroun, à savoir : l'éducation à la vie familiale, la culture de l'amour de l'effort et du travail bien fait, de la quête de l'excellence et de l'esprit de partenariat et le développement de la créativité, du sens de

l'initiative et de l'esprit d'entreprise. Il contribue au développement intégral de l'enfant. Compétences visées : Être autonome, Avoir un esprit d'initiative, de créativité et d'entrepreneuriat. Parler du développement personnel c'est faire appel au développement intégral de l'apprenant du niveau 2 et 3. Cette discipline est une discipline pratique. Elle englobe les fabrications artistiques, l'agriculture, l'élevage, la cuisine, le ménage. Chacune des disciplines apporte sa contribution au développement de l'élève. Le développement personnel sert à rompre avec les apprentissages théoriques en classe pour mettre en pratique toutes les théories apprises.

Discussion pour la deuxième hypothèse de recherche

Concernant la seconde hypothèse de recherche, les résultats de la statistique inférentielle montrent que la valeur numérique du Khi-carré est égale à 37,25 supérieure à celle du Khi-carré lu égal à 9,49 car, celle du degré de liberté est de 4, pour un seuil de signification égale à 0,05. Ainsi, la deuxième hypothèse de recherche est validée. Ce qui prouve que l'évaluation adéquate des enseignements/apprentissages de Lecture-Ecriture, de Mathématiques et de Développement Personnel de tous les enfants pygmées impacte sur leur insertion socioprofessionnelle. L'objectif spécifique de cette étude était de montrer qu'il existe un lien entre l'évaluation adéquate des enseignements/apprentissages de Lecture-Ecriture, de Mathématiques et de Développement Personnel de tous les enfants pygmées et leur insertion socioprofessionnelle. Il se dégage de ces résultats que l'hypothèse de recherche a été confirmée.

Les résultats de cette hypothèse trouvent davantage une explication à partir de la théorie socioconstructiviste de Lev Semionovitch Vygotsky qui postule que l'environnement a un rôle très important à jouer dans le processus actif de développement des connaissances du monde. Pour cet auteur, le développement des compétences et la construction d'un savoir doit s'effectuer dans un cadre social. C'est ainsi qu'il a développé son concept de ZPD qui explique l'écart entre ce qu'un enfant peut faire seul et ce qu'il fait avec l'aide d'un adulte pour résoudre des problèmes. Nous avons vu que ce modèle est un procédé d'enseignement et d'apprentissage du groupe, par le partage réciproque des savoirs qui repose sur trois éléments permettant le progrès : la dimension constructiviste faisant référence au sujet qui apprend, la dimension sociale faisant référence aux partenaires en présence (les autres élèves et enseignants), et la dimension interactive du milieu ou l'objet de l'apprentissage est le contenu d'enseignement. Il soutient qu'il ne peut y avoir de développement cognitif sans apprentissage. Aussi, Vygotsky montre qu'il revient à l'enseignant par des interactions existantes lors des activités

d'enseignements/apprentissages par un questionnement et mise en activité d'évaluation. Ces activités consistent à mettre l'apprenant devant des situations problèmes, des épreuves négociées entre les élèves et l'enseignant permettant la mobilisation des acquis antérieurs afin de trouver des solutions aux problèmes y afférents au terme duquel il sera dit compétent ou non.

L'actuel curriculum vise le développement des compétences des élèves de l'école primaire. Il est impératif de pouvoir définir le cadre dans lequel seront évaluées lesdites compétences. Ce cadre définit les types d'évaluations que l'enseignant mobilisera, le rôle qu'il jouera et les outils qui seront utilisés (centres d'intérêt, situation-problèmes, familles de situations). Une évaluation des compétences doit amener l'élève à mobiliser diverses ressources (des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être) dans des situations nouvelles. Il ne sera pas question pour l'enseignant d'évaluer des savoirs et des savoir-faire de façon disjointe. Avant toute chose, l'enseignant (e) doit se rappeler que l'évaluation est, et doit être au service des apprentissages. On n'apprend pas pour être évalué, mais on est évalué pour mieux apprendre. Quatre types d'évaluations seront appliqués au niveau 3.

Les types d'évaluations en vigueur sont :

L'évaluation diagnostique : elle sert à localiser les problèmes éventuels qui pourraient empêcher les apprentissages dans des domaines donnés. Elle intervient à l'entame des apprentissages ;

L'évaluation formative : c'est une évaluation interactive et fréquente, des progrès et des acquis des élèves. Elle intervient tout au long de l'apprentissage. Elle informe l'élève et l'enseignant (e) sur le degré de maîtrise de l'apprentissage ou sur les difficultés qu'éprouve l'élève, en vue de lui proposer ou de lui faire découvrir des stratégies qui lui permettent de progresser ;

L'évaluation sommative : elle intervient après un ensemble de tâches d'apprentissage constituant un tout. Par exemple les activités liées à un centre d'intérêt, l'ensemble des apprentissages du mois, du trimestre ou de l'année.

L'évaluation certificative : elle consiste à une appréciation et à une sanction publique communiquées par l'intermédiaire de documents officiels. Elle peut provenir d'un traitement sommatif ou d'une démarche diagnostique.

Selon les modes d'évaluation, les évaluations se feront sous forme écrite, orale et pratique. Ces trois modes d'évaluation permettront de mieux apprécier le développement des compétences chez l'élève. Comment évaluer les compétences Dans l'évaluation des compétences, l'élève sera chaque fois confronté à une situation problème complexe et nouvelle pour lui. Dans cette situation, il lui sera demandé d'accomplir une tâche complexe, exigeant le choix et la combinaison d'un nombre significatif de procédures qu'il est censé posséder à la fin d'un cycle d'apprentissage (par exemple après avoir exploité toutes les connaissances disciplinaires autour d'un centre d'intérêt.) Pour que l'évaluation soit un instrument de maîtrise du processus d'apprentissage pour l'enseignant et pour l'élève, elle devrait avoir un caractère diagnostique et non pas une orientation sommative qui conduit à un pointage dichotomique en termes d'échec ou de réussite d'une tâche. Une approche sommative ne permettra pas de savoir ce qui a entraîné les difficultés rencontrées par l'élève.

Les modalités pratiques de l'évaluation des compétences se présentent comme suit :

L'évaluation de la compétence pourra se faire en 3 temps à savoir :

Dans un premier temps, il sera question de demander aux élèves d'accomplir une tâche pluridisciplinaire complexe exigeant le choix et la combinaison d'un nombre significatif de procédures qu'ils sont censés posséder à la fin d'un cycle d'apprentissage ;

Dans un second temps, on proposera la même tâche complexe aux élèves, mais cette fois la tâche est découpée en tâches élémentaires dont les consignes sont explicites et présentées dans l'ordre où elles doivent être accomplies pour parvenir à la réalisation de la tâche complexe globale ;

Il sera enfin proposé aux élèves une série de tâches simples décontextualisées dont les consignes sont celles utilisées d'ordinaire dans l'apprentissage des procédures élémentaires. Construction d'une épreuve d'évaluation des compétences La construction des épreuves pour évaluer des compétences nécessite un minimum d'inventivité de la part de l'enseignant (e).

Chaque épreuve porte sur une situation-problème associée à une compétence. Il s'agira d'une situation d'intégration dans laquelle l'élève se sent impliqué, une situation pouvant être résolue dans un cadre non scolaire, ou une situation problématique. La situation doit comporter un contexte, une tâche et des consignes. La tâche doit être pluridisciplinaire, c'est-à-dire qu'elle doit exiger l'intervention de procédures et d'éléments de savoirs, savoir-faire et savoir-être relevant de plusieurs disciplines. Il faut ainsi éviter les étiquetages disciplinaires perceptibles par les élèves, et qui les incitent à des automatismes sans véritable réflexion. On ne fait attention

à l'orthographe que lorsqu'il s'agit de faire une dictée par exemple, on ne pense à utiliser les procédures mathématiques que lorsqu'on est face à un exercice ou un problème de mathématiques. L'élève doit apprendre à réfléchir, à trouver des solutions à des problèmes qui n'ont aucune référence disciplinaire.

Discussion pour la troisième hypothèse de recherche

Pour ce qui est de la troisième hypothèse de recherche, la valeur numérique de du Khi-carré est égale à 19,73 supérieure à celle du Khi-carré lu égale à 9,49 car, celle du degré de liberté est de 4, pour un seuil de signification égale à 0,05. Ces résultats ont abouti à la conclusion selon laquelle la troisième hypothèse de recherche est acceptée. Ce qui prouve que l'orientation scolaire de tous les enfants Pygmées détermine leur insertion socioprofessionnelle. L'objectif spécifique était de montrer qu'il existe un lien entre l'orientation scolaire de tous les enfants Pygmées et leur insertion socioprofessionnelle.

Ce pan que révèlent nos résultats peut s'expliquer par les postulats théoriques du modèle social du handicap qui pense que le handicap est un produit social, comme le résultat de l'inadéquation de la société aux spécificités de ses membres. L'origine du handicap ici est lié à la société. C'est ainsi que les travaux de Sticker (1982) par exemple, ont permis de montrer différents aspects historiques et culturels sous lesquels on peut examiner les différences ou déviations corporelles et fonctionnelles par rapport aux attentes sociales. Aussi, l'accent est ici mis sur le changement social, sur la modification des facteurs environnementaux, sur une critique du pouvoir médical et autres professionnels de la santé et de la réadaptation contestés dans leurs positions d'experts et accusés de ne pas respecter la personne, son identité, ses choix de vie. Cette approche sociale favorise le développement des capacités restantes de la personne dans le but de la rendre autonome dans sa vie quotidienne (logique d'autonomisation). Ce modèle prône également la suppression des barrières physiques et sociales. Il s'agit d'adapter l'environnement et les services, de les rendre accessibles et utilisables pour les personnes ayant des incapacités physiques ou psychiques. C'est ce que souligne Barker (1968) « on étudie mieux le comportement humain dans son environnement in situ, et l'accès aux phénomènes ». L'approche systémique abonde dans le même sens et permet ainsi d'appréhender l'individu et son milieu comme des sous-systèmes en perpétuelle interaction. Pour Lewin (1951), « l'environnement est un facteur déterminant du comportement humain ».

IMPLICATIONS PROFESSIONNELLES

L'implication professionnelle se définit selon Mias (1998) comme la manière d'être, de s'exprimer et d'agir dans le champ professionnel en fonction de l'activation des trois dimensions SRC :

Le sens et la signification que construisent les individus en interaction et en lien avec les contextes et avec les collectifs dans lesquels ils sont immergés ;

Les repères historiques, identitaires et représentationnels sur lesquels ils se fondent pour se guider ;

Le sentiment de contrôler leurs actions dans la confrontation de leur place singulière dans des rapports socialement situés.

Dans cette partie, il est question de dire de manière pratique le rôle de cette recherche dans les professions liées aux enseignements/apprentissage de la Lecture/Ecriture, des Mathématiques et du Développement Personnel.

Implications pédagogiques

Les implications pédagogiques concernent particulièrement la formation professionnelle des enseignants sur les stratégies et méthodes d'enseignement/apprentissage existant pour appliquer les nouveaux curricula de l'Enseignement Primaire Francophone Camerounais (2018).

Une méthode pédagogique décrit le moyen adopté par l'enseignement pour favoriser l'apprentissage et atteindre son objectif pédagogique (ensemble de techniques agencées en vue d'atteindre un ou des objectifs pédagogiques). Les techniques quant-à-elles sont un ensemble de procédés pédagogiques utilisés par un enseignant dans le but de transmettre. La lecture, l'écriture et le calcul font partis des compétences de base. Elles sont nécessaires pour s'intégrer dans la société et le monde professionnel. L'enseignant peut utiliser l'apprentissage coopératif lors des enseignements/apprentissages. C'est cette stratégie éducative qui donne à l'école l'opportunité de travailler au sein d'un groupe dans le but d'atteindre un objectif commun. Aussi, c'est une forme d'organisation de l'apprentissage et du travail qui privilégie les interrogations entre pairs et le travail de l'équipe. Selon Tardif (2009), « l'apprentissage coopératif est une organisation de l'enseignement qui met à contribution le soutien et l'entraide des élèves grâce à la création des petits groupes hétérogènes travaillant selon les

procédés préétablis assurant la participation de tous les apprenants à la réalisation d'une tâche scolaire ». Ce modèle permet d'améliorer la réussite des élèves, en misant sur la qualité des relations interpersonnelles lors des activités proposées. Il favorise l'acquisition d'habiletés cognitive et sociale. Les avantages de ce modèle se résument selon Lavergne (1996) dans le tableau ci-après :

Tableau n°30 : Avantage de l'apprentissage coopératif

Elements	Cognitifs	Sociaux	Effectifs	Gestion de la classe
Description	<ul style="list-style-type: none"> -Meilleure retention de l'information -Elève au centre de l'activité intellectuelle en cours -Variété d'opérations effectuées lors des travaux et des échanges 	<ul style="list-style-type: none"> -Développement des habiletés personnelles et relationnelles -Connaissance du soi -Gestion du travail en équipe 	<ul style="list-style-type: none"> -Développement de la confiance de l'apprenant -Augmentation de l'estime de soi -Climat de sécurité affective qui contrôle à plus de motivation et d'autonomie chez l'élève 	<ul style="list-style-type: none"> -Hétérogénéité -Autonomie et gestion des comportements -Participation de tous encouragée par l'interdépendance positive
Exemple d'application	<ul style="list-style-type: none"> -Expression verbal favorisée dans un cours de langue -Développement d'habiletés transversales, par exemple faire un résumé, exprimer clairement ses idées, argumenter 	<ul style="list-style-type: none"> -Amélioration, les habiletés de communication par exemple, parler chacun à son tour. 	<ul style="list-style-type: none"> -Pratique de l'écoute active et exprimer on désaccord avec respect 	<ul style="list-style-type: none"> -Faire travailler ensemble des personnes qui ne parlent pas la même langue les oblige à communiquer en français -Formation des groupes hétérogènes à savoir les forts, les moyens et les faibles

Il y a également la pédagogie de la classe inversée. C'est une approche pédagogique qui inverse les activités d'apprentissage en classe et à la maison. Elle est parmi les méthodes actives recommandées aux enseignants dans la mise en œuvre des nouveaux curricula. C'est l'enseignant qui juge de l'opportunité de cette méthode dans l'enseignement/apprentissage d'une notion quelle que soit la discipline. Les rôles traditionnels sont modifiés selon l'expression : les cours à la maison et les devoirs en classe. En d'autres termes, dans ce modèle, les contenus des cours sont livrés au moyen des ressources consultables à la maison et le temps de classe est exclusivement réservé au travail d'équipe, à des échanges avec l'enseignant et entre les pairs, à des exercices pratiques. L'objectif est de rendre les élèves plus autonomes dans leurs apprentissages et le travail de classe plus interactif.

Implications didactiques

Les implications didactiques ici relève de la production du matériel didactique. Dans les écoles, on est généralement face à la difficulté du matériel didactique adéquat pour la concrétisation des leçons ou pour des enseignements/apprentissages pratiques. Par exemple, pour les activités pratiques de l'agriculture, on aura des difficultés dans une école qui n'a pas d'espace vert, de jardin scolaire.

SUGGESTIONS DE PISTES DE RECHERCHE

Les analyse ont permis de mesurer le lien qui existe entre l'éducation inclusive et l'insertion socioprofessionnelle des enfants pygmées. Pour cela, certaines suggestions d'ordre général sont émises en fonction de la variable indépendante de chaque hypothèse de recherche et d'autres à l'endroit des membres de la communauté éducative.

Suggestions générales

Pour la première hypothèse de recherche sur l'implication de tous les enfants pygmées aux enseignements/apprentissages de Lecture/Ecriture, de Mathématiques et de Développement Personnel nécessite que :

Les enseignements/apprentissages des disciplines susmentionnées soient régulier, tel que prévu par les Nouveaux Curricula de l'Enseignement Primaire Francophone Camerounais (2018) ;

Les enseignements/apprentissages de Développement Personnel soient théoriques et pratiques ;

Mémoire rédigé et soutenu par NGAMFOUMOU ONDOUA Nadine en vue de l'obtention du Master II en Sciences de l'Education Option Curricula et Evaluation dans la Spécialité Ingénieur Psychotechnicien

Les différentes approches (APC), méthodes et techniques d'enseignement (les méthodes coopérative, inversée, pédagogie par projet) soient utilisées pour que les objectifs fixés au préalable soient atteints.

La deuxième hypothèse de recherche porte sur l'évaluation des enseignements/apprentissages suscités qui doit se faire au début, pendant et à la fin d'une leçon, chaque jour et en fin de semaine, à la fin d'un cours et d'un niveau ou d'un cycle.

Les outils ou les instruments nécessaires à l'évaluation des enseignements/apprentissages sont : les tests journaliers, hebdomadaires et mensuels, des tableaux de progrès pour suivre les performances des apprenants et cibler les faiblesses de ceux-ci pour la remédiation.

La troisième hypothèse de recherche sur l'orientation scolaire, demande l'organisation des journées d'orientation, des journées portes ouvertes, des excursions dans des sociétés industrielles et les expositions d'objets d'art.

Ces suggestions vont à l'endroit des pouvoirs publics, des parents, des enseignants et des enfants pygmées.

A l'endroit des pouvoirs publics

L'Etat doit mettre un programme sur pieds pour changer les représentations de l'école autant pour les parents, que les enfants et même pour toute la communauté éducative. Des programmes de sensibilisations doivent être faits encore plus sur le rôle que peut jouer l'école sur l'ascension sociale, éducation, connaissance, etc...

L'Etat devrait penser à créer des écoles avec un programme d'enseignement où la voix des pygmées doit être prise en compte pour connaître leurs besoins spécifiques pour des orientations vers la création des emplois en liaison, par exemple la discipline de Développement Personnel enseignée à l'école Primaire Francophone Camerounaise depuis 2018 qui se spécifie sur les activités agricoles tout ceci pour éviter la dénaturation de l'homme pygmée.

Aussi, les enseignants des zones où vivent les pygmées doivent bénéficier d'un bon traitement pour qu'ils puissent bien exercer leur tâche. C'est dans cette optique que CHAFFI C. I. et KENGUÉ P. (2019, 381) notent que le mauvais traitement des enseignants entraîne rapidement une démotivation des acteurs dans les zones d'éducation prioritaire et fait émerger des comportements pédagogiques lacunaires.

L'Etat doit créer des écoles pour les enfants pygmées qu'on situerait dans leurs villages pour éviter leur dénaturation avec des enseignants dont la formation serait adaptée, avec une rémunération et conditions qui leur permettraient de bien faire leur travail, comme le souligne

Mémoire rédigé et soutenu par NGAMFOUMOU ONDOUA Nadine en vue de l'obtention du Master II en Sciences de l'Education Option Curricula et Evaluation dans la Spécialité Ingénieur Psychotechnicien

MAINGARI D. (2005) lorsqu'il aborde l'approche intégrative de la formation devrait tenir compte de l'identité professionnelle des enseignants, leur rôle et leur statut.

A l'endroit des parents

Nous suggérons que les parents s'impliquent davantage dans la vie scolaire de leurs enfants afin d'assurer les meilleures chances de réussite. Le rôle parental dans la scolarisation de l'enfant est un gage de l'intérêt que ces derniers portent à l'école et à la vie scolaire de leur progéniture. Plus les parents expriment un intérêt pour l'école, moins il y a d'échec, de problèmes de comportement, et des difficultés d'insertion socioprofessionnelle. Concrètement, ils doivent intervenir dans la supervision des devoirs et des leçons, de l'emploi du temps, du soutien affectif, et surtout établir la discussion sur la vie de l'école et participer dans l'orientation des enfants vers l'emploi décent.

A l'endroit des enseignants

Les enseignants sont appelés à utiliser les méthodes et techniques d'enseignement à savoir la pédagogie inversée, coopérative, par projet et bien d'autres pour permettre à leurs apprenants de mieux acquérir les compétences nécessaires. Aussi, ils doivent pratiquer les évaluations des enseignements tel que prévu dans les Nouveaux Curricula de l'Enseignement Primaire Francophone Camerounais (2018). Ils doivent savoir, surtout au niveau de l'école primaire que l'enseignant est le Conseiller d'Orientation. Ils doivent sensibiliser les parents pygmées et leurs enfants en montrant l'importance et l'utilité de l'école et les opportunités d'emplois disponibles en fonction des niveaux de formation et des diplômes académiques acquis.

A l'endroit des enfants pygmées

Les enfants pygmées doivent savoir que leur avenir est entre leurs mains, dans leur engagement, leur dévouement. C'est pourquoi nous sollicitons leur implication effective dans le processus enseignement/apprentissage pouvant permettre leur insertion socioprofessionnelle.

Ce chapitre finissant a permis d'interpréter les résultats de l'analyse des données faite au chapitre 4, de présenter les implications professionnelles, et d'émettre quelques suggestions.

CONCLUSION GENERALE

Au demeurant, en investiguant sur le thème : « Qualité des enseignements et insertion socioprofessionnelle : Cas des enfants pygmées pris en charge par l'ONGD ZERCA Y LEYOS à BENG BIS », il est question de mettre en exergue l'incidence positive que la qualité des enseignements a sur l'insertion socioprofessionnelle des enfants pygmées, voire leur ascension socioprofessionnelle subséquente à leur emploi ou auto-emplois décents. A cet effet, cette recherche scientifique de type relationnelle concerne une population accessible de 57 enfants pygmées des classes de CMI et CMII de l'école catholique d'ADJOLI à BENG BIS tous pris en charge par l'ONGD ZERCA Y LEYOS. C'est également à cette taille que notre échantillon renvoie. Aussi, les trois variables indépendantes des hypothèses de recherche de cette étude fondée théoriquement sur le modèle médical du handicap, le socioconstructivisme et le modèle social du handicap se présente comme suit :

D'abord, la première variable indépendante qui représente l'implication effective de tous les enfants Pygmées aux enseignements/apprentissages de la Lecture-Ecriture, des Mathématiques et du Développement Personnel ; ensuite la deuxième variable indépendante qui donne lieu à l'évaluation adéquate des enseignements/apprentissages de la Lecture-Ecriture, des Mathématiques et du Développement Personnel et enfin la troisième variable indépendante qui a trait à l'orientation scolaire de tous les enfants Pygmées. C'est dans cette perspective que d'un questionnaire utilisé comme principal instrument de collecte des données sur le terrain, les résultats obtenus à partir du test du Khi-carré apparaissent ainsi :

X^2 corrigé= 20,06 et $X^2_{lu}=9,49$ à un seuil de signification admis en sciences sociales = 0,05 l'hypothèse alternative est acceptée, l'hypothèse nulle est rejetée. Ce qui démontre que la première hypothèse de recherche est confirmée, à savoir : « L'implication effective de tous les enfants Pygmées aux enseignements/apprentissages de la Lecture-Ecriture, des Mathématiques et du Développement Personnel favorise leur insertion socioprofessionnelle ». $X^2_{corrigé} = 37,25$ et $X^2_{lu}=9,49$ à un seuil de signification admis en sciences sociales = 0,05 l'hypothèse alternative est acceptée, l'hypothèse nulle est rejetée. Ce qui illustre que la deuxième hypothèse de recherche est confirmée. Par conséquent : « L'évaluation adéquate des enseignements/apprentissages de Lecture-Ecriture, de Mathématiques et de Développement Personnel de tous les enfants pygmées impacte sur leur insertion socioprofessionnelle ».

X^2 corrigé =19,73 et X^2_{lu} =9,49 à un seuil de signification admis en sciences sociales = 0,05 l'hypothèse alternative est acceptée, l'hypothèse nulle est rejetée. Ce qui prouve que la troisième hypothèse de recherche est confirmée. A cet effet, « L'orientation scolaire des enfants pygmées augure leur insertion socioprofessionnelle.

Toutes ces trois hypothèses de recherche étant confirmées, en conséquence l'hypothèse générale selon laquelle : « La qualité des enseignements favorise 'insertion socioprofessionnelle des enfants pygmées » est validée à 100%.

Eu égard à ces résultats, nous en appelons à une prise de conscience individuelle et collective des municipalités, des membres des équipes pédagogiques, éducatives, des partenaires socio-éducatifs nous avons lancé un vibrant appel non seulement aux enseignants, aux volontaires des ONG, au Gouvernement, mais également des parents des enfants pygmées et eux-mêmes qui sont la cible principale de notre étude : cette étude scientifique qui prône les mérites de la qualité des enseignements et l'emploi pour et par tout, la promeut comme avant-gardiste d'un développement durable pour une société exempte d'inégalités sociales, promotrice du bien être pour toutes les couches sociales où les enfants pygmées et bien d'autres ne seront plus victimes de la sous-scolarisation, de la déscolarisation, des abandons scolaires, des déperditions scolaires qui enfreignent à leur épanouissement et à leur émergence ainsi qu'à ceux de leur pays, leur communauté et la société. A cet égard, ne serait-il pas plausible de cogiter sur la culture des enfants pygmées et leur insertion socioprofessionnelle ?

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Akoulouze R. (1991). *Formation permanente des chercheurs, comment conduire la recherche ?* P.12.
- Amin, M.E. (2005). *Social Science Research Conceptions, Methodology and Analysis*. Kampala : Makerere University Printery. P.125.
- Anderson Lorin, W. (2004). *Accroître l'efficacité des enseignants Collection Principes de la planification de l'éducation*, UNESCO-IIEP, Paris.
- Angers, M. (1992). *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*. Canada : Centre Éducatif et Culturel Inc. P. 102 & 106.
- Arrêté N° 3545/1/1464/MINEDUC/SG/DPOS/SDOS du 27 juin 2003 portant institutionnalisation d'une journée nationale de l'orientation scolaire au Cameroun.*
- Arrêté N°20/B1/14-64 du 13 mai 1996 Article 2 annonçant la gratuité de l'enseignement primaire au Cameroun.*
- Bahuchet S. et Robillard M. (2012). *Les pygmées et les autres : terminologie, catégorisation et politique*. Journal des Africanistes.
- Bandura A. (1980). *L'apprentissage social*. Bruxelles, Belgique : Mardaga.
- Bandura A. (1986). Les Fondations Sociales de la Pensée et de l'Action. 617 P.
- Banque mondiale (1995) « Priorités et stratégies pour l'éducation » P.46.
- Banque Mondiale. (2011). *Stratégie d'Education 2020*, Banque Mondiale, Washington.
- Barker, R. G. (1968). *Ecological Psychology: Concepts and Methods for Studying the Environment of Human Behavior*. Stanford, C.A. : Stanford University Press.
- Beaud M. (1997). *L'art de la thèse*, Paris, La Découverte, P.32.
- Berthiaume D., Lanarès J., Jacqmot C., Winer L. et Rochat J-M. (2011). « L'évaluation des enseignements par les étudiants (EEE) », Recherche et Formation.
- Endrizzi (2014)
- Bickenbach, J. E. (1993). *Physical disability and social policy*. Toronto ; Buffalo : University of Toronto Press.

Bingono E. (2015). L'APPRENTISSAGE une Approche Psychosociale des Fondements Psychologiques et du rôle des Acteurs. Paris : Edition L'Harmattan. 208P.

Bissengué, P. (2004). *Contribution à l'histoire ancienne des Pygmées*. Paris : L'Harmattan.

BIT (1989). *Convention n° 169 relative aux droits des peuples indigènes et tribaux dans les pays indépendants*.

BIT : *Le Journal Ecofin Hebdo N° 130* (2018).

Bordigoni, M., Demazière, D., & Mansuy, M. (1994). *L'insertion professionnelle à l'épreuve de la jeunesse*. Points de vue sur les recherches françaises. Seelisberg, UR.

Boursier, D. (1996) : *Mémoire d'une femme pygmée. Témoignage auto bibliographique d'une femme pygmée-baka (Sud-Est Cameroun)*. Paris : L'Harmattan.

BUCREP (2005) : « Recensement Général de la Population et de l'Habitat ».

Cardou C. & Develay M. (2001). *Ce que les situations de handicap, d'adaptation et l'intégration scolaires « disent » aux sciences de l'éducation*. In : *Revue française de pédagogie*, volume 134.

Cartier S. (2003). *Apprendre en lisant à l'école : intervenir auprès d'élèves du secondaire qui éprouvent des difficultés d'apprentissage*. Presses de l'Université du Québec.

Chaffi C. I. et Kengue P. (2019), « Conditions de travail et comportement pédagogique des instituteurs contractuels dans les zones d'éducation prioritaire : Etude menée dans l'arrondissement de Moutourwa », *International Journal of Innovation and Applied Studies*, 27, 1, p. 377-389.

Commune de Bengbis (2014) : *Plan Communal de Développement P.237*.

Conférence internationale de clôture du projet d'amélioration des politiques d'emploi jeunes en Afrique (2019). Yaoundé-Cameroun.

Convention n°111 concernant la discrimination dans l'emploi et la profession (1958).

Convention n°138 sur l'âge minimum d'admission à l'emploi (1973).

Convention N°182 sur les pires formes de travail des enfants (1999).

Convention N°189 sur les travailleuses et travailleurs domestiques (2011).

Debeurme (2006). *Difficultés d'apprentissage en écriture*.

Debret, J. (2020). *Les normes APA françaises* : Guide officiel de Scribbr basé sur septième édition (2019) des normes APA. Scribbr. <https://www.scribbr.fr/manuel-normes-apa/>

Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux (1998).

Déclaration mondiale sur l'éducation pour tous et cadre d'action pour répondre aux besoins éducatifs fondamentaux : conférence sur l'éducation pour tous 5-9 mars 1990 Jomtien Thaïlande ; 1^e Ed. -UNESCO, Paris.

Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, article 26 alinéa 1, 1948 P.8.

Décret N° 2001/041 du 19 février 2001 Article 47, portant organisation des établissements scolaires publics et fixant les attributions des responsables de l'administration scolaire consacre la gratuité de l'école primaire publique.

Décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, en liaison avec les administrations concernées.

Dictionnaire universel (2002 ; 596)

Ebale Moneze C. (2019). *La psychologie sociale au Cameroun*.

Ebersold, S (2009). Autour du mot « Inclusion ». *Recherche et formation pour les professions de l'éducation*, n°61, P. 37.

Endrizzi L. (2014). La qualité de l'Enseignement : un encadrement. Dossier de veille de l'IFE n° 93 Juin.

État du Cameroun. (1998). *Loi n° 98/004 du 14 Avril* d'orientation de l'éducation au Cameroun. Yaoundé: CEPER.

Flynn (1984). « The man IQ of Americans: Massive gains 1932 to 1978 », *Psychological Bulletin*, n°95.

Fonkeng G. (2006), méthodes de recherche en sciences sociales, Université de Yaoundé I.

Fortin, M-F. Gagnon, J. (2016). *Fondements et étapes du processus de recherche : Méthodes quantitatives et qualitative*, (3ième édition). Québec : Média Livre Inc, P.120.

Fourgeyrollas (2007). *Modèle individuel, social et systémique du handicap : une dynamique de changement social*. Développement humain, handicap et changement social. P.103.

Fournier G. & Monette M. (2000). *L'insertion socioprofessionnelle : un jeu stratégique ou un jeu de hasard ?* Sainte-Foy, Les presses de l'Université Laval, P.62.

- Friedson E. (1965). *Disability as social deviance*. Stanford University Press.
- Fumat Y. (1997). *Contraintes, conflits, violences à l'école*. *Revue française de pédagogie*.
- Gardou C. (2012), *La société inclusive, parlons-en ! Il n'y a pas de vie minuscule*, Toulouse : Eres, P. 170.
- Gaspard C. (2019). *Le questionnaire : définition, étapes, conseils et exemples*. Scribbr.
- Gauthier, B. (1986). *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données*. Québec, QC. Presse de l'Université du Québec.
- Giasson J. (2011). *La lecture : Apprentissage et difficultés*. Montréal, Gaëtan Morin éditeur.
- Goffman E. (1963) *Stigmate les usages sociaux des handicapés*. Les Editions de Minuit. Paris.
- Grahay M. (2000). *L'école peut-elle être juste et efficace ? De l'égalité des chances à l'égalité des acquis*. Bruxelles: De Boeck Université. P.20
- Grant C. (2009), *The Social Model of Disability*, Stationery office, ISBN: 0114973490, 9780114973490.
- Hasnaoui R. (2017). Article publié. Consulté le 18 aout 2021. www.scribbr.fr.
- Itong A Goufan E. *Edumétrie : Comprendre, apprendre et construire les tests de performances cognitives*, PUY, Yaoundé-Cameroun, 2016, P.58.
- Jeune Afrique (17 février 2008). *Bantous et Pygmées, mêmes ancêtres*.
- Kassenti,T ., & Savoie Zajc, L. (2004). *La recherche en éducation : Etapes et approches*. Edition du CRP.
- Knight, J. (2006). *Les peuples autochtones du Gabon affrontent un avenir incertain*.
- Locke J. (1689). *Essai sur l'entendement humain*.
- Koulaninga, A. (2009). *L'éducation chez les Pygmées de Centrafrique*. Paris : L'Harmattan.
- Larousse. (2011). *Dictionnaire de poche plus*. Paris : Larousse.
- Lavergne, N. (1996). *L'apprentissage coopératif*. *Erudit*, n°103, p.26-29
- LEVI-STRAUSS (1986). *L'Anthropologie face aux problèmes du monde moderne*. Tokyo.
- Lewin, K., (1951). « *Décision de groupe et changement social* », in Levy S., *Psychologie sociale*. Texte fondamentaux, Dunod, pp. 498-519.
- Mace E. (1999). *Les annales de la recherche urbaine*. P.14.

Maingari D. (2005). Formation et Professionnalisation des Enseignants au Cameroun. Collection Histoire Ancienne et Anthropologie. Edition L'Harmattan.

Manga Ndjie Bindzi Mballa H. (2009). *Les pygmées face à 'école et à l'Etat ; Les Baka de l'Est du Cameroun*. Collection : Etudes africaines. Afrique Subsaharienne Cameroun Anthropologie, Ethnologie, Civilisation Education.

Mayer, R. (2002). *Histoire de la famille gabonaise*. Découvertes du Gabon. Libreville : Centre Culturel Français.

Messe, V. (2008). *Recherche sur les bonnes pratiques pour la mise en œuvre des principes de la convention de l'OIT*. Le cas de l'éducation des enfants Baka de la commune rurale de Mbang au Cameroun.

Mialaret, G. (1991). *Pédagogie générale*. Paris : Presses universitaires de France.

Mias, C. (1998). *L'implication professionnelle dans le travail social*. Paris : l'Harmattan.

Ministère de l'Education de Base (2018). *Curricula de l'Enseignement Primaire Francophone Camerounais niveau 2*. Yaoundé.

Ministère de l'Education de Bas. (2018). *Curricula de l'Enseignement Primaire Francophone Camerounais niveau 3* : Yaoundé.

Morin M.-F.& Montésinos-Gelet I. (2007). *Approcher l'écrit à pas de loup : la littérature de jeunesse pour apprendre à lire et écrire au préscolaire et au primaire*. Montréal, Chenelière Education.

Musilikare, J. (2000). *Comment comprendre la sous-scolarisation des Pygmées en Afrique Centrale ?* Les sciences de l'éducation pour l'ère nouvelle, revue internationale/Questions africaines.

OIT. (1989). Convention 169 relative aux peuples indigènes et tribaux.

Oliver, M. (1990). *The politics of disablement: a sociological approach*. New York : St. Martin's Press.

ONU (1989). Déclaration des Nations Unies sur les Droits de l'enfant.

ONU (2007). Déclaration des Nations Unies sur les Droits des Peuples Autochtones.

Operti R. (2012). Education et curriculum pour l'inclusion : faire avancer l'agenda de l'EPT. Ecole en mouvements et réformes.

- OUA. (1981). Charte africaine des droits de l'homme et des peuples.
- Ouellet A. (1984). Processus de recherche : une approche systématique. Revue française de pédagogie. Presses de l'Université du Québec.
- Paulin, P., Duke, D., Dondia, P. Q., & Kouarata, G. (2009). *Analyse de situation sous régionale sur la problématique des « peuples autochtones » en Afrique Centrale.*
- Piaget (1947). *La psychologie de l'intelligence.* Paris, Editions Armand Colin.
- Pintrich et Schunk (1996)
- Politique Opérationnelle 4.10 sur les Populations Autochtones de Juillet 2005.
- Priestley, M. (1998). *Constructions and Creations: idealism, materialism and disability theory.* Disability & Society.
- QUATREFAGES A. (1884). *Hommes fossiles et Hommes sauvages.* Edité par J-B Baillièrre et Fils, Paris.
- Rapport annuel des activités 2019 du PNDP dans le cadre de la troisième phase du Plan de Développement des Peuples Pygmées.
- Rapport sur l'évaluation des acquis scolaires au CM1/Class 5 au Cameroun, mission SOFRECO /MINEDUB, version provisoire, 2011, p.2. et RESEN, chapitre 4.
- Raynal F. & Rieunier A. (2010). *Pédagogie, dictionnaire des concepts clés : apprentissage, formation, psychologie cognitive.* Paris : ESF. P.232.
- République du Cameroun : *Loi n°092-007 du 14 août 1999 portant code du travail au Cameroun.*
- République du Cameroun (2020). *Stratégies d'Amélioration des Performances des élèves en Lecture et en Mathématiques.*
- République du Cameroun : *Loi fondamentale camerounaise adoptée par la loi n°96/06 du 18 janvier 1996.*
- République du Cameroun. (2009). *Document de Stratégie pour la croissance et l'emploi.* Yaoundé: Banque Mondiale.
- Rieser, R. (2008). *Implementing inclusive education: Commonwealth guide to implementing.* Article 24 of the UN Convention on the Rights of People with Disabilities. London.

Romainville M. & Coggi C. (2009). L'évaluation de l'enseignement par les étudiants. Approches critiques et pratiques innovantes. Bruxelles : De Boeck, 298 P.

Rondal J. A. (1980). Langage paternel et langage maternel dans l'acquisition d'un premier langage. In *Enfance*, tome 33, N° 4-5. Congrès international de psychologie de l'enfant.

ROY, M. C., *comprendre les besoins des enfants dans les écoles intégratrices et y répondre*, UNESCO, Paris, 2003, P.35.

Sanches I. & Teodoroa. (2006). *De l'intégration à l'inclusion scolaire : regards croisés et concepts*. Magazine d'éducation lusophone. P.72.

Shadish W.R., Cook T.D. & Leviton L.C. (1991,30). *Foundations of Program Evaluation Theorie of practice*. Newbury park, C.A: sage publications.

Shakespeare T. (2006), *Disability Rights and Wrong. Scandinavian Journal of Disability Research*, 9 (3-4), 1st Edition, London: Routledge, ISBN 978-0-415-34718-1

Pintrich P. & Schunk D. H. (1996). *Motivation in Education*. Englewood cliffs, New Jersey: Prentice-Hall.

Sticker H-J. (1982), *Corps infirmé et sociétés. Essais d'anthropologie historique*, Paris, Dunod series : 3^e éd. Revue et augmentée., ISBN: 978-2-10-070091-2.

Texte Standard and Guideline for quality Assurance in the European Higher Education Area (2015)

Thill E. et Vallerand J. R. (1993). *Introduction à la psychologie de la motivation*. Editions Etudes Vivantes.

Tremblay M-A. (1968). *Initiation à la Recherche en Sciences Humaines*. Montréal : Mc Graw-Hill, Editeurs.

Tricot A. (2012). *Les contraintes spécifiques des apprentissages scolaires*. Toulouse Jean Jaurès.

Trilles (1932). *Les pygmées de la forêt équatoriale*. Edité par Bloud & Gay, Paris.

Tsala Tsala, J.-Ph. (2006). *La psychologie telle quelle : perspective africaine*. Yaoundé : Presses de l'Université Catholique d'Afrique Centrale. P.215.

UNESCO (1960). *Convention sur la lutte contre la discrimination en milieu éducatif*.

UNESCO (1997). Conférence générale 29^e session. Déclaration sur les responsabilités des générations présentes envers les générations futures.

UNESCO (2000). Forum mondial sur l'éducation, Education pour tous, Dakar.

UNESCO (2003). Genre et éducation pour tous : le pari de l'égalité, Paris.

UNESCO (2005). Principes Directeurs pour l'inclusion : assurer l'accès à l'éducation pour tous. Paris, P.12.

UNESCO (2010). Atteindre les marginalisés. Dans Rapport mondial de suivi de l'EPT. Paris.

UNESCO-PRECED. (2003). Protection des ressources culturelles des Pygmées du Gabon et leur intégration dans le processus de développement. Rapport à mi-parcours. Levons le silence ! P. 32.

UNICEF-MALI (2002) *Manuel de formation des enseignants des écoles intégratrices*. Mali. P.38.

Vallerand et Thill (1993a)

Viau R. (1994). La motivation en contexte scolaire. Saint-Laurent, Québec : Editions du renouveau pédagogique.

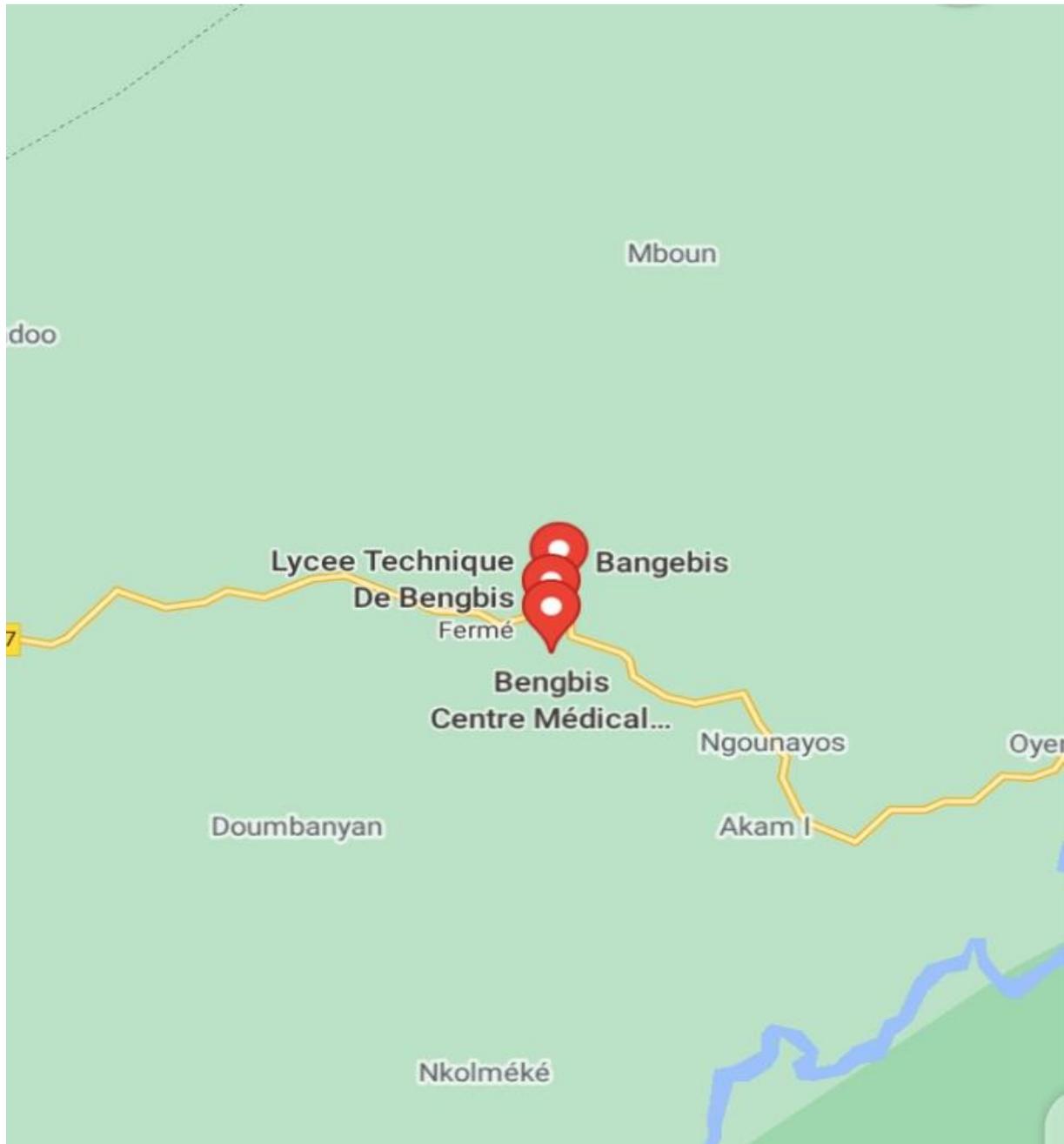
Vygotski, L. S. (1978). *Mind in society*. Cambridge, MA: Harvard University Press.

Wedell K. (2008). « Inclusion » Journal britannique d'éducation spéciale. 35 (3).

Wentzel B. (2015). Questions de Subjectivité en Formation Professionnelle des enseignants. Recherche et Formation n°80.

ANNEXES

Annexe 1 : Carte de localisation de l'Arrondissement de BENG BIS



Carte au 1/200.000 INC (2014 : 28)

Annexe 2 : Guide du questionnaire adressé aux enfants pygmées de l'école catholique d'ADJOLI à BENGBIS

Section 1 : Implication effective de tous les enfants pygmées aux enseignements/apprentissages de la Lecture-Ecriture, des Mathématiques et du Développement personnel

Items	Indicateurs	Modalités		
1	Leçons de Développement Personnel	Oui	Parfois	Non
2	Atelier des travaux pratiques	Régulièrement	Plus ou moins régulièrement	Irrégulièrement
3	Usage de la lecture-Ecriture et des mathématiques	Effectif	Plus ou moins effectif	Non effectif

Section 2 : L'évaluation adéquate des enseignements/apprentissages de la Lecture-Ecriture, des Mathématiques et du Développement personnel

Items	Indicateurs	Modalités		
4	Evaluation des compétences	Oui	Parfois	Non
5	Evaluation théorique	Théoriques	Théoriques et pratiques	Pratiques
6	Evaluation pratique	Effectif	Plus ou moins effectif	Non effectif

Section 3 : L'orientation scolaire de tous les enfants pygmées

Items	Indicateurs	Modalités		
7	Organisation des journées d'orientation	Oui	Parfois	Non
8	Dialogue avec eux	Oui	Parfois	Non
9	-Multiplication des ateliers d'activités pratiques	Régulièrement	Plus ou moins régulièrement	Irrégulièrement

Section 4 : L'insertion socioprofessionnelle des enfants pygmées

Items	Indicateurs	Modalités		
10	Recrutement à la mairie	Oui	Plus ou moins	Non
11	Financement d'un projet	Assurée	Plus ou moins assurée	Non assurée
12	-Employé à l'ONGD ZERCA Y LEYOS	Oui	Plus ou moins	Non

Section 5 : Identification de l'enquête

Items	Indicateurs démographiques	Modalités de réponses				
1	Votre âge	8 ans	9 ans	10 ans	11 ans	12 ans et plus
2	Votre sexe	Masculin			Féminin	
3	Classe fréquentée	Cours moyen première			Cours moyen deuxième année	

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix -Travail -Patrie

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work -Fatherland

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

FACULTY OF SCIENCES OF EDUCATION

CENTRE DE RECHERCHE ET DE FORMATION
DOCTORALE EN SCIENCES HUMAINES,
SOCIALES ET ÉDUCATIVES

POSTGRADUATE SCHOOL FOR THE SOCIAL
AND EDUCATIONAL SCIENCES

UNITÉ DE RECHERCHE ET DE FORMATION
DOCTORALE EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION
ET INGÉNIERIE ÉDUCATIVE

DOCTORAL RESEARCH AND TRAINING
SCHOOL IN EDUCATION AND
EDUCATIONAL ENGINEERING



QUESTIONNAIRE ADRESSE AUX ELEVES DES COURS MOYENS PREMIERE ET DEUXIEME ANNEES DE L'ECOLE CATHOLIQUE D'ADJOLI-BENGBIS

I-INTRODUCTION

Dans le cadre de l'étude qui est menée sur l'éducation inclusive et insertion socioprofessionnelle des enfants pygmées, vous êtes sollicités pour répondre à ce questionnaire.

Tout en vous garantissant de la confidentialité de vos réponses au terme de la loi N°91/023 du 16 décembre 1991 sur le recrutement et enquêtes statistiques et de votre anonymat, consentez-vous à répondre aux questions conçues à la suite ?

Oui

Non

Consigne : Si oui, cochez à chaque fois la case correspondante à votre réponse choisie.

II-QUESTIONS RELATIVES A LA VARIABLE INDEPENDANTE

II-1- PREMIERE HYPOTHESE DE RECHERCHE

Q1- Votre maître dispense-t-il régulièrement les leçons de développement personnel ?

Oui

Parfois

Non

Q2-Faites-vous des ateliers pratiques de développement personnel ?

Régulièrement

Plus ou moins régulièrement

Irrégulièrement

Q3-Est-ce que l'usage de la Lecture-Ecriture et les Mathématiques est effectif dans votre Développement Personnel ?

Effectif

Plus ou moins effectif

Non effectif

II-2-DEUXIEME HYPOTHESE DE RECHERCHE

Q4- Est-ce que votre maître vous propose régulièrement des évaluations en Lecture/Ecriture, Mathématiques et Développement Personnel après une séquence d'enseignement/apprentissage ?

Oui Parfois Non

Q5-Comment sont vos évaluations ?

Théoriques uniquement Théoriques et pratiques Pratiques uniquement

Q6-Suite à ces évaluations, comment sera votre réussite en fin d'année ?

Effective Plus ou moins effective Non effective

II-3-TROISIEME HYPOTHESE DE RECHERCHE

Q7-Est-ce que votre école organise souvent des journées de l'orientation scolaire ?

Oui Parfois Non

Q8-Votre maître dialogue-t-il avec vous à propos de ce que vous êtes capable de faire dans l'avenir ?

Oui Parfois Non

Q9-Est-ce que votre maître met à votre disposition le matériel qui vous permet de réaliser des œuvres que vous maîtrisez ?

Régulièrement Plus ou moins régulièrement Irrégulièrement

III-QUESTIONS RELATIVES A LA VARIABLE DEPENDANTE

Q10-Et ce que les enseignements/apprentissages de Lecture/Ecriture, de Mathématiques et de Développement Personnel qu'on vous dispense te permettront de travailler comme un agent à la mairie de BENGBIS ?

Oui Plus ou moins Non

Q11-Vos résultats lors des différentes évaluations de Lecture/Ecriture, Mathématiques et Développement Personnel vous rassurent-ils que vous puissiez entreprendre un projet d'élevage des animaux ou d'une grande plantation ?

Assuré Plus ou moins assuré Non assuré

Q12-Si on t'oriente vers les différents emplois qu'offre ZERCA Y LEYOS (Création des palmerais, centres médicaux, encadrement des enfants dans les foyers, bénévole dans les écoles), seras-tu à la hauteur avec les enseignements/apprentissages de Lecture/Ecriture, de Mathématiques et de Développement Personnel qu'on vous enseigne ?

Oui plus ou moins Non

IV-IDENTIFICATION DE L'ENQUETE

Q13-Quel est votre sexe ?

Masculin Féminin

Q14-Quelle classe fréquentez-vous ?

Cours moyen première année Cours moyen deuxième année

Q15-Quel est votre âge ?

8 ans 9 ans 10 ans 11 ans 12 ans et plus

Nous vous remercions !

TABLE DES MATIERES

DEDICACE	i
SOMMAIRE	ii
REMERCIEMENTS	iii
LISTES DES SIGLES ET ABREVIATIONS	iv
LISTE DES FIGURES.....	vi
LISTE DES TABLEAUX	vii
LISTE DES ANNEXES	ix
RESUME &ABSTRACT	x
INTRODUCTION GENERALE	1
CHAPITRE I : PROBLEMATIQUE DE L'ETUDE.....	3
CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ETUDE.....	3
Contexte de l'étude.....	3
Lutte contre les disparités éducatives.....	3
Accès à l'éducation.....	4
Droit et protection des minorités.....	7
Education Pour Tous.....	11
Justification du choix du sujet.....	13
FORMULATION ET POSITION DU PROBLEME DE L'ETUDE.....	15
QUESTIONS DE RECHERCHE.....	24
Question principale de recherche.....	24
Questions spécifiques de recherche.....	24
OBJECTIF DE L'ETUDE	25

Objectif général.....	25
Objectifs spécifiques.....	25
BUT.....	26
INTERET ET DELIMITATION DE L'ETUDE.....	26
Intérêt de l'étude.....	26
Intérêt social.....	26
Intérêt psychologique.....	27
Intérêt pédagogique.....	27
Intérêt académique.....	27
Délimitation de l'étude.....	27
Délimitation théorique.....	27
Délimitation spatiale ou géographique.....	28
Délimitation temporelle.....	29
CHAPITRE II : CADRE CONCEPTUEL ET THEORIQUE.....	30
DEFINITION DES CONCEPTS.....	30
Qualité des enseignements.....	30
Insertion socioprofessionnelle.....	31
REVUE DE LA LITTERATURE.....	31
Les niveaux d'influence sur la qualité.....	31
L'apprentissage et la qualité des enseignements.....	33
THEORIES EXPLICATIVES DU SUJET.....	34
Le modèle médical.....	34
Le socioconstructivisme.....	35
Le modèle social.....	36
FORMULATION DES HYPOTHESES.....	39
Hypothèse générale.....	40

Hypothèse de recherche.....	40
DÉFINITIONS DES VARIABLES DE L'ÉTUDE.....	40
La variable dépendante.....	40
La variable indépendante.....	41
INDICATEURS ET MODALITES DES VARIABLES DE L'ETUDE.....	41
CHAPITRE III : METHODOLOGIE.....	44
TYPES DE RECHERCHE.....	44
DEFINITION DE LA POPULATION.....	45
Population cible.....	45
Population accessible.....	45
ÉCHANTILLONNAGE ET ÉCHANTILLON.....	46
L'ECHANTILLON.....	46
Méthodes d'échantillonnage.....	47
DESCRIPTION DES INSTRUMENTS DE COLLECTE DES DONNEES.....	48
Définition et avantages du questionnaire.....	48
Structure du questionnaire.....	48
Types de questions.....	49
VALIDATION DES INSTRUMENTS DE COLLECTE DES DONNEES/PRE-TEST.....	49
Validité externe du questionnaire.....	49
Validité interne du questionnaire.....	49
PROCEDURE DE COLLECTE DES DONNEES.....	50
LES METHODES D'ANALYSE DES DONNEES	50
LES LIMITES DE L'ETUDE.....	51
CHAPITRE 4 : PRESENTATION DES DONNEES ET ANALYSE DES RESULTATS....	52
PRESENTATION ET ANALYSE DES DONNEES.....	52

VERIFICATION DES HYPOTHESES DE RECHERCHE.....	58
Vérification de la première hypothèse de recherche.....	59
Vérification de la deuxième hypothèse de recherche.....	63
Vérification de la troisième hypothèse de recherche.....	67
CHAPITRE 5 : INTERPRETATION DES RESULTATS.....	72
INTERPRETATIONS DES RESULTATS.....	72
Interprétation des résultats de l'analyse descriptive.....	72
DISCUSSION DES RESULTATS ISSUS DES ANALYSES DIFFERENTIELLES.....	73
Discussion de la première hypothèse de recherche.....	73
Discussion pour la deuxième hypothèse de recherche.....	77
Discussion pour la troisième hypothèse de recherche.....	80
IMPLICATIONS PROFESSIONNELLES	81
Implications pédagogiques	81
Implications didactiques.....	83
SUGGESTIONS DE PISTES DE RECHERCHE.....	83
Suggestions générales.....	83
Suggestions aux membres de la communauté éducative.....	83
A l'endroit des pouvoirs publics.....	84
A l'endroit des parents.....	85
A l'endroit des enseignants.....	85
A l'endroit des enfants pygmées.....	85
CONCLUSION GENERALE	86
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	xi
ANNEXES	xviii
TABLE DES MATIERES.....	xxiv